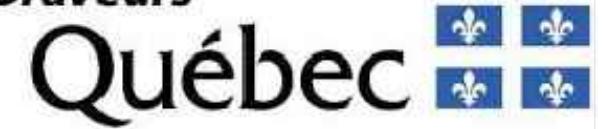


CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS

ÉCOLE CARLE

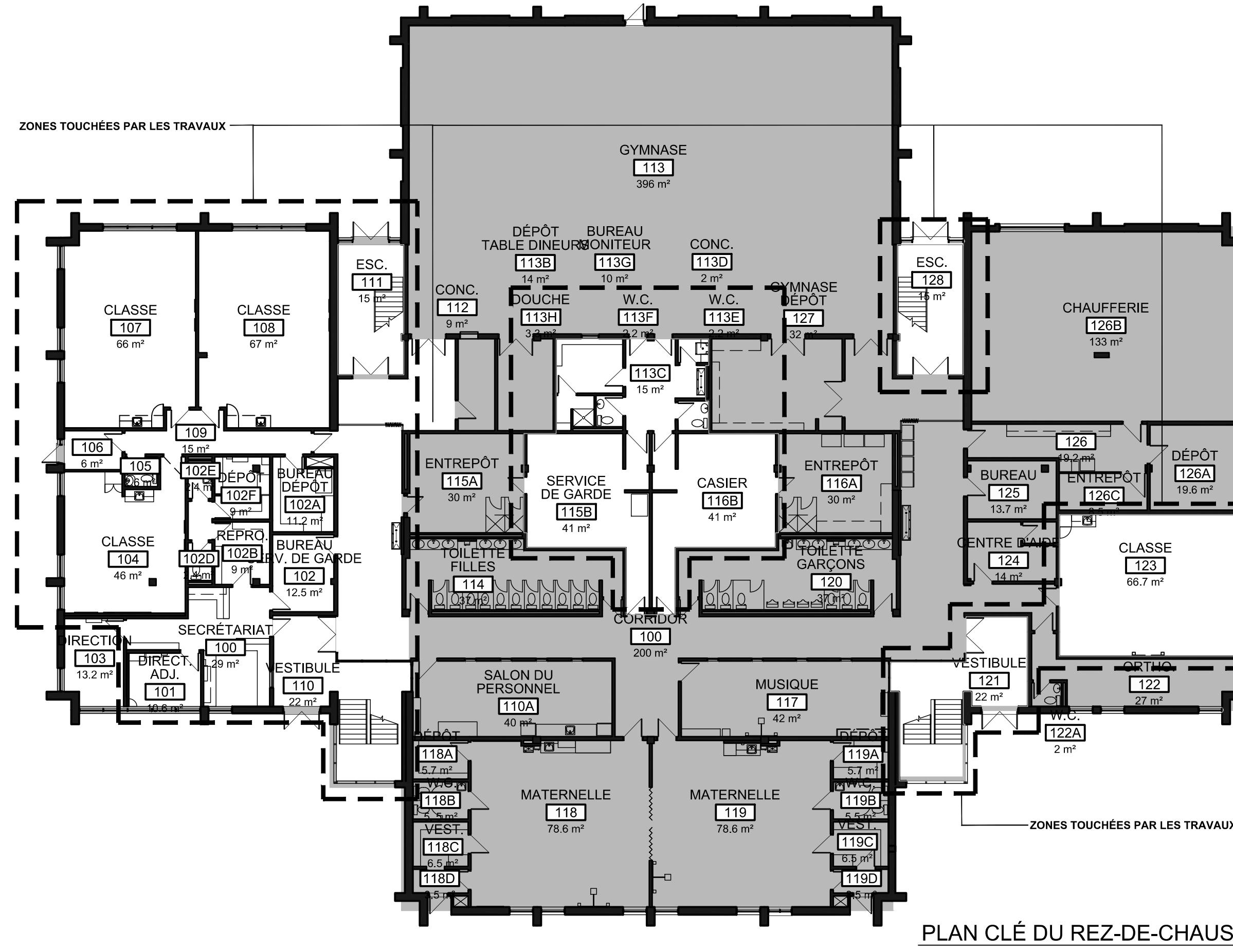
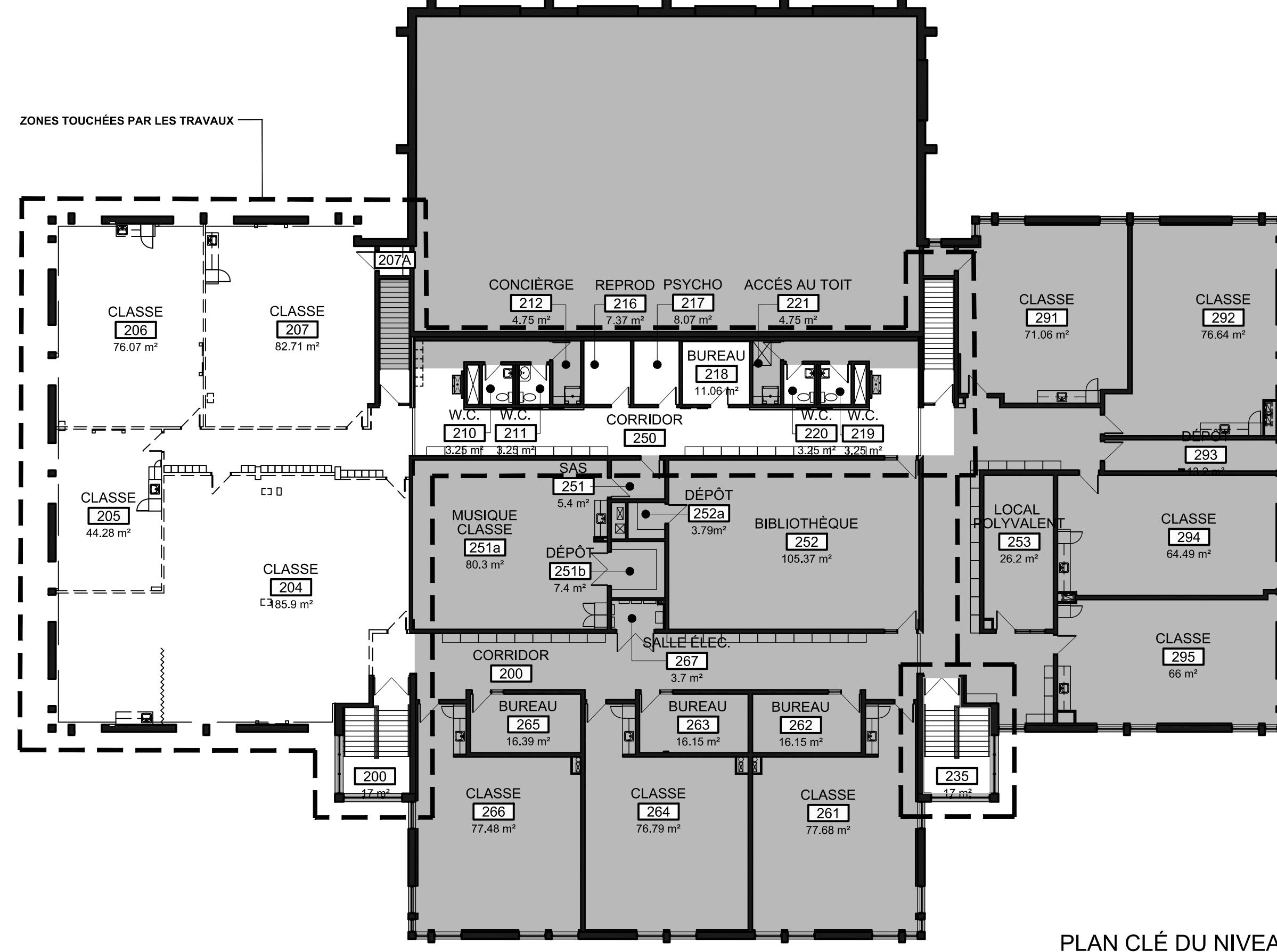
Rénovation intérieure phase #5 et réfection de toiture

**Centre
de services scolaire
des Draveurs**



2737-3666-25

306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)



STE DES DESSINS ET INTERVENANTS



ARCHITECTURE:		STRUCTURE:		MÉCANIQUE		ÉLECTRICITÉ	
000	Plan clé / Portée des travaux / Liste des dessins	S-001	Notes générales	M-001	Plan clé. Notes générales mécanique, liste des plans et légende	E-001	Plan clé. Notes générales, liste des plans, légende et tableau des appareils d'éclairage
001	Légendes / Cloisons types / Notes	S-201	Vue en plan partielle Structure de l'étage avec l'aménagement du rez-de-chaussée	M-002	Plans de toit Démolition	E-002	Plan du rez-de-chaussée - éclairage et systèmes enlèvement
002	Plan de phasage / Légende de phasage Notes générales	S-202	Vue en plan partielle Structure de toit avec l'aménagement de l'étage	M-003	Plans de toit Réaménagement	E-003	Plan du rez-de-chaussée - éclairage et systèmes nouveau
051	Plan de démolition du niveau 1 Notes spécifiques de démolition	S-301	Détails maçonnerie	M-004	Plomberie Extrait du rez-de-chaussée - démolition	E-004	Plan de l'étage - éclairage et systèmes enlèvement
052	Plan de démolition du niveau 2 Notes spécifiques de démolition			M-005	Plomberie Extrait de l'étage - démolition	E-005	Plan de l'étage - pouvoir et systèmes enlèvement
053	Plan de démolition du plafond niveau 1 Notes spécifiques de démolition			M-006	Plomberie Extrait du rez-de-chaussée - réaménagement	E-006	Plan de l'étage - éclairage et systèmes nouveau
054	Plan de démolition du plafond niveau 2 Notes spécifiques de démolition			M-007	Plomberie Extrait de l'étage - réaménagement	E-007	Plan de l'étage - pouvoir et systèmes nouveau
101	Plan de construction du niveau 1 Notes spécifiques de construction			M-008	Chauffage Extrait du rez-de-chaussée et de l'étage - démolition & réaménagement	E-008	Plan du rez-de-chaussée - intercom enlèvement
102	Plan de construction du niveau 2 Notes spécifiques de construction			M-009	Ventilation Extrait du rez-de-chaussée et de l'étage - démolition	E-009	Plan du rez-de-chaussée - intercom nouveau
103	Plan de toiture / Compositions de toiture Notes spécifiques de toiture			M-010	Ventilation Extrait du rez-de-chaussée et de l'étage - réaménagement	E-010	Plan de l'étage - intercom nouveau
151	Détails de toiture			M-011	Devis mécanique	E-011	Détails et panneaux
501	Plan de plafond réfléchi du niveau 1			M-012	Devis mécanique suite	E-012	Salle mécanique - chaufferie
502	Plan de plafond réfléchi du niveau 2					E-013	Devis électrique
551	Plan des finis de plancher et aménagement du niveau 2 Légendes de finis de plancher et muraux					E-014	Devis électrique
552	Plan des revêtements muraux du niveau 2 Légendes de finis de plancher et muraux					E-015	Devis descriptif du système d'intercommunication
601	Détails typiques						
701	Mobilier intégré (plan, élévations et coupes)						
801	Bordureaux des ouvertures Modèles des portes et cadres Cadres type						
901	Photos de l'existant						
902	Photos de l'existant						

preneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur lequel il sera entièrement responsable.

La mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Toute différence ou omission de cotes doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux.

elui-ci est interdit et dégage
tecte de toute responsabilité.

**L'Atelier, collectif
tectes inc.**

roits réservés. Ce document et
u de celui-ci est protégé par les
le droit d'auteur et ne peut être
it sous aucune forme et pour
raison sans la permission écrite

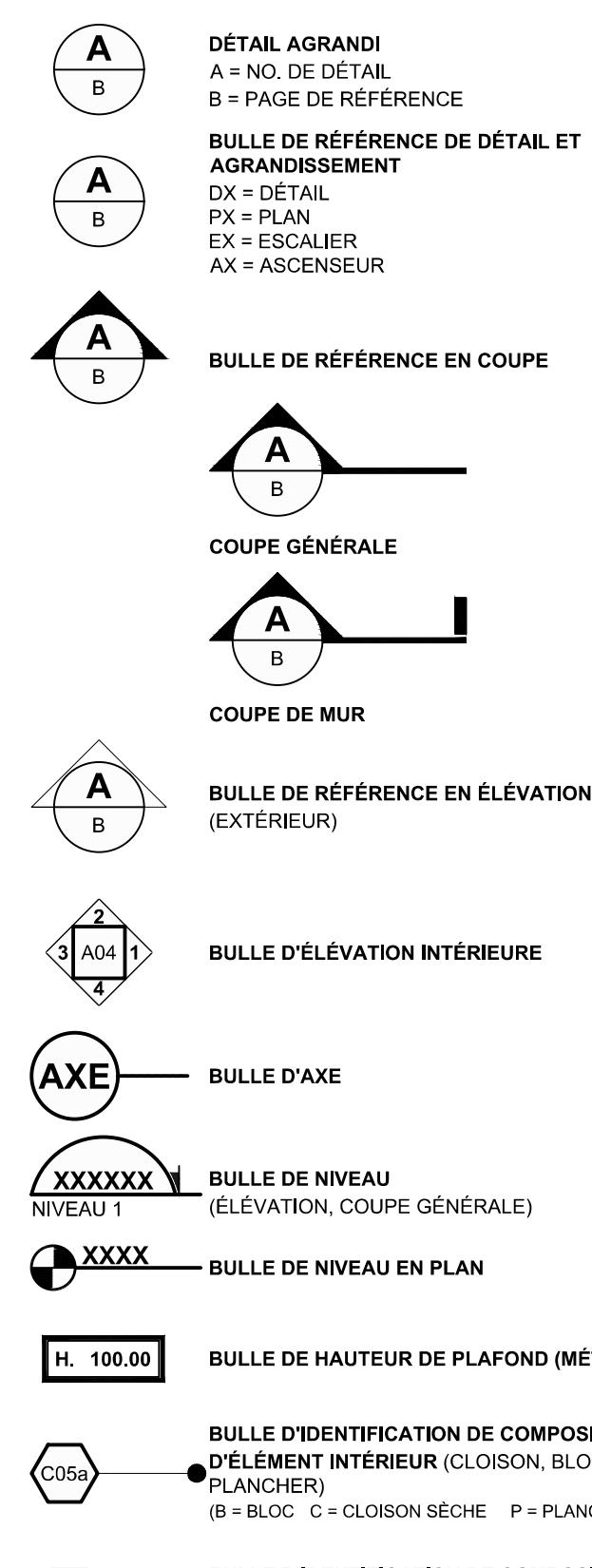
L'Atelier architectes



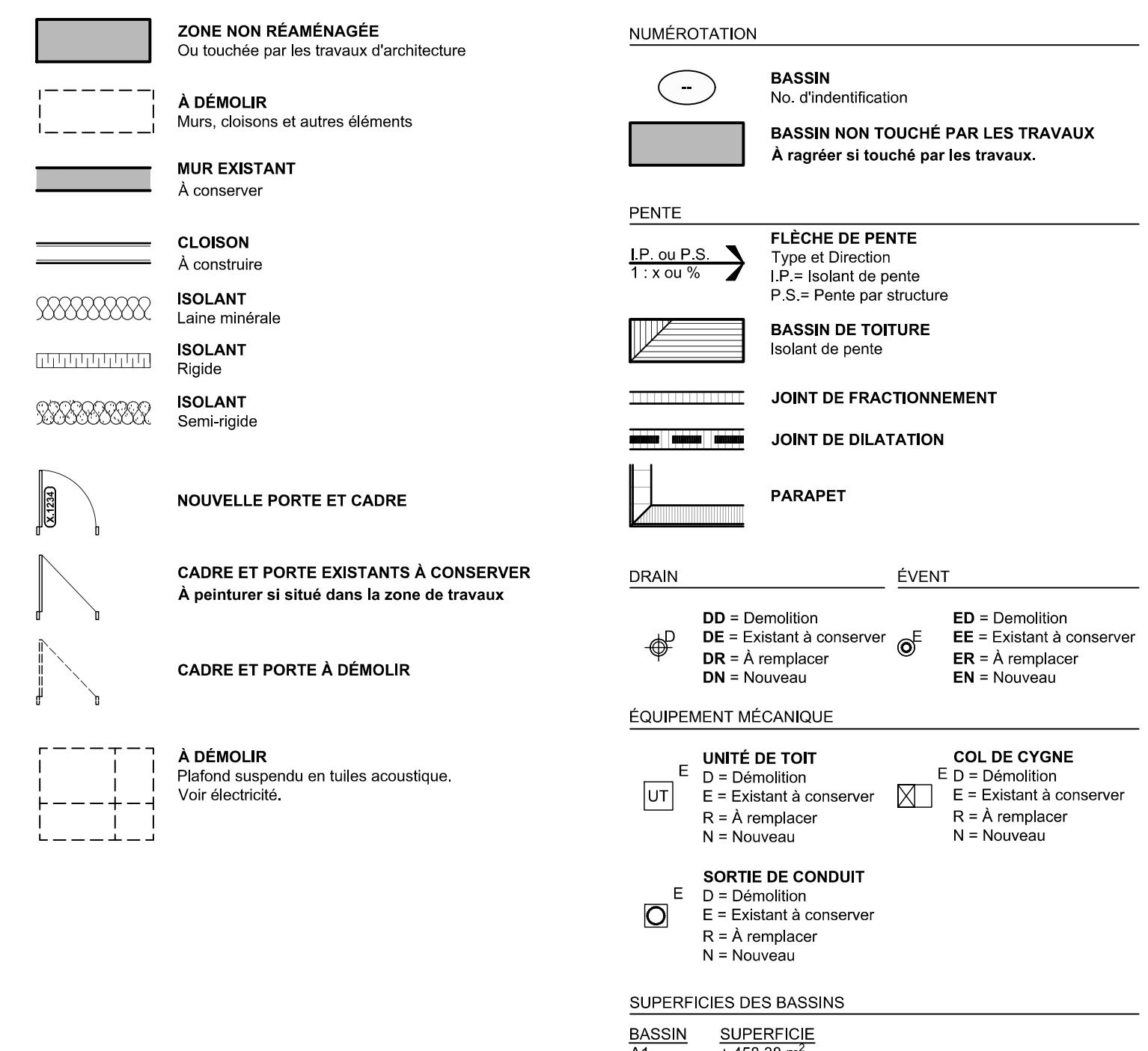
U DESSIN: PLAN CLÉ ORTÉE DE TRAVAUX STE DE DESSINS

A000

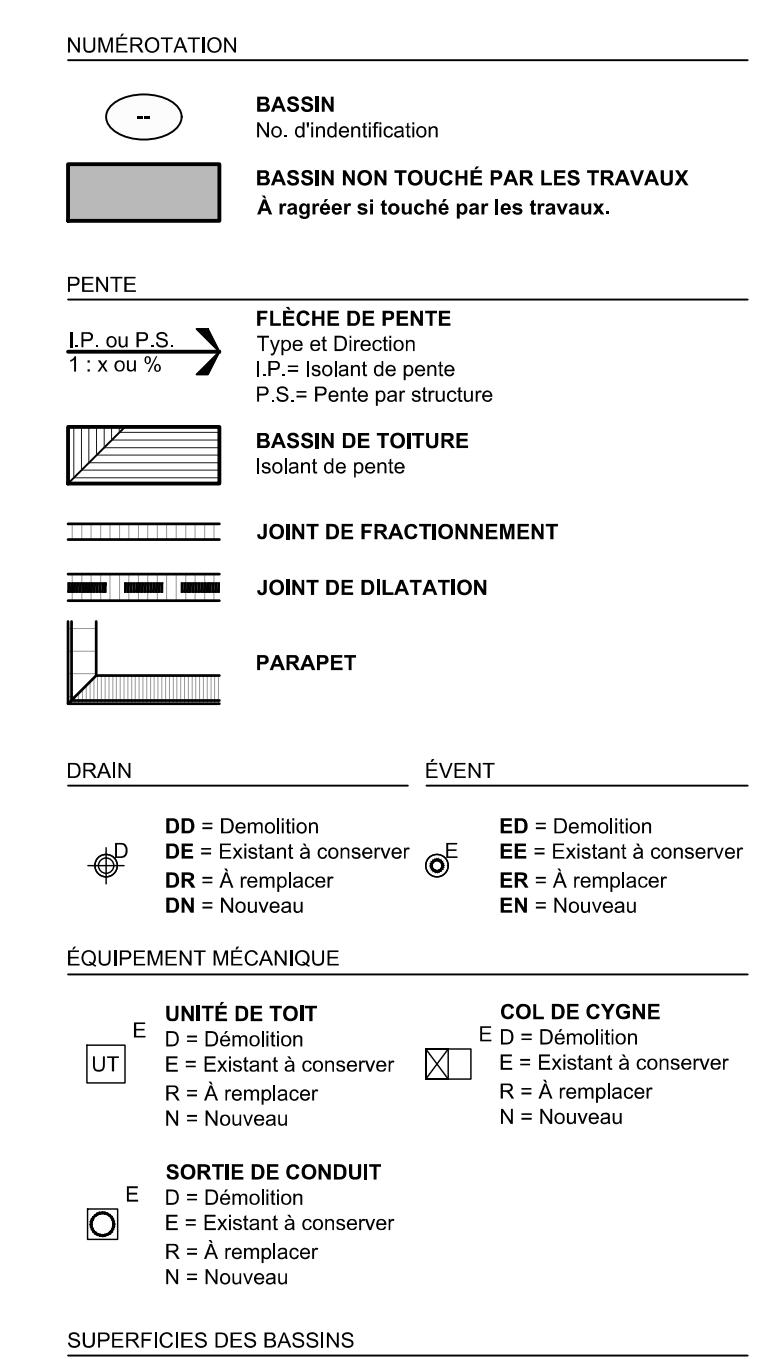
LEGENDER GÉNÉRALE D'IDENTIFICATION



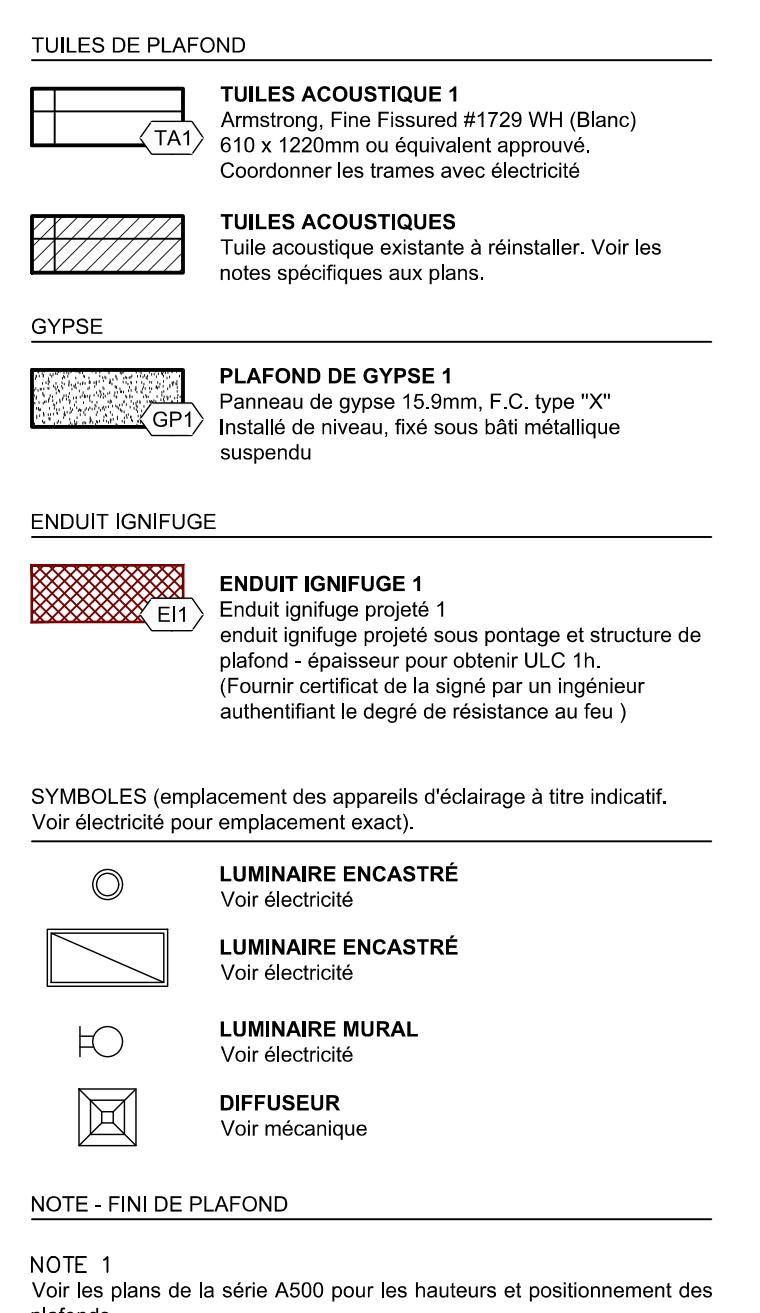
LEGENDER GÉNÉRALE DES ÉLÉMENTS



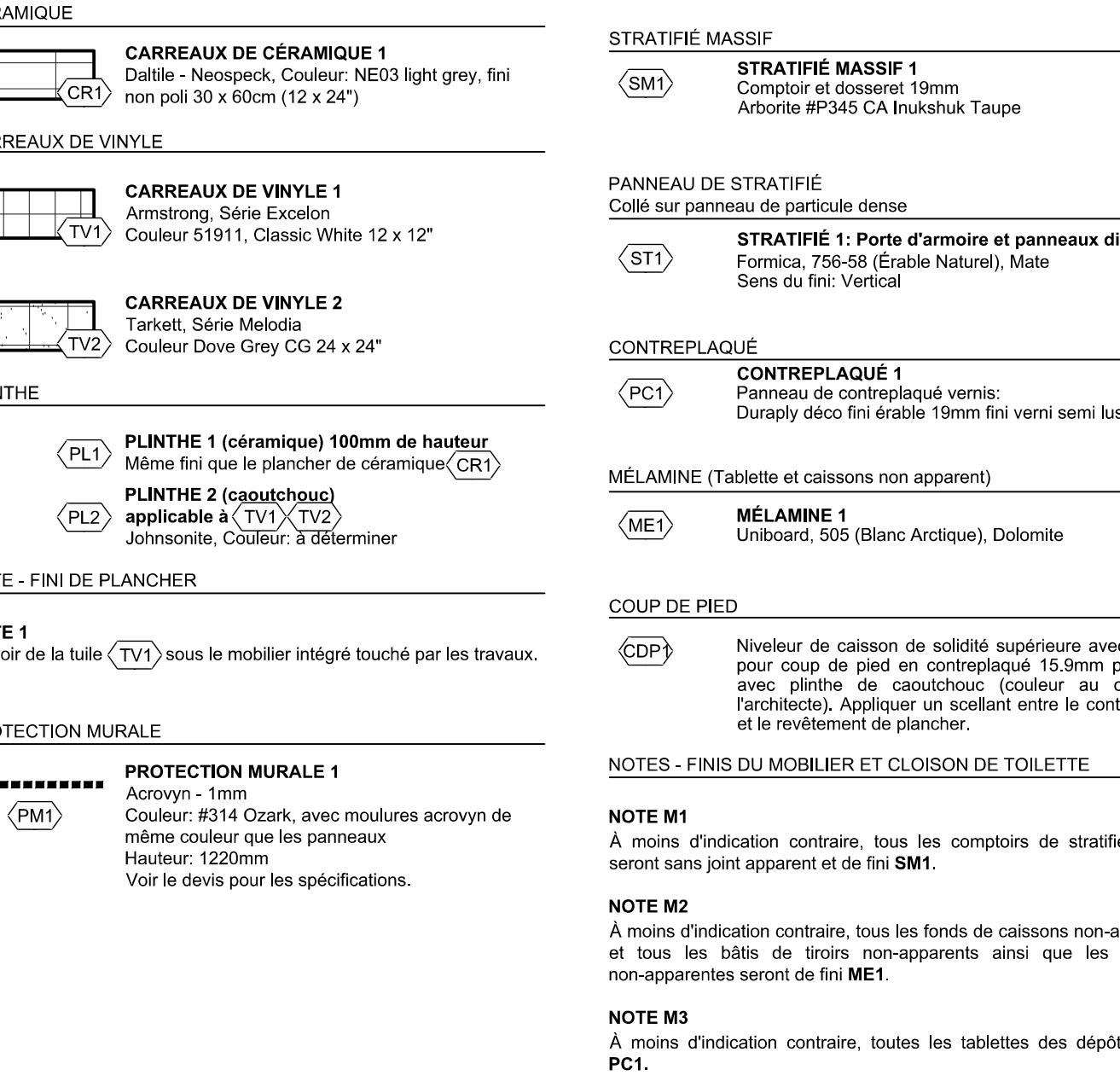
TOITURE



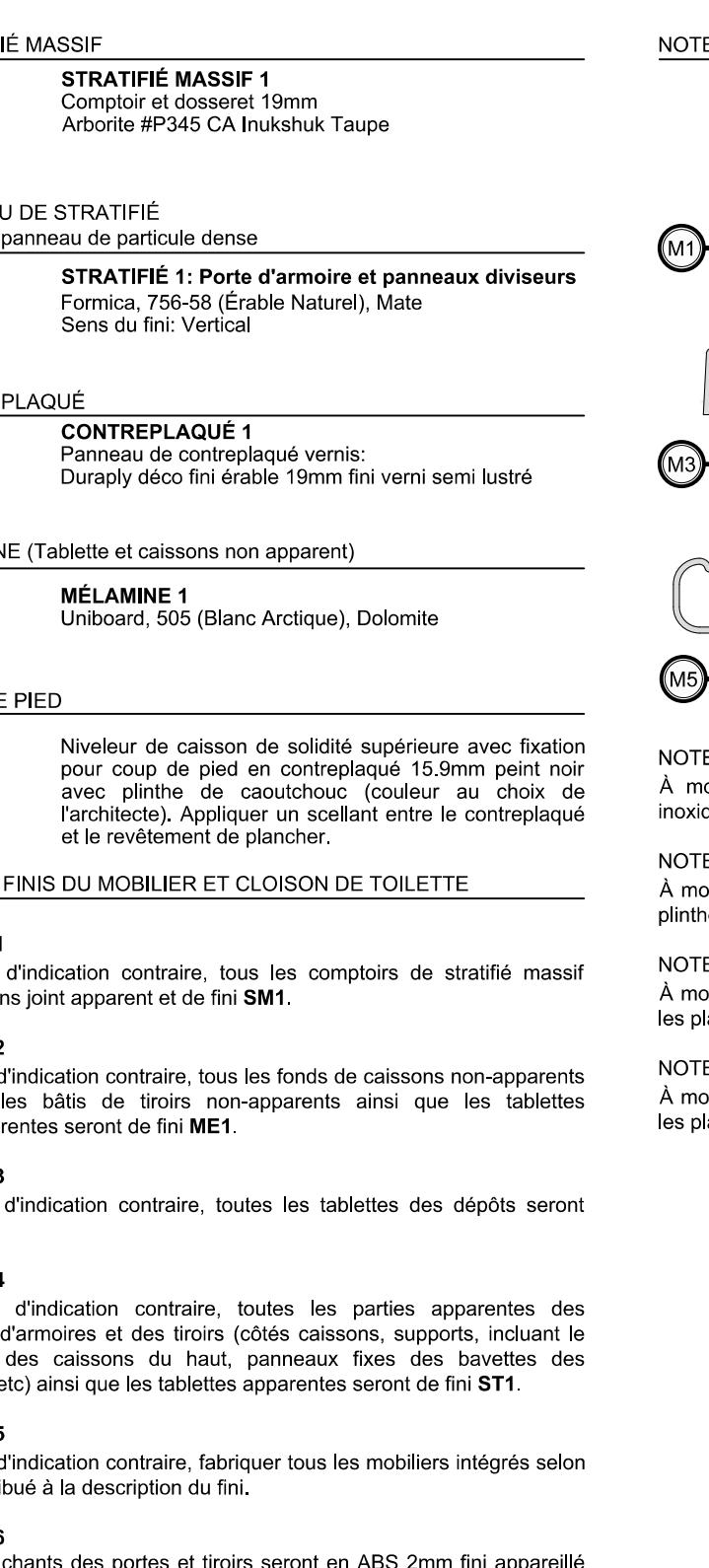
FINI DE PLAFOND



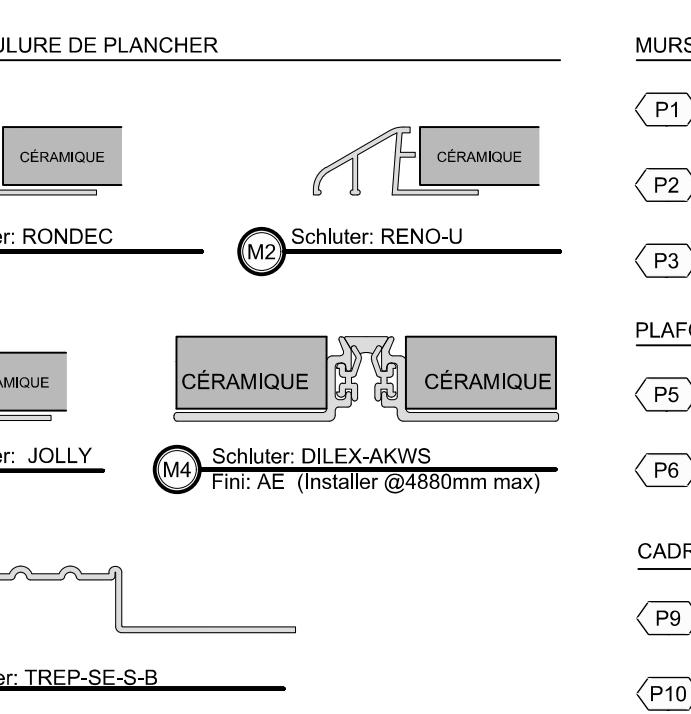
FINI DE PLANCHER ET MURAL



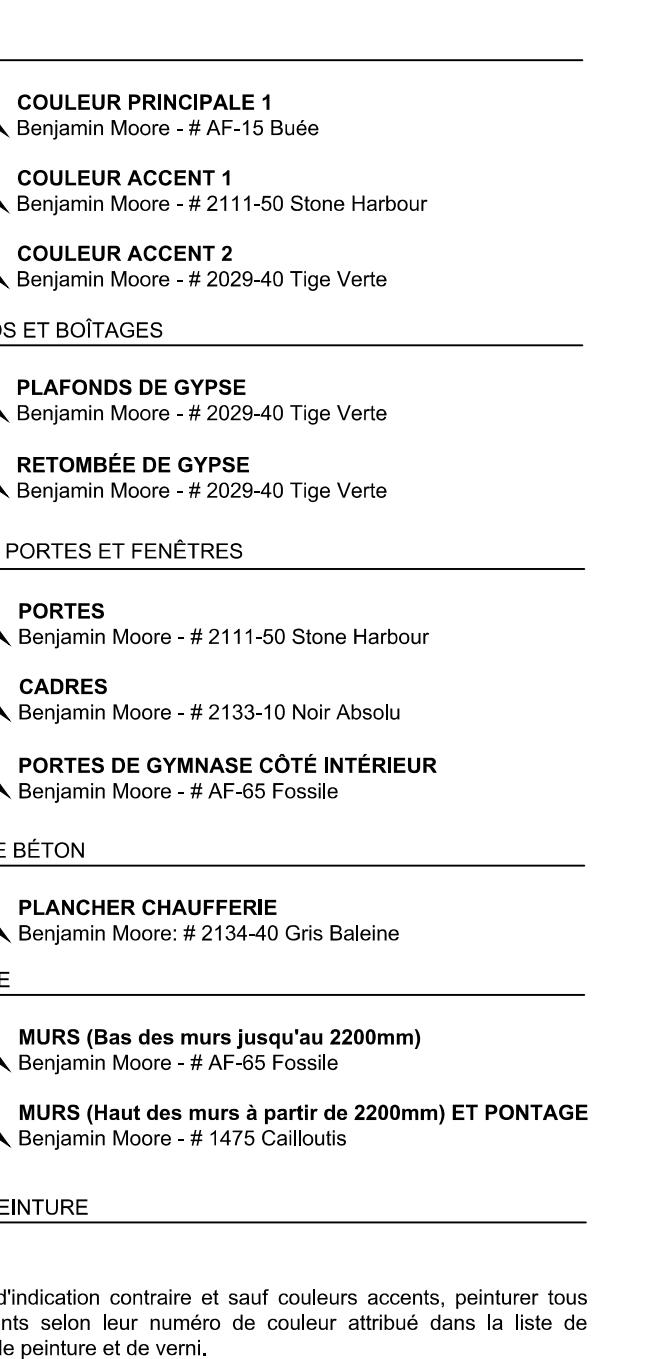
FINI DU MOBILIER



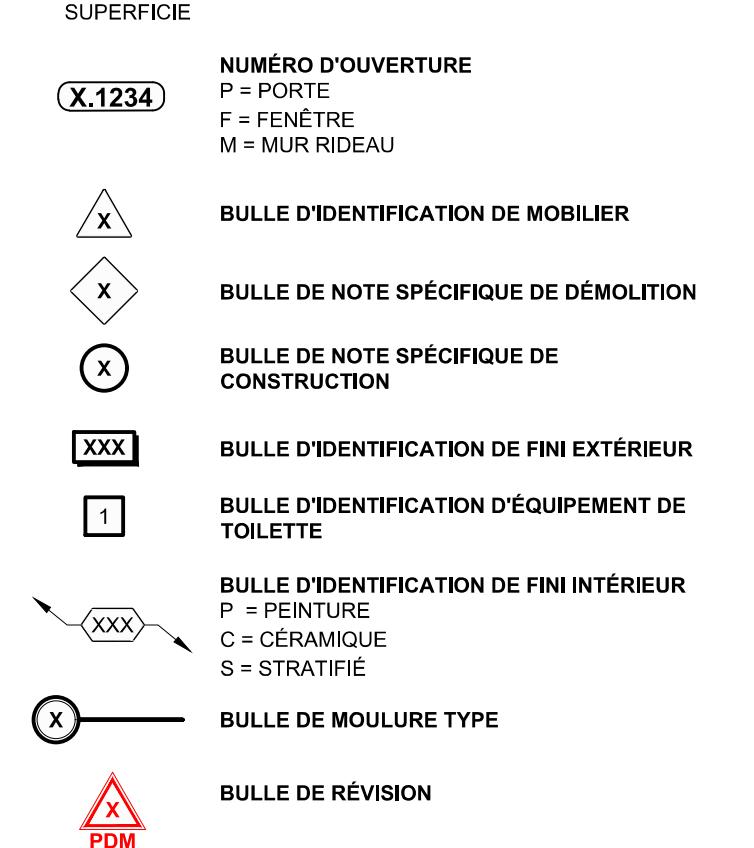
MOULURE DE PLANCHER



PEINTURE



NOM DE PIÈCE



NOTES DE SÉPARATION COUPE-FEU:

1. Le gypse de murs avec résistance au feu doit être continu. Prévoir le scellement des ouvertures autour des nouveaux conduits traversant ces murs avec degré de résistance au feu.

2. Les conduits de ventilation traversant une séparation coupe-feu avec degré de séparation coupe-feu doivent avoir un volet-feu. Voir plans mécanique pour les volets au feu appropriés.

3. Sceller les ouvertures se trouvant au pourtour des éléments, comme de la tuyauterie ou des éléments structureux traversant un élément ayant une résistance au feu avec un scellant-feu.

4. Les cages d'escalier doivent avoir une résistance au feu de 1heure cloison. Aucun nouvelle tuyauterie ne desservant pas la cage d'escalier ne doit passer dans la cage d'escalier. Les ouvertures laissées par l'enlèvement des conduits existants doivent être obturées avec 2 rangs de gypse 15.9mm F.C. type X (joints scellés) de chaque côté de la cloison et dont l'espace rempli d'isolant ignifuge. La tuyauterie existante doit être recouverte de 2 rangs de gypse 15.9mm F.C. type X (joints scellés).

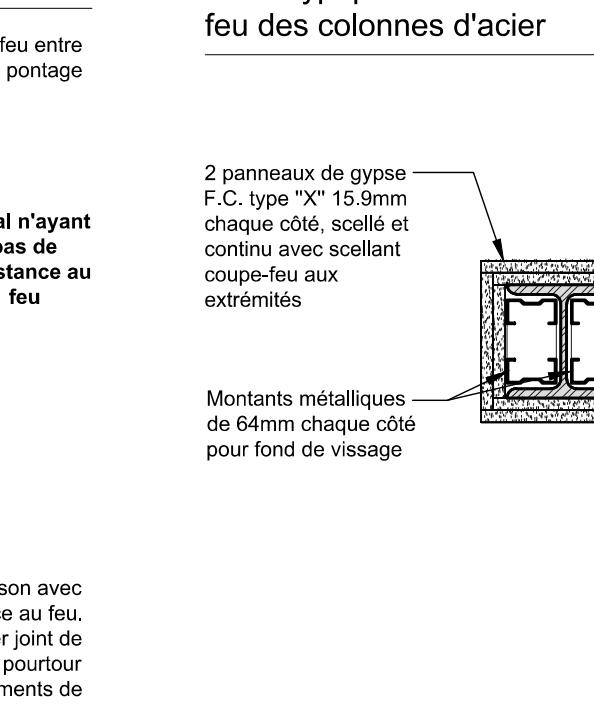
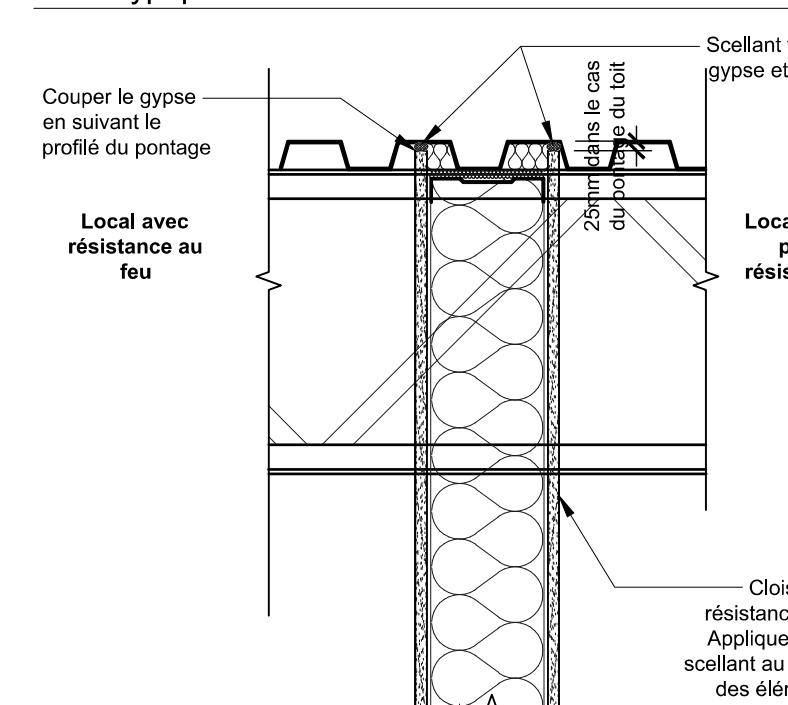
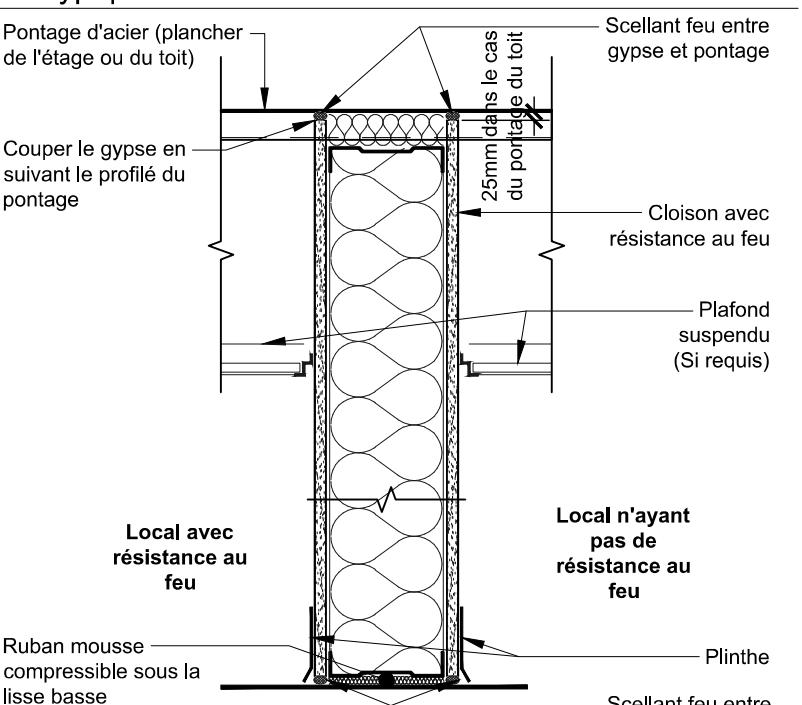
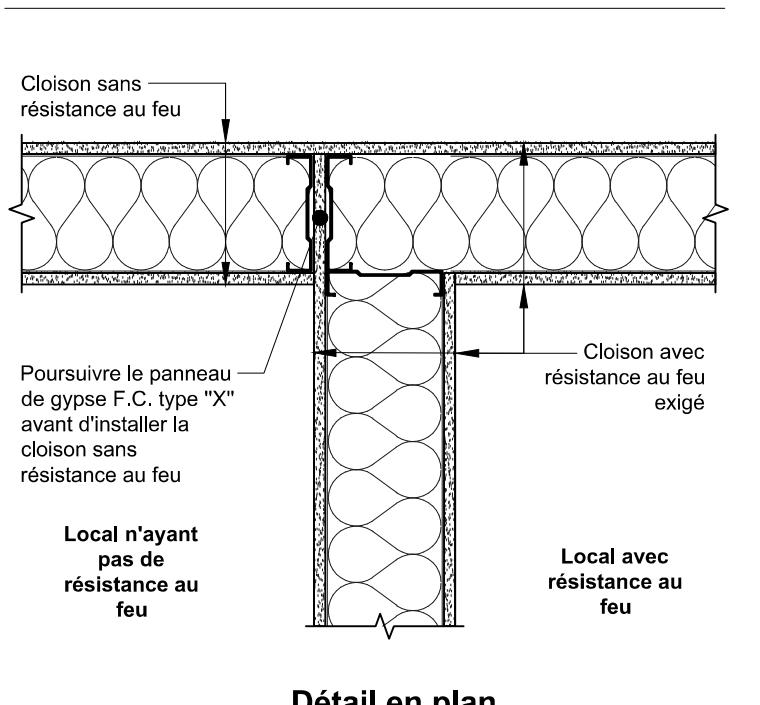
DÉTAIL TYPIQUE DE RÉSISTANCE AU FEU

Détail typique de jonction de cloison avec résistance au feu/cloison sans résistance au feu

Détail typique de haut et bas de mur avec résistance au feu

Détail typique de haut de mur avec résistance au feu

Détail typique de résistance au feu des colonnes d'acier



NOTES:

Lorsqu'un local exige une résistance au feu, les cloisons avec résistance au feu qui l'entourent doivent être continues.

Le gypse ou les rangs de gypse de cloison avec résistance au feu doit être installé avant la cloison en résistance au feu incluant les joints et scellant feu.

ACOUSTIQUE - GÉNÉRALITÉS

1. Appliquer le scellant acoustique verticalement et horizontalement sur tout le périmètre jointement des murs, des gypses et des cloisons acoustiques, et à toutes les ouvertures et toutes les pénétrations telles celles des conduits, tuyaux, câblage ou autres.

2. S'assurer d'une étanchéité parfaite. Le scellant acoustique doit être appliqué aux deux côtés des murs et des cloisons à chaque rang de gypse et parneau sans exceptions.

3. Dans le cas des cloisons avec plusieurs épaisseurs de gypse, le scellant acoustique doit être appliqué sur le colombage de manière à appuyer la face intérieure du gypse qui le liera au colombage pour une étanchéité continue ainsi qu'à la rencontre des gypses.

4. Appliquer le scellant sur toute la longueur et avec une dimension suffisante pour combler entre le gypse et les matériaux, assemblages adjacents (dalle de béton) des murs, planchers et plafonds.

5. Construire la majorité des cloisons et leurs jonctions en utilisant des clés acoustiques pour favoriser un rendement acoustique supérieur réduisant la perte de son par voie de flambement.

6. L'entrepreneur doit aviser les professionnels par écrit des nouveaux percements et de tous détails non prévus et non mentionnés aux plans et devis pour que ceux-ci puissent en confirmer l'acceptation ou présenter une alternative.

7. L'entrepreneur doit soigneusement faire le découpage pour les prises électriques et autres prises murales ainsi qu'à plafond et plancher en faisant des lignes nettes pour réduire la dimension des fentes et bien sceller les ouvertures avec un scellant acoustique certifié pour l'application.

8. Toujours entrecroiser et bien buter les joints des panneaux de gypse lors de la superposition de ceux-ci. Lorsque nécessaire, l'entrepreneur doit s'assurer un fond de cloûture c'est-à-dire la fixation mécanique pour toutes les cloisons selon les règles de l'art.

9. Lorsqu'une tôle d'acier est demandée comme fond de vissage, appliquer un joint de scellant sur le colombage avant l'installation de la plaque. Appliquer ensuite le scellant acoustique entre le montant et la tôle une fois installée pour combler tout espace entre la tôle et le montant. S'assurer de remplir adéquatement la cloison d'isolant acoustique pour s'assurer que la tôle ne produise pas de bruit ou de vibration. Effectuer plusieurs tests avant l'installation du gypse en présence de l'architecte.

NOTES DE CLOISONS TYPES

NOTC1
À moins d'indication contraire, les cloisons seront construites du plancher jusqu'au portage du niveau supérieur (tôle). Aux plafonds apparents, finir le gypse proprement au haut du mur. Prévoir de couper le gypse en suivant le profilé des cannelures du portage en laissant un espace de 25mm entre le portage et le gypse, également remplir les cannelures d'isolant acoustique et appliquer un joint de scellant (acoustique ou coupe-feu selon la situation) entre le gypse et le portage avant les travaux de peinture.

NOTC2
Les dimensions, calibres, espacements et la quantité indiqués aux dessins des fiche-techniques n'ont qu'à titre indicatif. Avant le début des travaux, l'entrepreneur devra faire établir à l'architecte un document identique à ce projet (désign d'atelier), scellé et signé par son ingénieur, indiquant les dimensions des cloisons et renforts à utiliser en fonction des hauteurs des montants ou murs.

NOTC3
À moins d'indication contraire, les dimensions sont prises au centre du montant et au centre de la colonne pour les cloisons sèches (intérieures) et prises à la face extérieure du colombage des murs extérieurs. Au mur existant, les dimensions sont prises à la face de la mur fini.

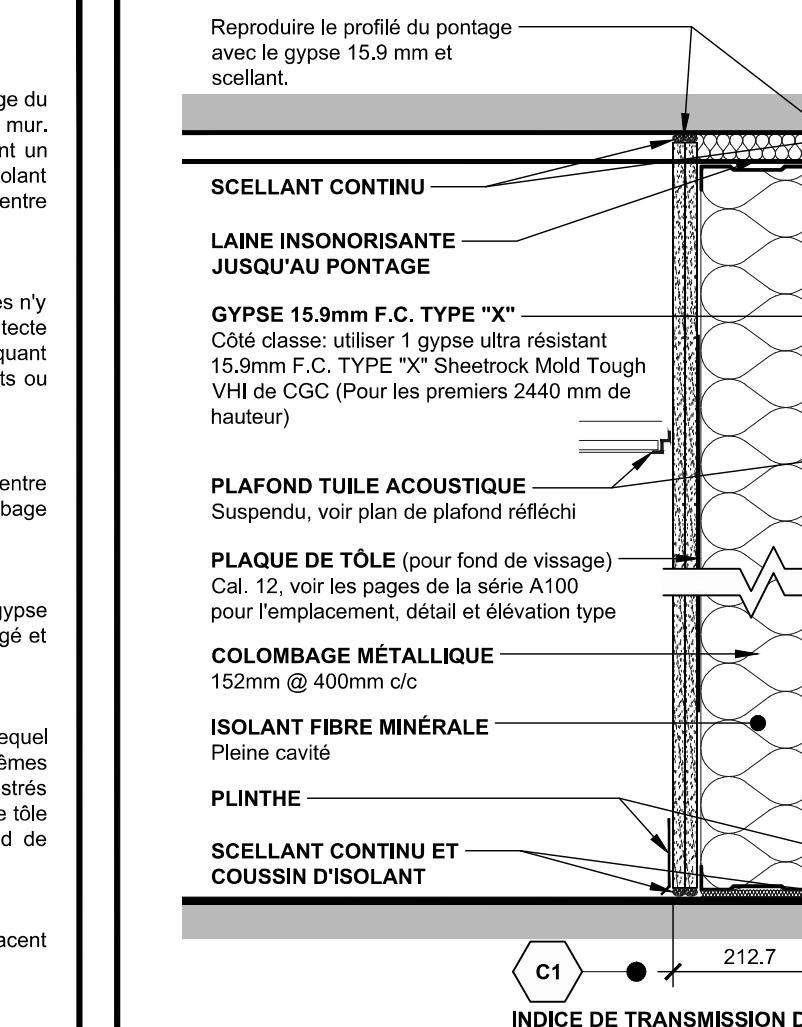
NOTC4
L'entrepreneur doit s'assurer d'appliquer un joint de scellant acoustique sous chaque gypse (entre gypse et plancher/portage) pour les cloisons n'ayant pas de résistance au feu exigé et un scellant coupe-feu aux cloisons ayant une résistance au feu.

NOTC5
Sous s'y limiter, fournir et installer une plaque d'acier de calibre 12 aux entrées pour les écrans intercalaires sont prévus. Fournir une surface de plaque d'acier de même dimensions que les tableaux de calibre 18 donne fond de vissage à tous les tableaux illustrés aux plans. Voir également le plan de fond de vissage pour autres cloisons demandant une tôle comme fond de vissage. Voir note acoustique - généralités et détail typique de fond de vissage.

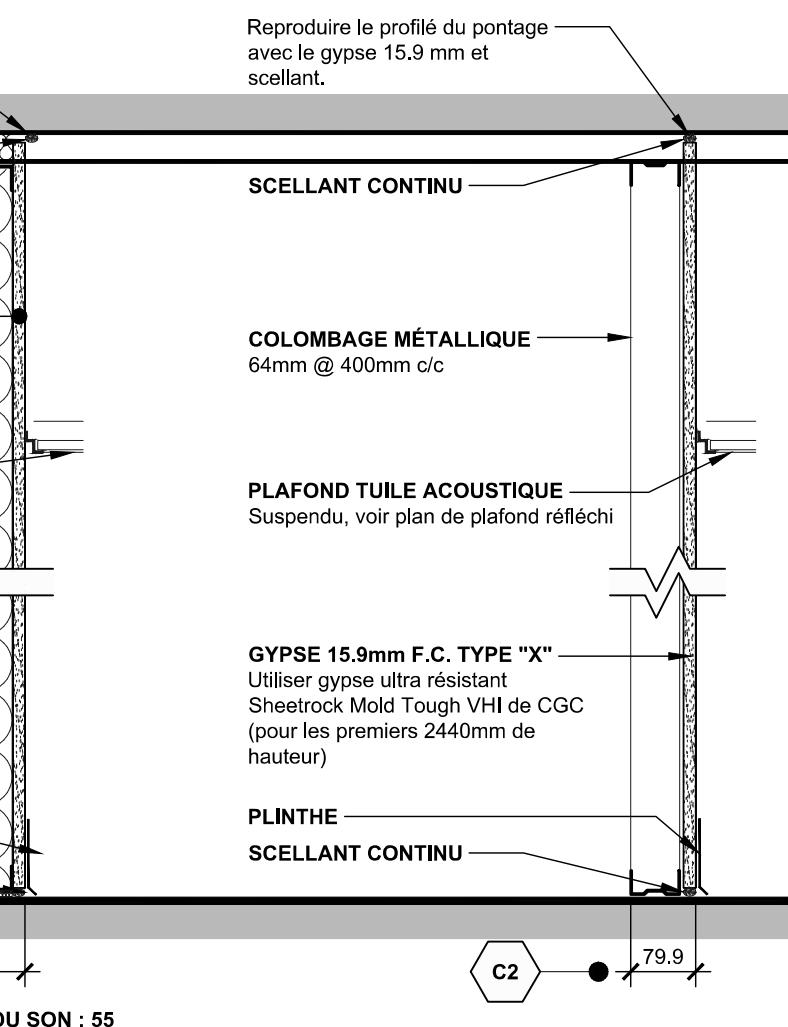
NOTC6
La distance minimale typique entre le côté extérieur d'un cadre de porte et son mur adjacent fini le plus près est de 100mm.

NOTC7
Dans ce projet, des cloisons temporaires sont prévus. L'entrepreneur doit s'assurer que la cloison temporaire séparant le chantier de l'établissement soit étanche au son et à la poussière. Il doit prévoir son enlèvement ainsi que le ragréage des surfaces une fois la cloison enlevée.

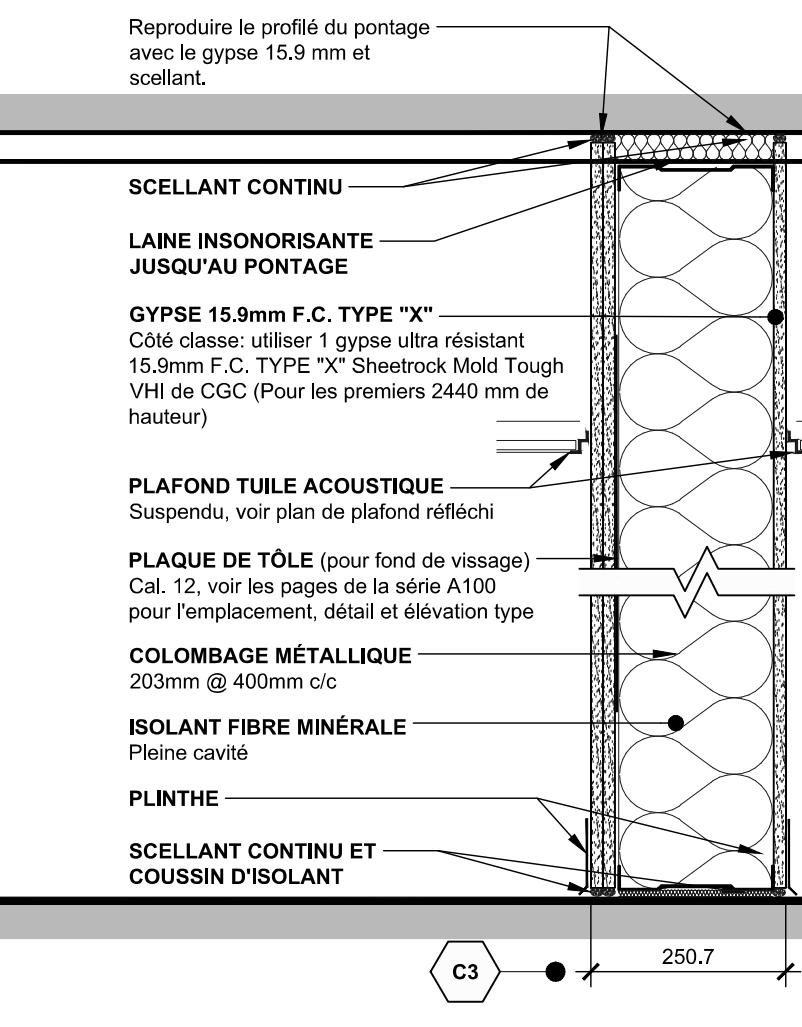
Reproduire le profilé du portage avec du gypse 15.9 mm et scellant.



Reproduire le profilé du portage avec du gypse 15.9 mm et scellant.



Reproduire le profilé du portage avec du gypse 15.9 mm et scellant.



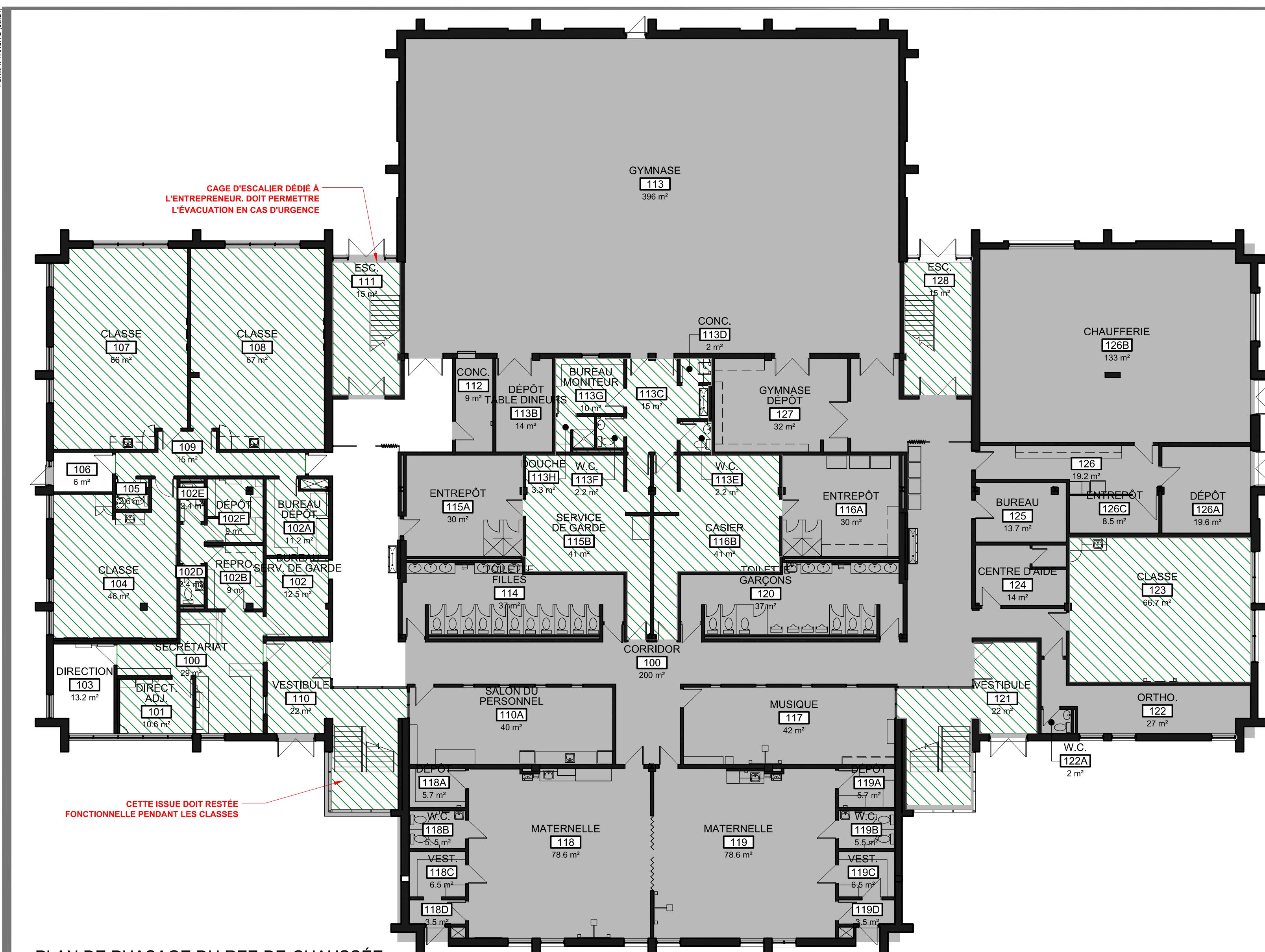
NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et en sera entièrement responsable.
Toute mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Toute différence ou omission de cotés doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il en sera tenu responsable.

© 2025 L'atelier, collectif d'architectes inc.
Tous droits réservés. Ce document et contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.

L'Atelier
architectes

Centre de services scolaire des Draveurs
ÉCOLE CARLE
Centre de services scolaire des Draveurs
Rénovation intérieure phase 5 et réfection de la toiture
306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)
NO. APPEL D'OFFRES NO. PROJET CLIENT

TITRE DU DESSIN:
- LÉGENDES
- CLOISONS TYPES
- NOTES
CONÇU PAR: A.T.I.A.C. DATE: 2025-12-05
DESSINÉ PAR: Z.M.C.I.A.C. NO. PROJET:
VERIFIÉ PAR: A.T.I.A.C. 2737-3666-25
A001



PLAN DE PHASAGE DU REZ-DE-CHAUSSE

1:150

NOTES GÉNÉRALES POUR CLOISONNEMENTS ET PROTECTIONS TEMPORAIRES:

Prendre note que la présente description des mesures de protection à mettre en place n'est pas limitative et ne restreint en rien les responsabilités et obligations de l'entrepreneur vis-à-vis de la sécurité du public et du maintien en parfait état du bâtiment et des aménagements existants.

Avant de commencer tout travail de démantèlement, l'entrepreneur doit confirmer les zones des travaux et prendre les mesures de protection nécessaires contre toute infiltration de l'humidité. Voir le [devis de procédure démantèlement](#).

Les cloisons temporaires doivent être construites avec soin et précision, serrées contre les surfaces étanches. Les cloisons sont de pleine hauteur, du plancher jusqu'au pontage structurel du niveau au-dessus. La position des cloisons temporaires ne doit pas gêner les opérations de l'établissement.

Composition de la cloison temporaire typique:

- Colombage d'acier de 92 mm à 400 mm c/c. Fixer solidement de façon à ne pas déformer.
- Pare-vapeur polyéthylène pleine surface. Joint scellé.
- Panneaux de gypse 15.9 mm types X, joints tirés. Installer de chaque côté du colombage.
- Bandes d'étanchéité, installées aux extrémités supérieure et inférieure du mur.

QUINCAILLERIE DES ACCÈS TEMPORAIRES:

Assurer une quincaillerie de porte adéquate des cages d'escalier pour l'évacuation des occupants en cas d'urgence, sous l'approbation de l'architecte avant l'installation. Les accès du chantier doivent être contrôlé et délimité de façon à être non accessible aux élèves en tout temps.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES À L'ENTREPRENEUR SUR LES PHASES DES TRAVAUX:

PHASE1 : (Période du 29/06/2026 au 21/08/2026)

Voir les zones de travaux sur les plans de phasage. (Sans s'y limiter).

Démantèlement des locaux ou les travaux en lieu. (Voir notes générales Entrepreneurs et démantèlement).

Travaux de réfection du bassin de toilette A1;

Travaux pour les nouveaux haut-parleur;

Remplacement du système de climatisation dans le secrétariat;

Travaux de remplacement de ventilation, éclairage et plafond suspendu du niveau;

Construction des cloisons temporaire incluant la pose de portes;

Travaux de peinture des locaux identifiés au rez-de-chaussée et des locaux 210, 211, 216, 217, 218, 219, 220 et du corridor 250 du niveau 2;

Travaux de réfection du corridor 250 du niveau 2;

Travaux de protection ignifuge;

Rapport d'alarme incendie fait et rapport obtenu. Les déficiences doivent être corrigées dans les délais indiqués ci-haut;

Les travaux décrits ci-haut doivent être terminés à la date indiquée ci-haut. Les corrections des déficiences ou en cas de travaux non complétés ne remettant pas la sécurité des locaux devant accessibles à partir de la fin de cette période autorisée devront être réalisées de soir et fin de semaine.

PHASE2 : (Période du 29/06/2026 au 06/12/2026)

Voir les zones de travaux sur les plans de phasage. (Sans s'y limiter).

Réaménagement des classes 204, 205, 206 et 207 et les corridors adjacents du niveau 2;

Un nouveau rapport d'alarme incendie doit être revue et rapport obtenu. Les déficiences doivent être corrigées dans les délais indiqués à la phase 2.

Démolition des cloisons temporaires et râgrage des finis;

Les travaux décrits à la phase 2 doivent être terminés à la date indiquée à la phase 2. Les corrections des déficiences ou en cas de travaux non complétés ne remettant pas la sécurité des locaux devant accessibles à partir de la fin de cette période autorisée devront être réalisées de soir et fin de semaine.

NOTES GÉNÉRALES

Démolition et râgrage:

Relevé et dessins d'atelier

Amiante:

Stationnement et accès à la cour d'école:

Enlèvement des accessoires et/ou éléments de décoration:

Entreposage et démantèlement:

Peinture:

Protections:

Inspection:

Informations et travaux supplémentaires en lien avec travaux en mécanique:

U.

1. Prévoir de perçements à la dalle de béton du niveau 2 (voir mécanique et structure pour l'emplacement).

2. Boucher avec un scellant coupe-feu toutes les ouvertures des conduits de plomberie (existantes et nouvelles) passant par le plancher et le dallage de la dalle du niveau 2.

3. Si applicable, enlever temporairement les tableaux d'affichage, tablettes, supports, etc. aux murs existants et les remettre après que les travaux soient terminés.

CAGE D'ESCALIER DÉDIÉ À L'ENTREPRENEUR. DOIT PERMETTRE L'ÉVACUATION EN CAS D'URGENCE. L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER LE DÉGAGEMENT EN TOUT TEMPS DE L'ISSUE POUR FIN D'ÉVACUATION

GYMNASIE 113 396 m²

GYMNASIE 113C 292 m²

GYMNASIE 113D 2 m²

GYMNASIE DÉPÔT 127 32 m²

CHAUFFERIE 133 m²

ENTREPÔT 126 15 m²

ENTREPÔT 126A 19.2 m²

ENTREPÔT 126C 6.5 m²

ENTREPÔT 126D 19.6 m²

BUREAU 125 13.7 m²

BUREAU 126 41 m²

BUREAU 127 30 m²

BUREAU 128 10 m²

BUREAU 129 11.2 m²

BUREAU 130 11.2 m²

BUREAU 131 11.2 m²

BUREAU 132 11.2 m²

BUREAU 133 11.2 m²

BUREAU 134 11.2 m²

BUREAU 135 11.2 m²

BUREAU 136 11.2 m²

BUREAU 137 11.2 m²

BUREAU 138 11.2 m²

BUREAU 139 11.2 m²

BUREAU 140 11.2 m²

BUREAU 141 11.2 m²

BUREAU 142 11.2 m²

BUREAU 143 11.2 m²

BUREAU 144 11.2 m²

BUREAU 145 11.2 m²

BUREAU 146 11.2 m²

BUREAU 147 11.2 m²

BUREAU 148 11.2 m²

BUREAU 149 11.2 m²

BUREAU 150 11.2 m²

BUREAU 151 11.2 m²

BUREAU 152 11.2 m²

BUREAU 153 11.2 m²

BUREAU 154 11.2 m²

BUREAU 155 11.2 m²

BUREAU 156 11.2 m²

BUREAU 157 11.2 m²

BUREAU 158 11.2 m²

BUREAU 159 11.2 m²

BUREAU 160 11.2 m²

BUREAU 161 11.2 m²

BUREAU 162 11.2 m²

BUREAU 163 11.2 m²

BUREAU 164 11.2 m²

BUREAU 165 11.2 m²

BUREAU 166 11.2 m²

BUREAU 167 11.2 m²

BUREAU 168 11.2 m²

BUREAU 169 11.2 m²

BUREAU 170 11.2 m²

BUREAU 171 11.2 m²

BUREAU 172 11.2 m²

BUREAU 173 11.2 m²

BUREAU 174 11.2 m²

BUREAU 175 11.2 m²

BUREAU 176 11.2 m²

BUREAU 177 11.2 m²

BUREAU 178 11.2 m²

BUREAU 179 11.2 m²

BUREAU 180 11.2 m²

BUREAU 181 11.2 m²

BUREAU 182 11.2 m²

BUREAU 183 11.2 m²

BUREAU 184 11.2 m²

BUREAU 185 11.2 m²

BUREAU 186 11.2 m²

BUREAU 187 11.2 m²

BUREAU 188 11.2 m²

BUREAU 189 11.2 m²

BUREAU 190 11.2 m²

BUREAU 191 11.2 m²

BUREAU 192 11.2 m²

BUREAU 193 11.2 m²

BUREAU 194 11.2 m²

BUREAU 195 11.2 m²

BUREAU 196 11.2 m²

BUREAU 197 11.2 m²

BUREAU 198 11.2 m²

BUREAU 199 11.2 m²

BUREAU 200 11.2 m²

BUREAU 201 11.2 m²

BUREAU 202 11.2 m²

BUREAU 203 11.2 m²

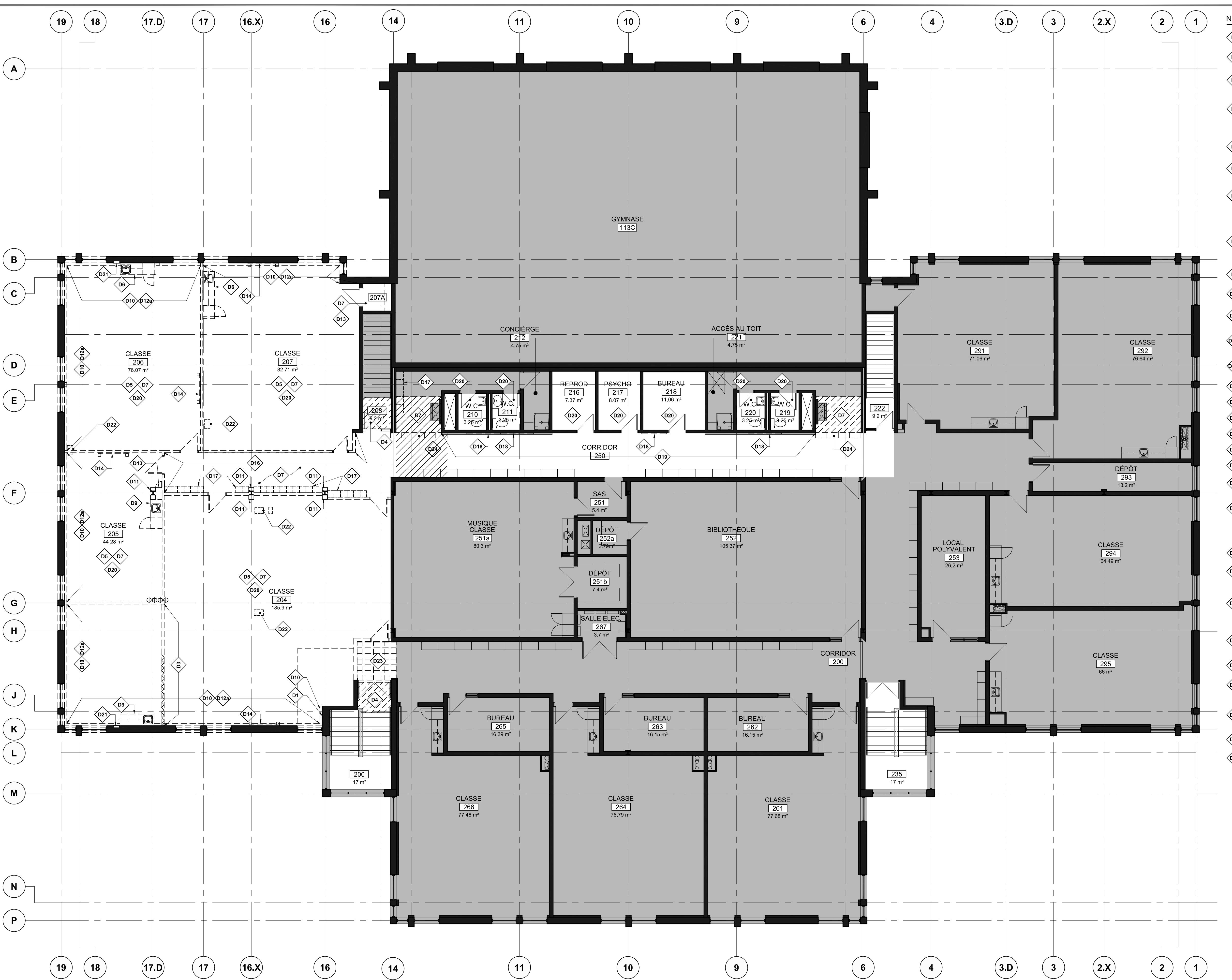
BUREAU 204 11.2 m²

BUREAU 205 11.2 m²

BUREAU 206 11.2 m²

BUREAU

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION



L'Atelier
architectes

Centre de services scolaire des Draveurs
Québec

ÉCOLE CARLE
Centre de services scolaire des Draveurs

Rénovation intérieure phase 1 et réfection de la toiture

306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)

NO. APPEL D'OFFRES

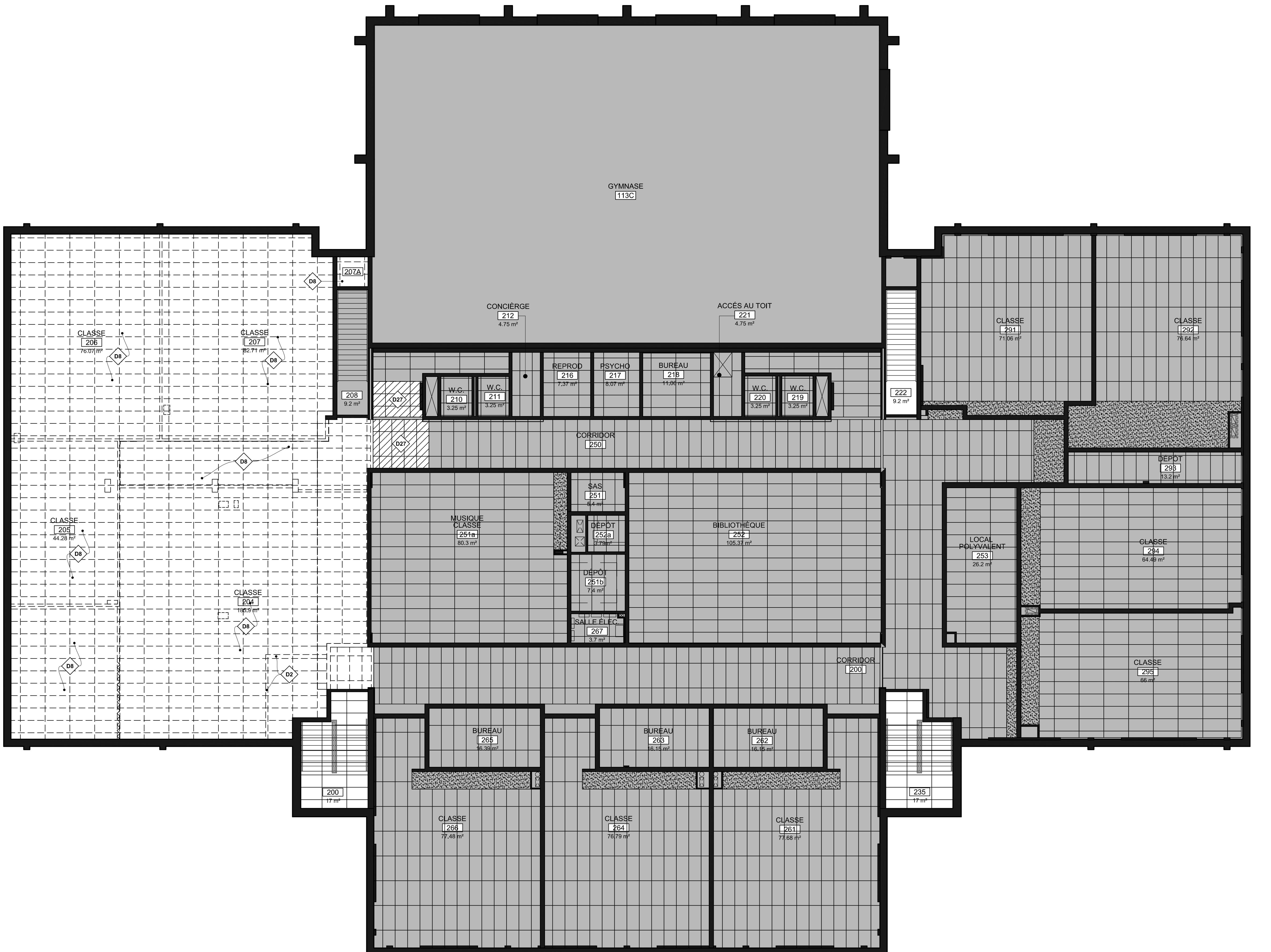
NO. PROJET CLIENT

TITRE DU DESSIN:
- PLAN DE DÉMOLITION - NIVEAU 2
- NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION

CONÇU PAR:	A.T.I.A.C.	DATE:	2025-12-05
DESSINÉ PAR:	M.-C.L.M.	No. PROJET:	
VERIFIÉ PAR:	A.T.I.A.C.		2737-3666-25

PLAN DE DÉMOLITION NIVEAU 2
1:100

A052



NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION

- D1 Panneaux de liège existants fixés au mur ou bloc de béton à enlever. Prévoir un râgrage du mur existant.
- D2 Rails avec crochets pour rideau à enlever et disposer. L'enlèvement du rail doit être effectué en condition d'amiante.
- D3 Partition divisrice souple incluant un rail et support à enlever et disposer. L'enlèvement du rail doit être effectué en condition d'amiante.
- D4 Revêtement de plancher en tuile de céramique ou terracotta existant à enlever dans la section identifiée au plan. Enlever également la plinthe et démontants sous solars de cette section. Prévoir un râgrage important des surfaces après l'enlèvement du revêtement de plancher et des plinthes.
- D5 Enlever tous les tableaux dans ce local (en condition d'amiante). Si applicable.
- D6 Mobilier existant à enlever et conserver pour réinstallation. À enlever en condition d'amiante. Si applicable.
- D7 Démolir le fini de plancher en PVC et les plinthes de caoutchouc dans ce local ou la zone illustrée. Les plinthes se trouvent sur un mur de gypse doivent être enlevées en condition d'amiante. Prévoir également l'enlèvement de la colle sur la dalle existante afin d'avoir une surface lisse.
- D8 Enlever les tuiles de plafond et la trame de plafond suspendu existantes dans tout le local ou section identifiée aux plans (en condition d'amiante). Voir note générale et devis de démontage.
- D9 Mobilier existant à démolir incluant l'évier et disposer. À enlever en condition d'amiante. Si applicable.
- D10 Cabinet d'alimentation d'eau à enlever. Voir mécanique. Boucher les ouvertures au plancher (voie structure).
- D11 Démolir le bâti de gypse recouvert de tapis entourant la colonne d'acier. Prévoir d'enlever le revêtement de tapis mural et gypse (en condition d'amiante) incluant le plinthe de caoutchouc.
- D12 Démolir les 2 jupes en condition d'amiante. Conserver le bâti de montants métalliques existant. Prévoir également d'enlever la tapiserie (en condition d'amiante).
- D13 Démolir le gypse en condition d'amiante. Conserver le bâti de montants métalliques existant. Prévoir également d'enlever la tapiserie (en condition d'amiante).
- D14 Tablettes et supports existants à enlever.
- D15 TBI et haut-parleur existant à enlever par client.
- D16 Porte de bois existante à enlever et remettre au client. Le cadre est à conserver en place. Conserver la quincaillerie.
- D17 Panneau de contreplaqué russe existant à enlever avec précaution et remettre au client.
- D18 Casiers en métal existants à enlever et remettre au client.
- D19 Tableau existant à enlever et conserver pour réinstallation. Valider avec le client l'emplacement exact.
- D20 Enlever tout équipement existant se trouvant dans ce local (meuble, étagères, affiches, tableaux), afin d'effectuer les travaux demandés. Conserver pour réinstallation. Prévoir de prendre des photos des locaux existants afin de pouvoir réinstaller les équipements au bon emplacement. Voir le tableau du matériel à démonter pour les travaux à la page A002.
- D21 Poubelle encastrée existante à enlever. À enlever en condition d'amiante. Si applicable.
- D22 Nouvelles ouvertures à faire dans la dalle existante et portage pour passage de nouveaux conduits de ventilation. La rélocalisation des conduits d'électricité sera requise à certains endroits. Voir structure, mécanique et électrique.
- D23 Revêtement de plancher existant en tuiles de céramique à démolir sur la zone identifiée au plan. Ces travaux devront être réalisés lors de la phase 2 du projet, une fois les cloisons temporaires retirées. Râgrer la dalle existante avant la pose du nouveau revêtement de céramique.
- D24 Prévoir l'enlèvement de la première rangée de revêtement de plancher existant en tuiles de céramique, afin d'avoir une tuile pleine entre le revêtement existant et nouveau.
- D25 Démolir le gypse en condition d'amiante. Conserver le bâti de montants métalliques existant (en condition d'amiante).
- D26 Enlever les tuiles de plafond et la trame de plafond suspendu existantes dans tout le local. Conserver les tuiles de plafond en bon état pour réinstallation. Voir la page A501 pour l'emplacement où les tuiles sont à réutiliser.
- D27 Enlever les tuiles de plafond existantes identifiées pour permettre d'effectuer les travaux. Conserver pour réinstallation. Conserver et protéger durant les travaux la dalle existante.
- D28 Prévoir d'enlever le gypse au périmètre de la colonne en condition d'amiante.
- D29 Enlever la brique et les blocs de béton à l'aide d'un trait de scie droit sur une largeur de 300mm afin de permettre les travaux de résistance au feu.

LÉGENDE GÉNÉRALE DES ÉLÉMENS

- ZONE NON RÉAMÉNAGÉE
Ou touchée par les travaux d'architecture
- A DÉMOLIR
Murs, cloisons et autres éléments
- MUR EXISTANT
À conserver
- CLOISON
À construire
- ISOLANT
Laine minérale
- ISOLANT
Rigide
- ISOLANT
Semi-rigide
- NOUVELLE PORTE ET CADRE
- CADRE ET PORTE EXISTANTS À CONSERVER
À peindre si situé dans la zone de travaux
- CADRE ET PORTE À DÉMOLIR
- A DÉMOLIR
Plafond suspendu en tuiles acoustique. Voir électricité.

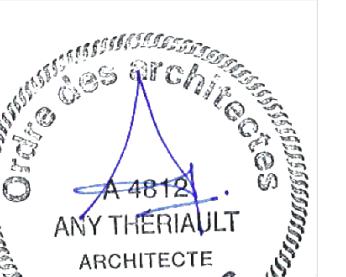
AMIANTE:
Se référer aux rapports et recommandations de l'expert-conseil en environnement pour identifier les mesures de contrôle et procédures de retrait.
Aucun travail d'enlèvement ou de perturbation de matériaux suspects ne doit être effectué sans validation préalable.

NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et sera entièrement responsable.
Toute différence ou omission de cotes doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il sera tenu responsable.

2 ÉMIS POUR SOUMISSION 2025-12-05
1 ÉMIS POUR COORDINATION 2025-10-08

Toute utilisation de ce dessin sans le sceau et la signature de l'architecte dans celui-ci est interdite et dégage l'architecte de toute responsabilité.

© 2025 L'Atelier, collectif d'architectes inc.
Tous droits réservés. Ce document et son contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.



**L'Atelier
architectes**

Centre de services scolaire des Draveurs Québec
ÉCOLE CARLE
Centre de services scolaire des Draveurs
Rénovation intérieure phase 1 et réfection de la toiture
306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (QC)
NO. APPEL D'OFFRES NO. PROJET CLIENT

TITRE DU DESSIN:
- PLAN DE DÉMOLITION DU PLAFOND NIVEAU 2
- NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION
CONÇUS PAR: A.T.J.A.C. DATE: 2025-12-05
DESSINÉ PAR: M.J.A.C.M. NO. PROJET:
VERIFIÉ PAR: A.T.J.A.C. 2737-3666-25
A054

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

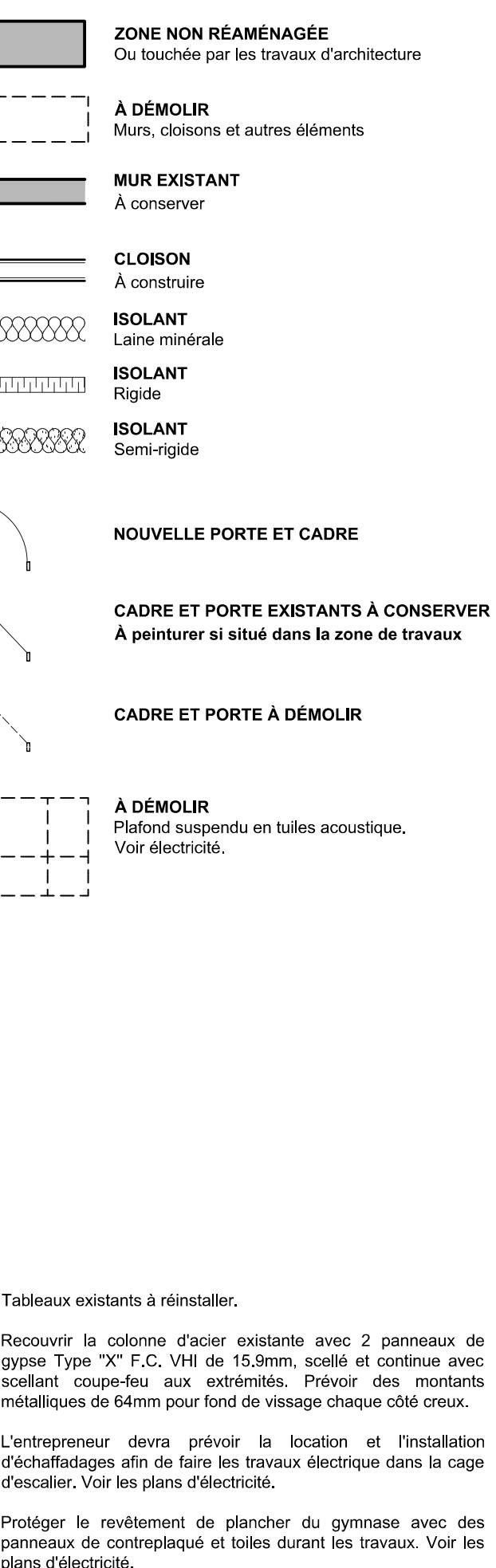


NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

(Les numéros de notes spécifiques de construction ne se suivent pas dans ce projet.)

- C1** Installer un nouvel isolant de laine de roche ainsi qu'un joint continu Hilti de 1h ULC à la hauteur du mur entre le bloc de béton et le portage. Voir [Coupe détaillé 6](#) à la page A601.
- C2** Fournir et installer un nouveau revêtement de plâtre en tuiles de céramique à la zone identifiée au plan. Prévoir la préparation de la surface et la pose de la plaque de plâtre minérale tel que le Mapacem 100 de Mapel. S'assurer que les blocs soient solidement ancrés aux murs. Prévoir l'enlevement des tuiles côté escalier. Appliquer un joint de scellant coupe-feu autour de conduit au besoin.
- C3** Prévoir d'enlever les démises et d'appareiller les niveaux de dalle avant la pose du revêtement de céramique à cet endroit.
- C4** Aux murs des cages d'escalier situés à l'étage, obstruer les ouvertures au parement de brique afin d'obtenir une résistance au feu type "X" avec 2 rangs de gypse 15,9mm F.C. type "22mm" fixés au blocs ou sur bâti @400mm c.c. cal. 20 rempli d'isolant ignifuge pour les cages d'escalier selon la situation. S'assurer que les blocs ou briques soient solidement ancrés aux murs. Prévoir l'enlevement des tuiles côté escalier. Appliquer un joint de scellant coupe-feu autour de conduit au besoin.
- C5** Fournir et installer un nouveau panneau de gypse type "X" de 13,9mm avec 2 rangs de gypse @400mm c.c. sur toute la hauteur du mur de blocs et sur bâti sur le corridor et l'escalier au plan. Installer également une nouvelle plinthe de céramique (PL1) aux endroits où il n'y a pas de unité de chauffage. Prévoir d'installer des moulures de finition à chaque extrémité des panneaux de gypse, ainsi qu'aux cadres de portes existants. Voir le détail en coupe 8 à la page A701.
- C6** Bien nettoyer et dégraisser le portage et structure de plafond existant. Appliquer l'enduit ignifuge pulvérisé à la structure et portage de la section identifiée afin d'obtenir un ULC 1h. Prendre note que la hauteur et l'espace libre pour effectuer les travaux peuvent être restreints par endroits.
- C7** Fournir et installer une nouvelle plinthe de céramique (PL1) aux murs du palier de l'escalier existant à l'étage.
- C8** Fournir et installer des nouveaux casiers de contreplaqué de finition verni tels que décrit dans les détails et détails à la page A701.
- C9** Installer une nouvelle moulure d'affichage MA1. Voir la page A551 pour emplacement et A601 pour détails.
- C10** Plaque de tôle de cal.12 pour fond de vissage d'écran interactif et de calibre 18 pour autres tableaux à fournir et installer aux cloisons de ce local ou section de mur identifiée. Voir emplacement des tableaux à la page A551. Voir détail à la page A701.
- C10** Fournir et installer une plaque de tôle de cal.2 pour fond de vissage ainsi qu'adhérer à une cloison portefeuille aux cloisons du corridor. Voir A102 pour emplacement et A701 pour élévation type. Prévoir des renforts au besoin pour assurer une fixation rigide et durable.
- C11** Prévoir de peindre tous les murs de ce local (de blocs de béton et/ou gypse), portes, cadres et retombe de gypse (existant et nouveau). Prévoir de réinstaller tous les éléments enlevés selon leur position d'origine.
- C12** Fournir et installer 2 nouveaux stores à enroulement pour couvrir complètement la fenêtre et la partie pour la partie fixe. Voir les photos à la page A601 pour plus d'information. Les dimensions doivent être présentées par l'entrepreneur.
- C13** Installer un nouvel isolant acoustique haut du mur entre le bloc de béton et le portage. Voir [Coupe détaillé 7](#) à la page A601.
- C14** Modifier le plafond de gypse coupe-feu stud au-dessus du plafond de tuiles acoustiques après les travaux de plomberie par la même composition de plafond que l'existante, soit 2 rangs de gypse de 15,9mm F.C. type "22mm" fixés au bâti avec des trous d'accès au bâti existant. Reconstruire le plafond de tuiles acoustiques se trouvant dans ce secteur avec les tuiles et suspension préalablement enlevées. Ragréer les murs au besoin.
- C15** Modifier le bâti existant, installer de l'isolant thermique, un nouveau pare-vapeur et un nouveau gypse ultra-résistant sur ce mur. Voir [coupe de mur et détail à la page A601](#). Aviser l'architecte une fois le gypse enlevé pour confirmer que les travaux puissent être effectués tel que prévu.
- C16** Effectuer l'ensemble des travaux illustrés aux plans construction dans cette zone incluant les travaux touchant (sans y limiter):
 - Système intérieur (cloison, retombe, bâtiage, plafond suspendu)
 - Rénovation de plancher
 - Peinture (éléments nouveau et existant) Voir légende et notes de peinture
 - Portes et cadres
 - Mobilier intégré, tablettes et casiers.
 - Structure
 - Ventilation, plomberie et électricité
- C17** Modifier le bâti existant, installer de l'isolant thermique, un nouveau pare-vapeur et un nouveau gypse ultra-résistant sur ce mur. Voir [coupe de mur et détail à la page A601](#). Aviser l'architecte une fois le gypse enlevé pour confirmer que les travaux peuvent être effectués tel que prévu. L'isolation et l'étanchéité aux fenêtres selon les détails illustrés à la page A601. L'enlevement et réinstallation des fenêtres est nécessaire afin de pouvoir effectuer ces travaux.
- C18** Parerage de brique à protéger durant les travaux.
- C19** Revêtement de plancher en tuiles de céramique existant à protéger durant les travaux.
- C20** Fournir et installer de nouvelles tablettes de contreplaqué au local de rangement de la classe 205. Voir les détails/élévations à la page A701.
- C21** Fournir et installer une nouvelle porte avec vitrage (voir détails des ouvertures). Installer dans le cadre existant. Peinturer le cadre existant et la nouvelle porte.
- C22** Mobilier existant (mobilier du local #206) à installer au local #108. Voir mécanique.
- C23** Mobilier existant (mobilier du local #207) à installer au local #109. S'assurer que les éléments de mobilier dans la classe et les spéc. hautes sont à réinstaller dans le local. Fournir et installer une nouvelle section de mobilier bas avec comptoir. Voir détails/élévations à la page A701. Voir mécanique.
- C24** Après avoir effectué les travaux demandés, fournir et installer un nouveau système de plafond suspendu dans ce local (incluant une nouvelle trame et de moquette).
- C25** Après avoir effectué les travaux demandés, remettre les tuiles acoustiques existantes conservées dans le système de trame de plafond existant.
- C26** Après avoir effectué les travaux demandés, construire une nouvelle retombe en montants métalliques et gypse.
- C27** Fournir et installer de nouvelles toiles solaires aux fenêtres existantes de ce local. Les dimensions doivent être présentées par l'entrepreneur.

LEGÈRE GÉNÉRALE DES ÉLÉMENS



© 2025 L'Atelier, collectif d'architectes inc.
Tous droits réservés. Ce document et son contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.

L'Atelier architectes

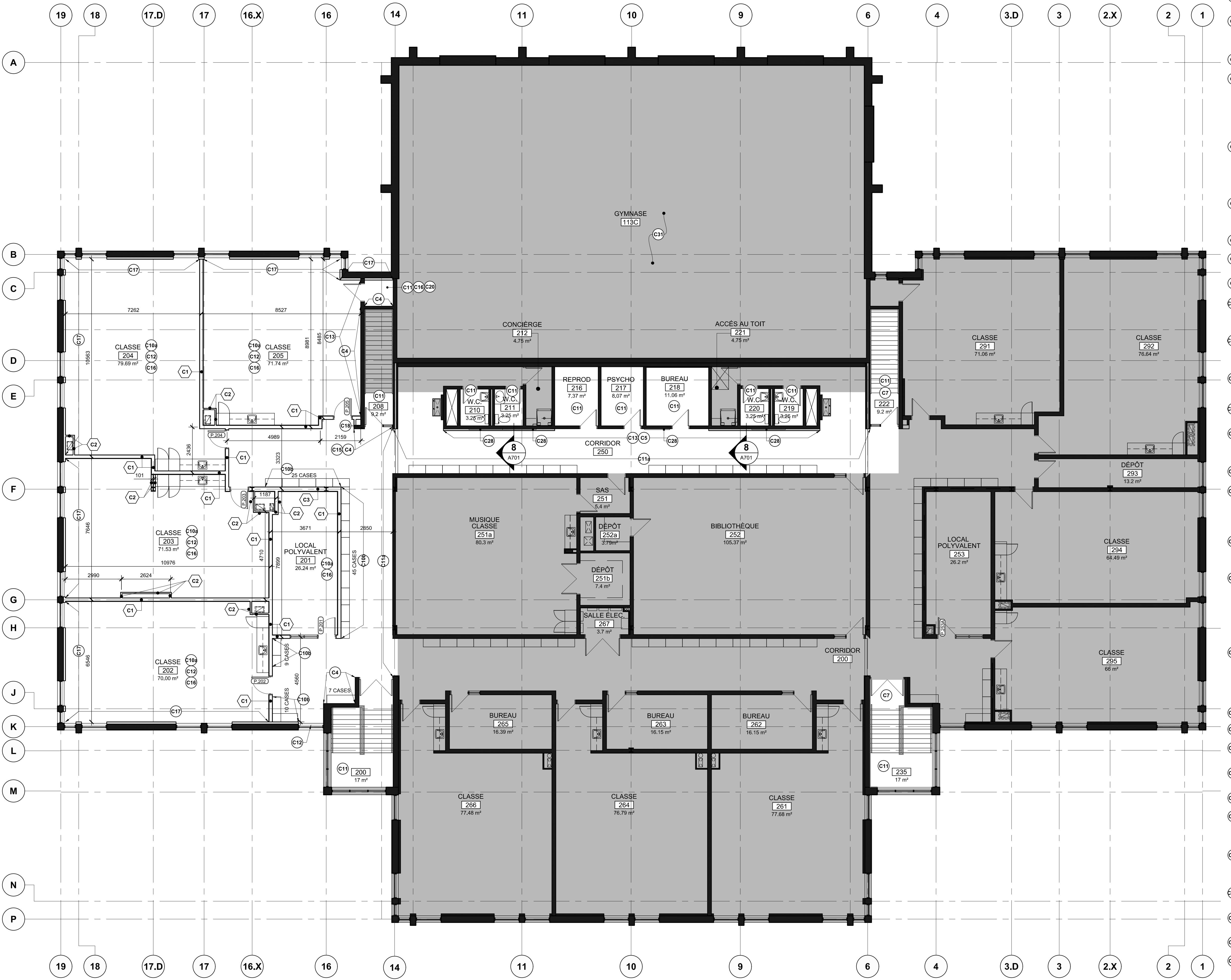
Centre de services scolaire des Draveurs Québec
ÉCOLE CARLE
Centre de services scolaire des Draveurs

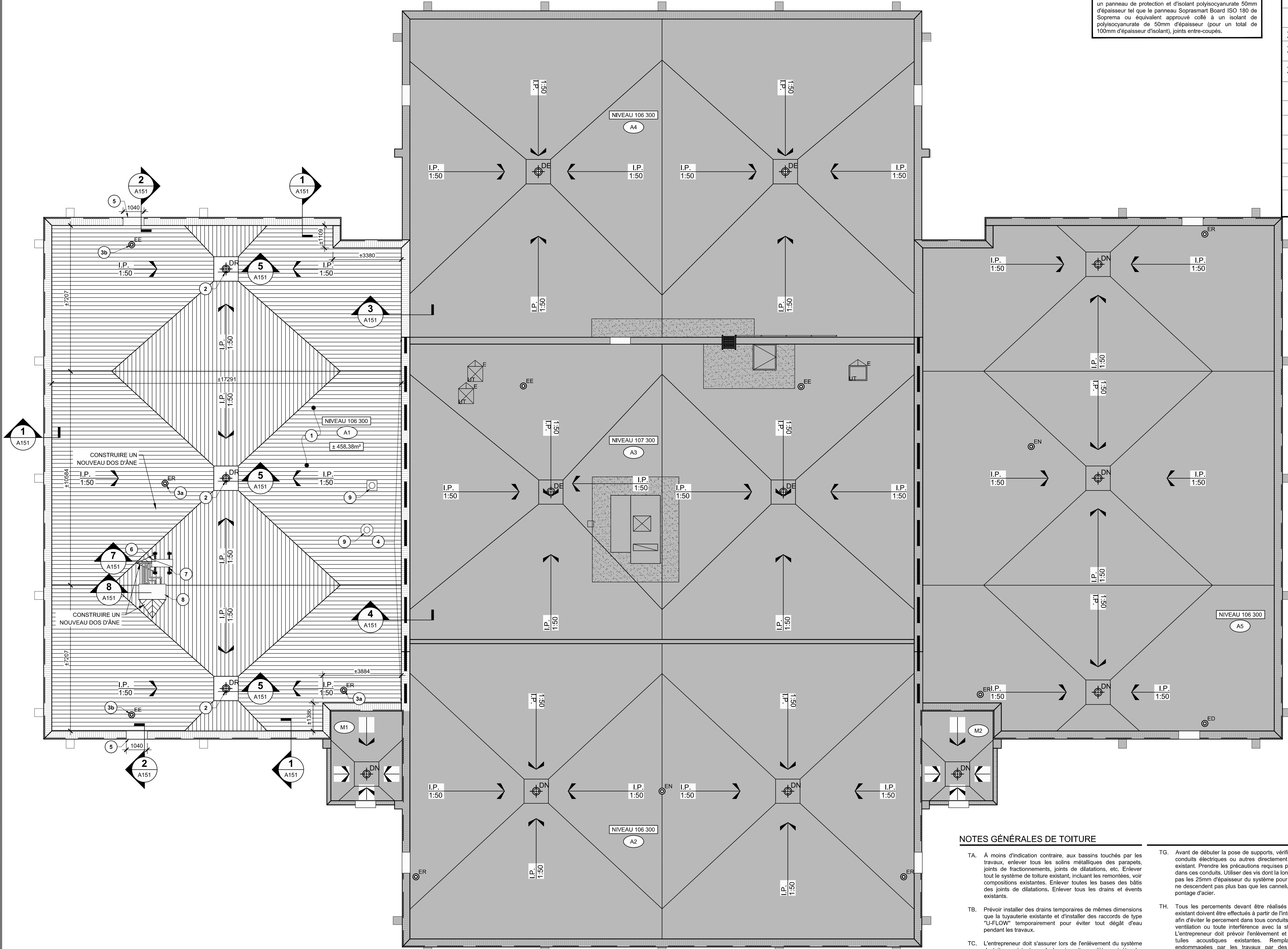
Rénovation intérieure phase 1 et réfection de la toiture
306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)
NO. APPEL D'OFFRES NO. PROJET CLIENT

TITRE DU DESSIN:
- PLAN DE CONSTRUCTION - NIVEAU 1
- NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

CONÇU PAR: A.T.I.A.C. DATE: 2025-12-05
DESSINÉ PAR: M.-C.L.M. NO. PROJET:
VERIFIÉ PAR: A.T.I.A.C. 2737-3666-25

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION





PLAN DE TOITURE

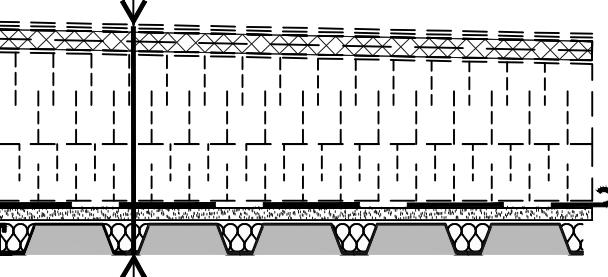
1:100

X: En option, les items identifiés d'un X peuvent être remplacés par:

Un panneau qui présente incliné une membrane sous-couche, un panneau de protection et isolant polyisocyanurate d'épaisseur tel que le panneau Soprema Bocor ISO 180 de Soprema ou équivalent approuvé collé à un isolant de polyisocyanurate de 50mm d'épaisseur (pour un total de 100mm d'épaisseur d'isolant), joints entre-coupés.

COMPOSITION DE TOITURE T1		VALEUR RSI
- Film d'air extérieur	0.03	
- Membrane en bitume élastomère de finition soudée au chalumeau, couleur blanche ayant un indice de réflectance de 78 et +	0.039	
X - Membrane sous-couche en bitume élastomère soudée au chalumeau	0.026	
X - Panneaux de protection asphaltique 4.4mm 4200 x 1200mm collé à l'isolant sur les joints	0.06	
X - Isolant rigide polyisocyanurate collé 1220mm x 1220mm (2 rangs x 50mm) joints entre coupés	4.02	
- Isolant de pente collé 1 rang de 1:50 pour permettre une pente positive vers les drains (moyenne 60mm)	2.36	
- Pare-vapeur: 1 pli, membrane élastomère soudée	0.0	
- Pare-vapeur 2 plis, 15 lbs posé à l'asphalte chaud avec couche protectrice	0.0	
- Panneau de gypse 16mm F.C.	0.08	
- Nouvel isolant dans les nervures du portage.	0.975	
- Portage d'acier existant à conserver.	0.0	
- Film d'air intérieur	0.11	
TOTAL: MOYEN	7.7 RSI	minimum: (R 43.72)

COMPOSITION EXISTANTE DES BASSINS À DEMOLIR TD1 :	
- Membrane en bitume élastomère de finition soudée au chalumeau	
- Membrane sous-couche en bitume élastomère déroulée dans de l'asphalte chaud	
- Panneau de fibre de bois de 610mm x 1220mm (2" x 4") à joints feuillure 25mm (1") d'épaisseur collé à l'isolant	
- Isolant de pente 1 rang de 1:50 pour permettre une pente positive vers les drains (asphalte chaud pleine surface)	
- Isolant rigide polyisocyanurate RSI 0.72/5mm (R 4/1"), avec pente vers les drains (1220 mm x 1220 mm x 75 mm);	
- Pare-vapeur 2 plis, 15 lbs posé à l'asphalte chaud avec couche protectrice	
- Panneau de gypse 16mm F.C.	
- Nouvel isolant dans les nervures du portage.	
- Portage d'acier existant à conserver.	
- Film d'air intérieur	



NOTES SPÉCIFIQUES - TRAVAUX DE TOITURE

1 Bassin touché par une réfection complète du bassin. Effectuer les travaux suivants:

1. Enlever les solins métalliques existants;
2. Enlever le système de toiture complet (incluant pare-vapeur et gypse). Voir la composition de toiture à démolir;
3. Enlever membrane, contreplaqué et isolant en natte aux parapets. Remplacer par une membrane de type parapet pour la nouvelle pente de débordement (voir dimensions plan);
4. Construire un nouveau système de toiture T1;
5. Prévoir ajouter de l'isolant en pente en dos d'âne autour des équipements, col de cygne etc;
6. Parapet: Enlever et remplacer, raccorder et rétardester afin d'obtenir une hauteur minimale de 200mm à partir de la toiture fine. Voir détail 1, 2 et 3 à la page A151 et les notes générales de toiture. Résolier avec de l'isolant minéral et fermer le parapet avec un contreplaqué ignifuge 15.9mm et panneau de protection 3.3mm ou un panneau DensDeck Prime selon le détail. Les joints doivent être protégés pour ne pas propager la flamme;
7. Étancher les remontées avec les membranes sous-couche et finition;
8. Remplacer les drains et événets, incluant les manchons d'évent (voir devis). Fournir des drains à débits contrôlés;
9. Remplacer les membranes sacrificées de finition autour des unités et zones de circulation;
10. Fournir et installer des nouveaux solins métalliques prépeints [SOL1]

- 2 Fournir et installer un nouveau drain (voir devis). Construire le système tel qu'indiqué au détail de drain de toiture. Prévoir une dépression de 25mm d'épaisseur sur 1220mm x 1220mm au drain. Voir détail 3 à la page A151.

- 3a Manchons d'évents existants à enlever et remplacer. Rehausser le tuyau d'évent afin d'avoir 450mm de hauteur à partir de la toiture fine (voir mécanique). Voir détail 6 à la page A151.

- 3b Évent de toit existant possiblement à enlever. Voir les plans de mécanique et électrique.

- 4 Joint de dilatation:

1. Enlever le solin de recouvrement, les membranes existantes (sous-couche et finition) aux relevés;
2. Enlever l'isolant en natte tel qu'indiqué au détail;
3. Enlever le bâti de bois et pièces de bois tel qu'ilustré au détail;
4. Reconstruire le joint de dilatation tel qu'ilustré au détail 4 de la page A151.

- 5 Nouveau débat de débordement. Voir plan de toiture pour dimensions et détail 2 à la page A151. Enlever le parement de tole extérieur, ajuster pour l'ajout du débat et réinstaller. Position exacte à confirmer en chantier avec le client et l'architecte.

- 6 Condenseur existant à enlever et conserver afin d'être réinstallé. Voir mécanique.

- 7 Support existant du condenseur à enlever afin de permettre les levages de toiture. Installer des nouveaux supports pour le condenseur existant. Coordonner la position des nouveaux supports sur place afin de s'assurer de pouvoir faire le branchement du condenseur sur la tuyauterie existante. Voir le détail 7 à la page A151. Voir plan de mécanique.

- 8 Base pour conduit de réfrigérant à démolir. Construire une nouvelle base. Voir le détail 8 à la page A151. Voir plan de mécanique.

- 9 Élement existant à enlever. Avant l'enlèvement de l'élément, l'entrepreneur doit s'assurer que l'élément n'est pas connecté à rien et qu'il n'est plus nécessaire. Voir structure pour l'ouverture dans le portage à boucher.

NOTES GÉNÉRALES DE TOITURE

TA. À moins d'indication contraire, aux bassins touchés par les travaux, enlever tous les solins métalliques des parapets, joints de fracturations, joints de dilatations, etc. Enlever tout le système de toiture existant, incluant les remontées, voir compositions existantes. Enlever toutes les bases des bâts des joints de dilatations. Enlever tous les drains et événets.

TB. Prévoir installer des drains temporaires de mêmes dimensions que la tuyauterie existante et d'installer des raccords de type "U-FLOW" temporairement pour éviter tout dégât d'eau pendant les travaux.

TC. L'entrepreneur doit s'assurer lors de l'enlèvement du système de toiture existant que le bassin soit conservé et étanche avant l'enlèvement de la partie de toiture, soit en ayant au minimum installé un nouveau parapet et scellé les remontées. Lorsque les travaux consistent à un resurfaçage et que le système d'isolation existant est conservé, l'entrepreneur doit effectuer les travaux dans des conditions climatiques adéquates pour assurer que les bassins qui constituent étanche à la fin de la journée. Dans le cas où l'entrepreneur effectue les travaux lors de conditions climatiques inadéquates (averse, brume, orage, neige, etc.), l'entrepreneur devra remplacer l'entièrement du système de toiture incluant les éléments existants qui n'étaient pas prévus être remplacés.

TD. Effectuer les renforts demandés en structure.

TE. Reconstruire le nouveau système de toiture tel que demandé et illustré aux plans.

TF. Les dimensions sont indiquées à titre indicatif. L'entrepreneur doit valider les dimensions exactes sur le site avant d'effectuer une commande de matériaux.

TG. Avant de débuter la pose de supports, vérifier la présence de conduits électriques ou autres directement sous le portage existant. Prendre les précautions nécessaires pour ne pas blesser ou endommager les conduits. Utiliser des vis dont la longueur ne dépasse pas les 25mm d'épaisseur du système pour s'assurer qu'elles ne descendent pas plus bas que les cannelures inférieures du portage existant.

TH. Tous les perçements devant être réalisés dans le portage existant doivent être effectués à partir de l'intérieur du bâtiment afin d'éviter le perçement dans tous conduits électriques ou de ventilation ou toute interférence avec la structure existante. L'entrepreneur doit prévoir l'enlèvement et réinstallation des unités actuelles existantes. Remplacer les tuiles endommagées par les travaux par des nouvelles tuiles appropriées aux existantes. Les tuiles acoustiques existantes peuvent contenir de l'amiant.

TJ. Lorsqu'il est demandé d'enlever complètement le système de toiture existant, incluant le panneau de support, l'entrepreneur doit nettoyer adéquatement les cannelures du portage de tous débris. Dans le cas où il est demandé de coller les panneaux de support du nouveau système au portage d'acier existant, l'entrepreneur doit effectuer les travaux de portage existant à l'aide d'une brosse d'acier pour enlever tout débris et produits graisseux du portage existant. L'entrepreneur doit procéder à un test d'arrachement en compagnie du surveillant de chantier (représentant de l'architecte).

TK. Les bassins de toiture A3 et A4 ont été réalisés à l'été 2023 et le bassin A2 a été réalisés à l'été 2024 et ces bassins sont couverts par une garantie. Protéger la toiture existante non touchée par les travaux.

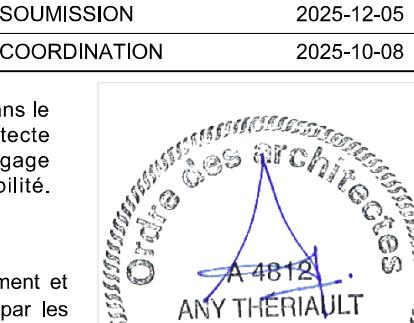
TL. Au besoin, augmenter la hauteur des parapets et des joints de dilatation afin d'obtenir une hauteur de 200mm minimum à partir de la toiture fine. S'assurer que les parapets aient la même hauteur sur tous les bassins.

NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et en sera entièrement responsable.

Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Toute différence ou omission de cotes doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il sera tenu responsable.

© 2025 L'Atelier, collectif d'architectes inc.

Tous droits réservés. Ce document et son contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.



L'Atelier
architectes

Centre de services scolaire des Draveurs Québec

ÉCOLE CARLE Centre de services scolaire des Draveurs

Rénovation intérieure phase 1 et réfection de la toiture

306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)

NO. APPEL D'OFFRES NO. PROJET CLIENT

TITRE DU DESSIN:

- PLAN DE TOITURE

- COMPOSITIONS DE TOITURE

- NOTES SPÉCIFIQUES DE TOITURE

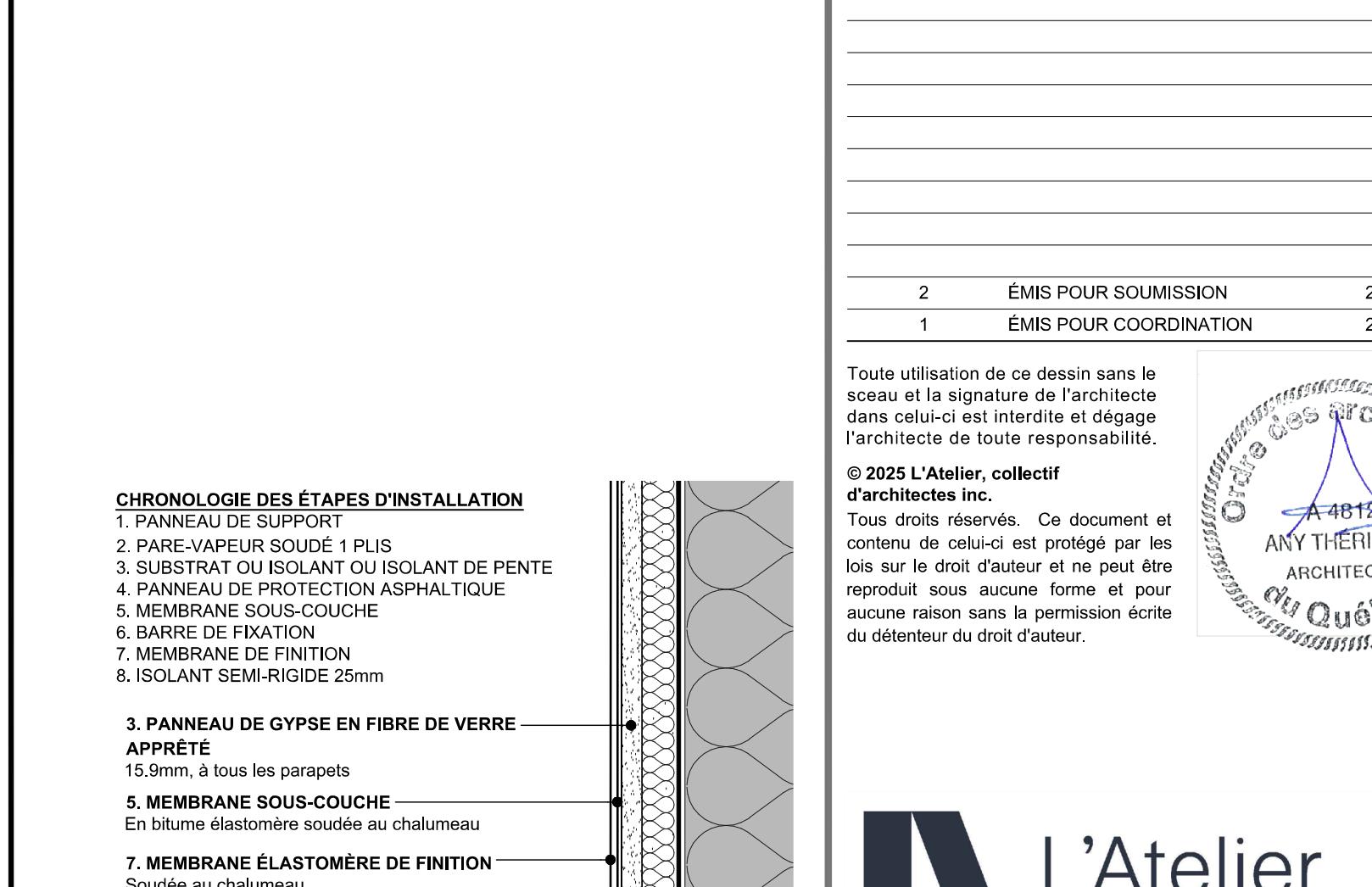
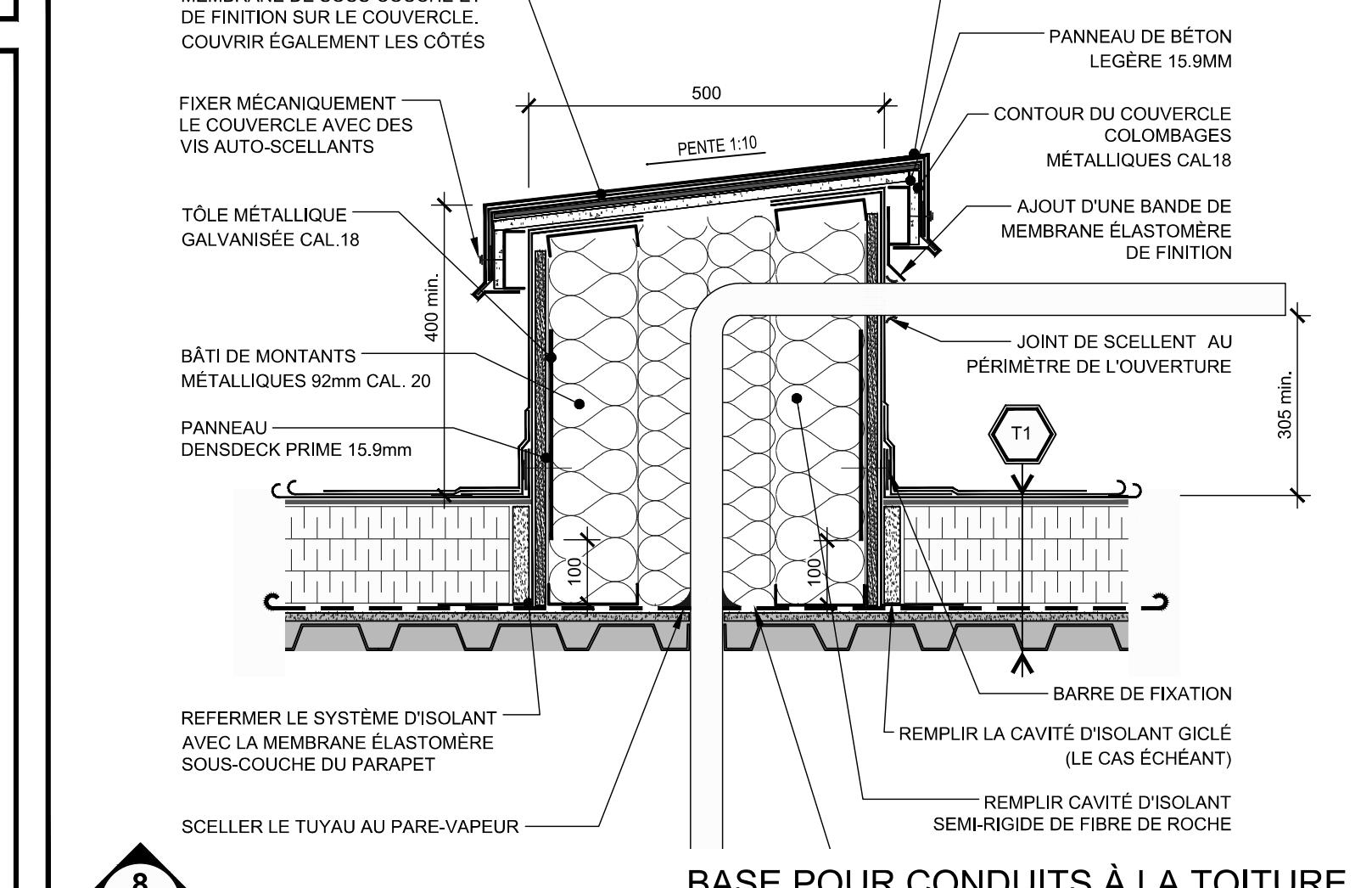
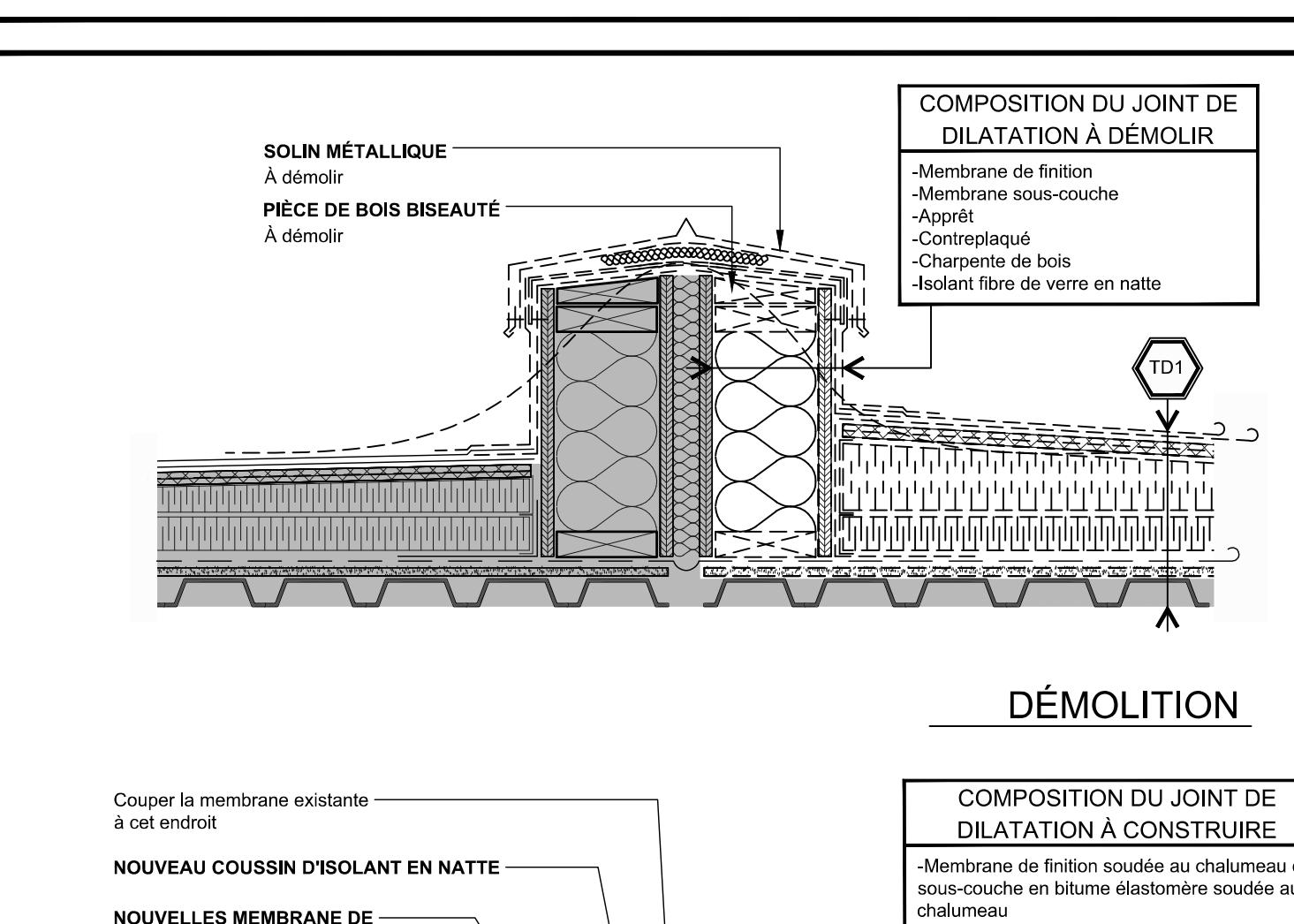
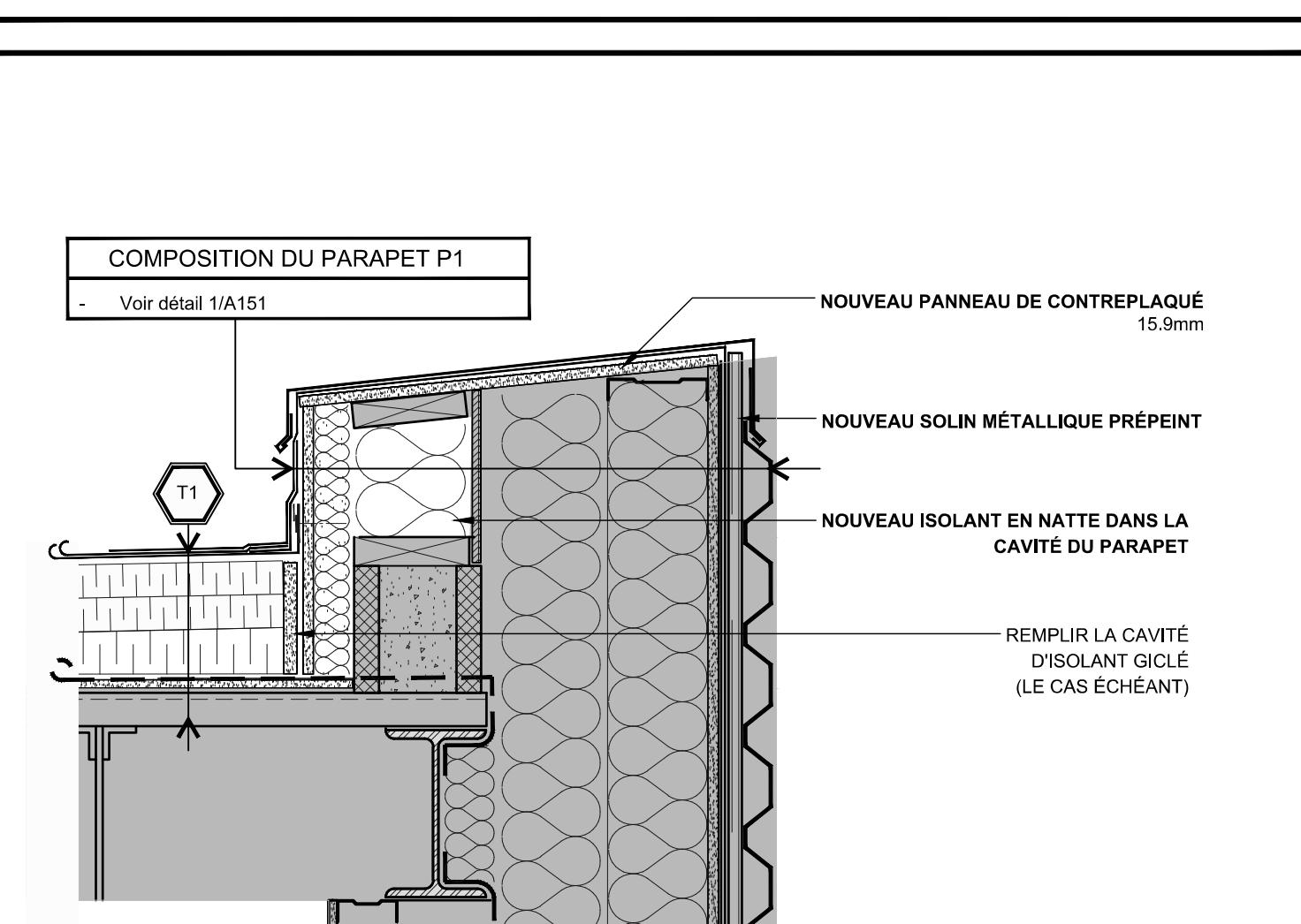
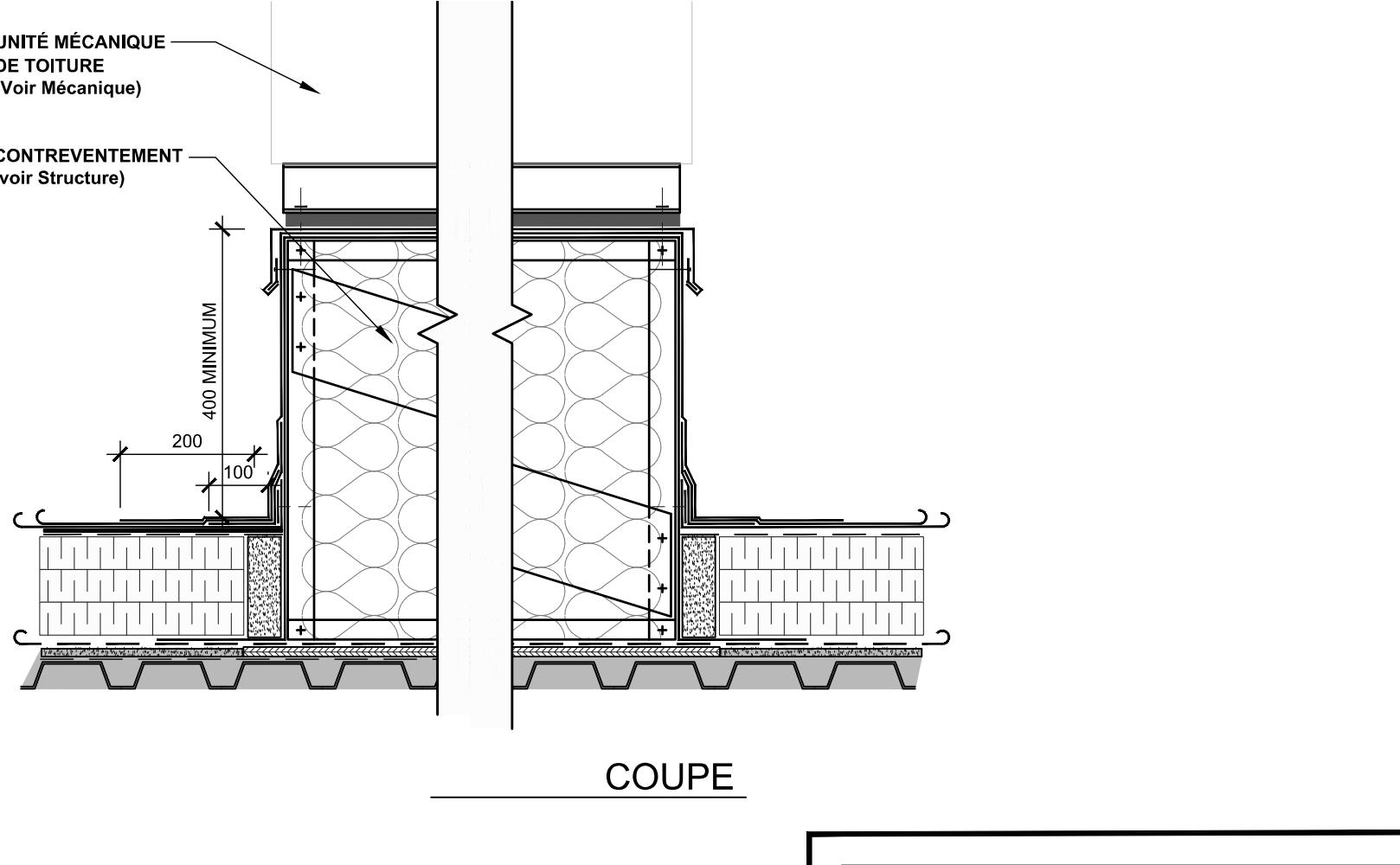
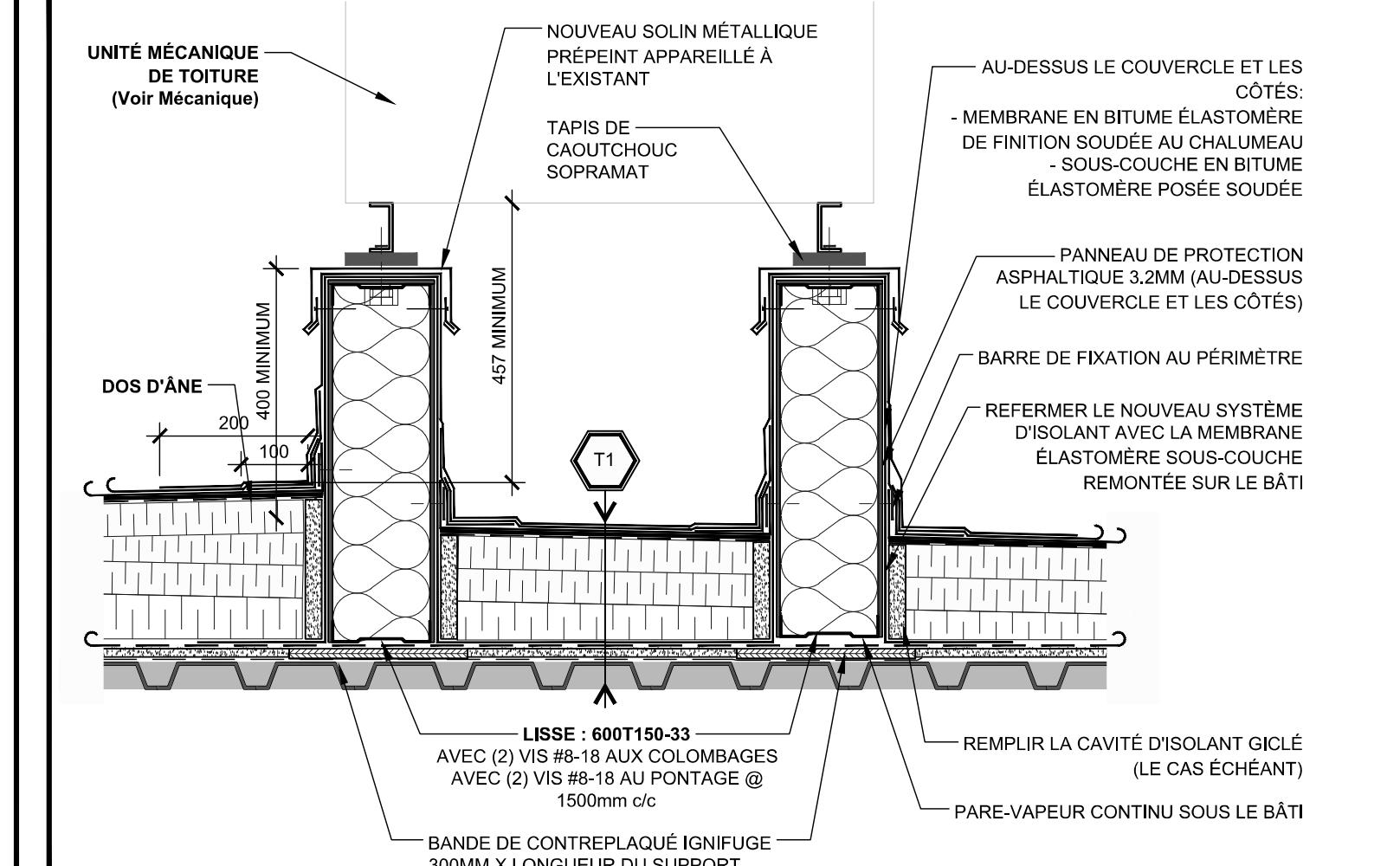
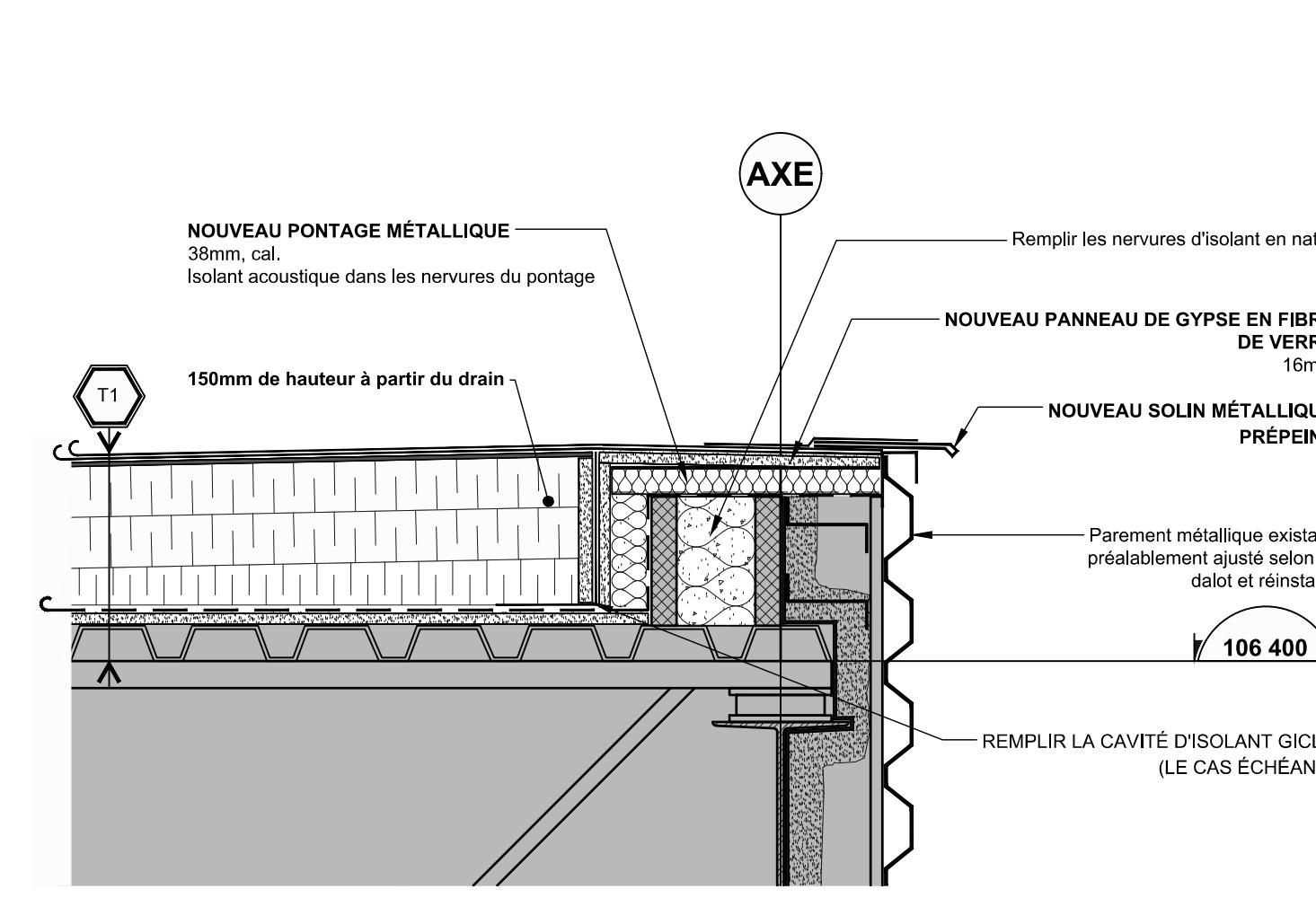
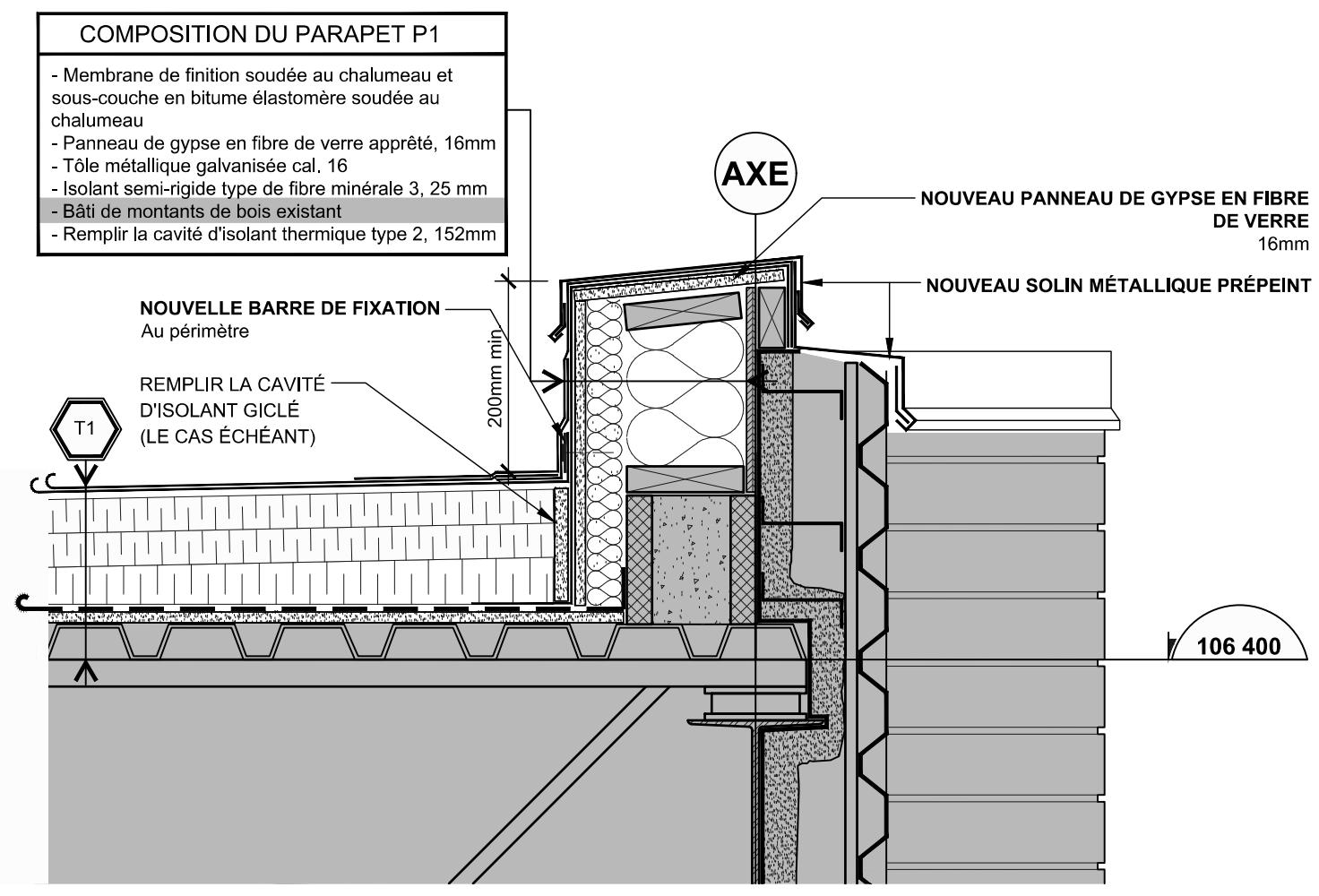
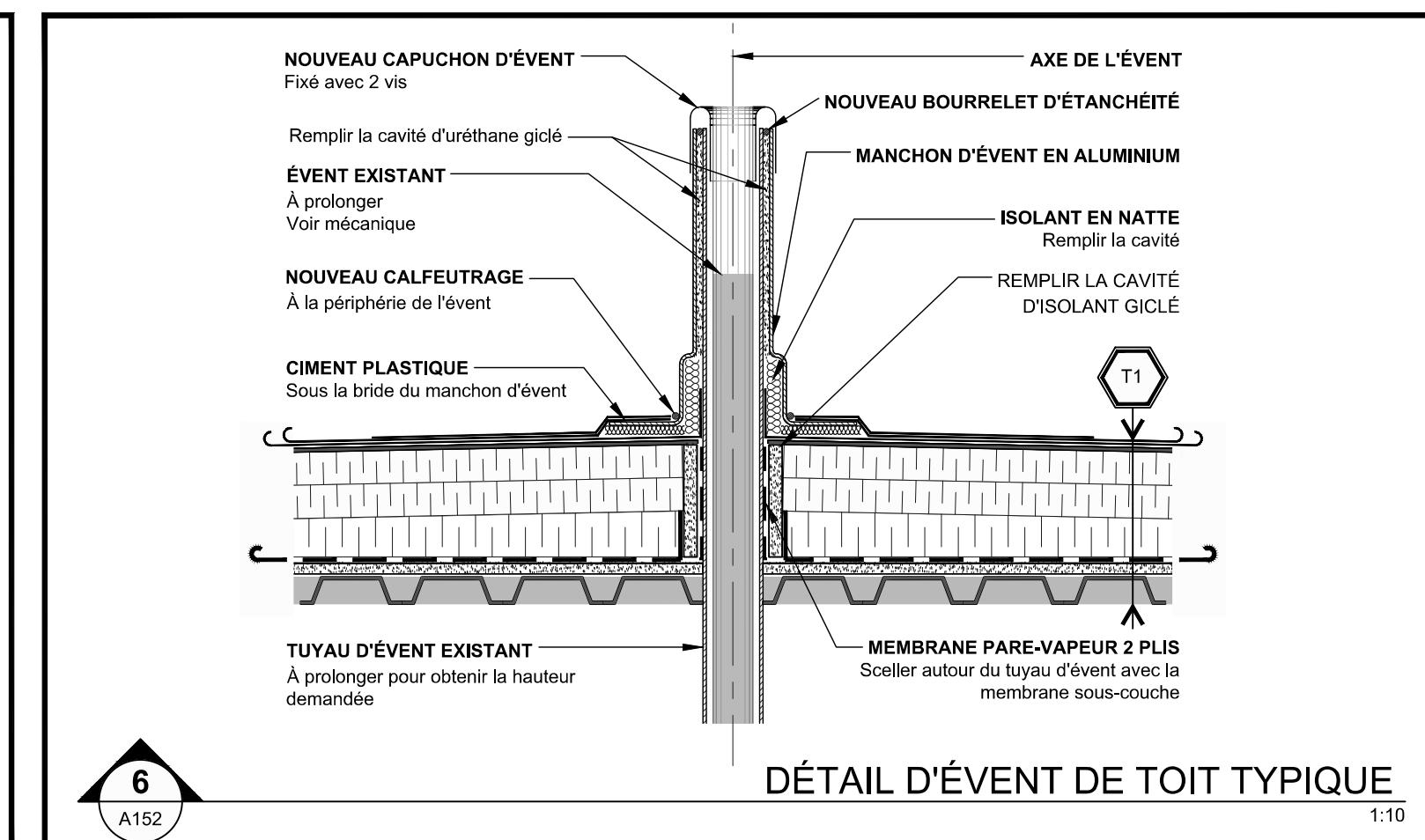
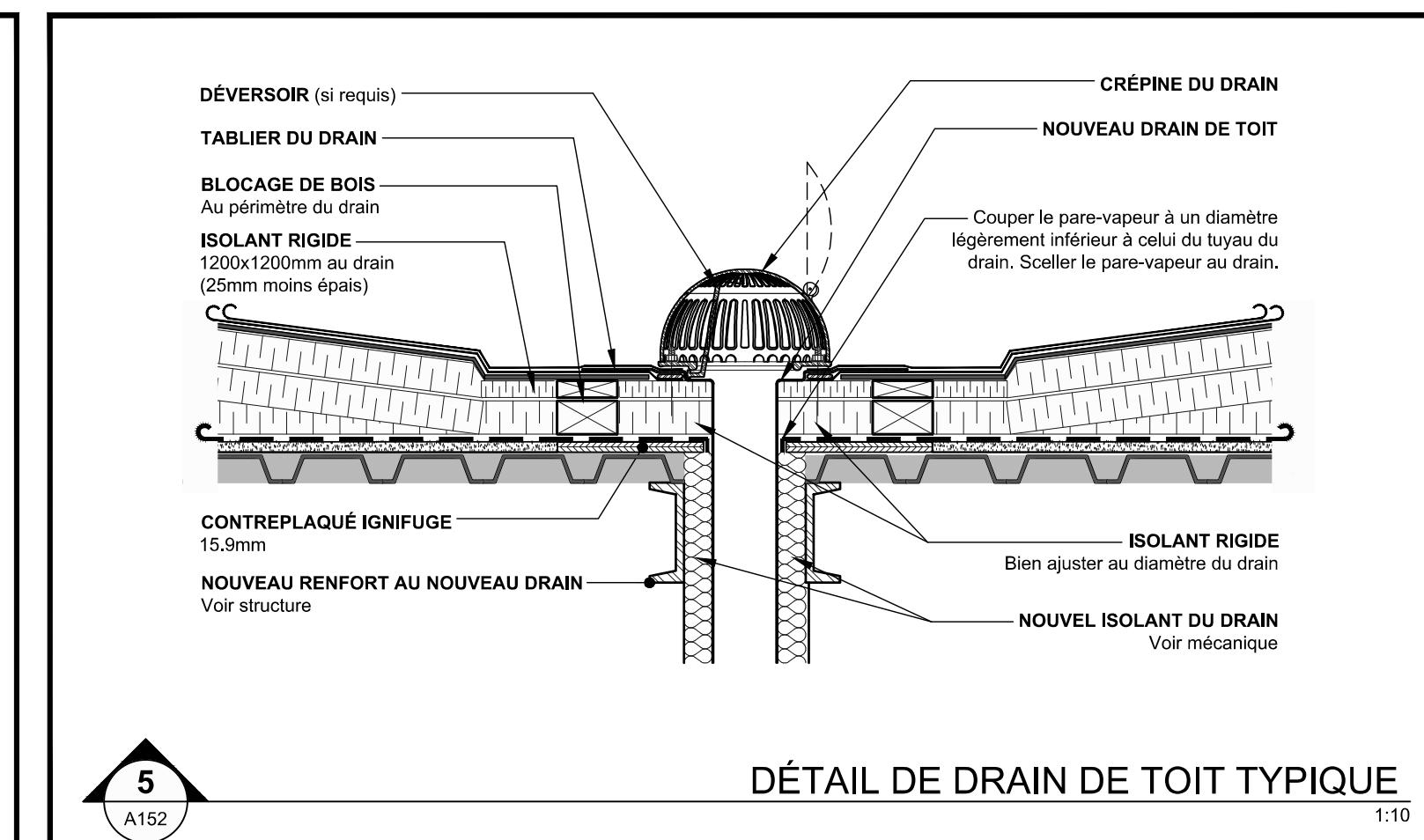
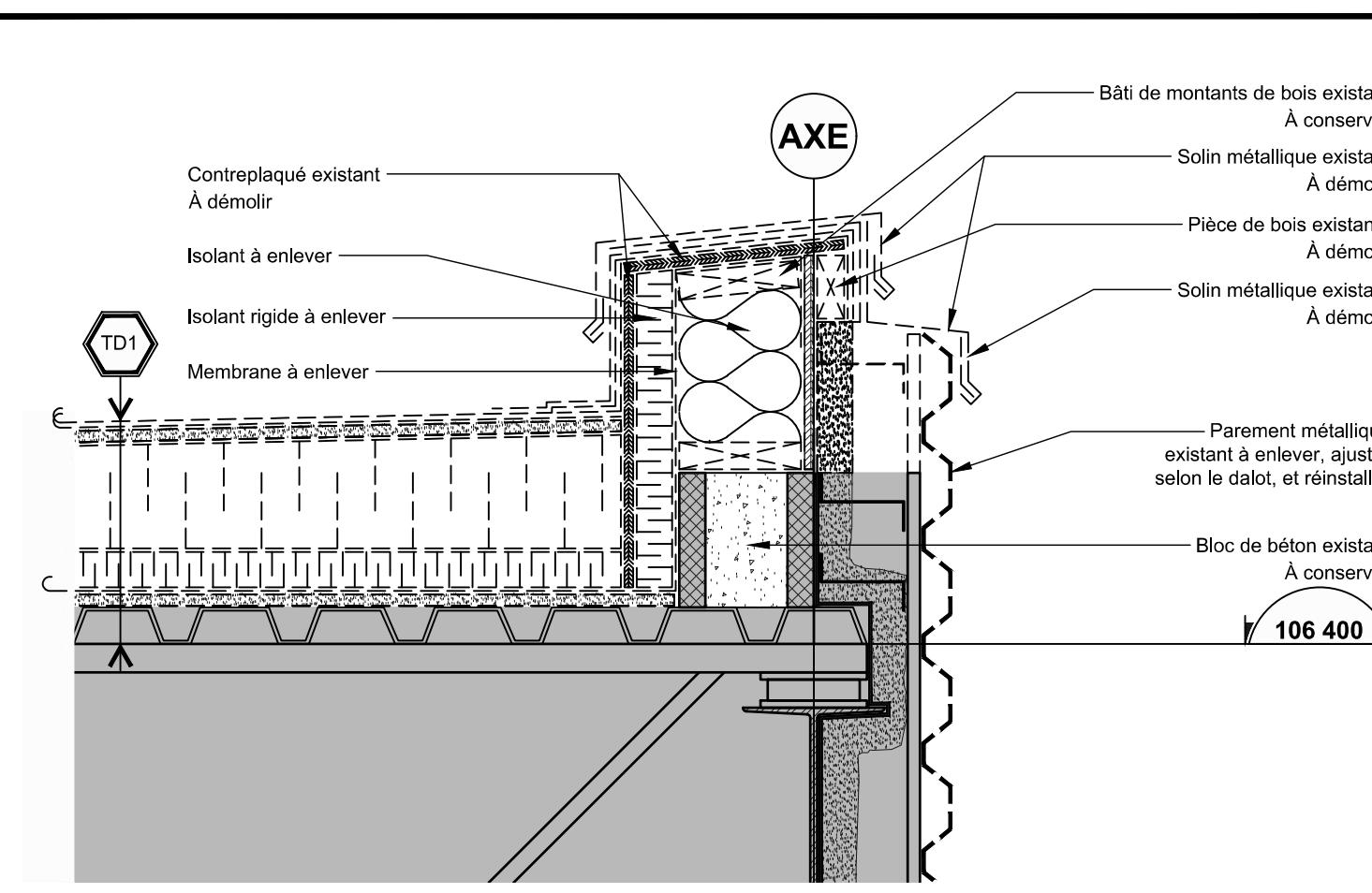
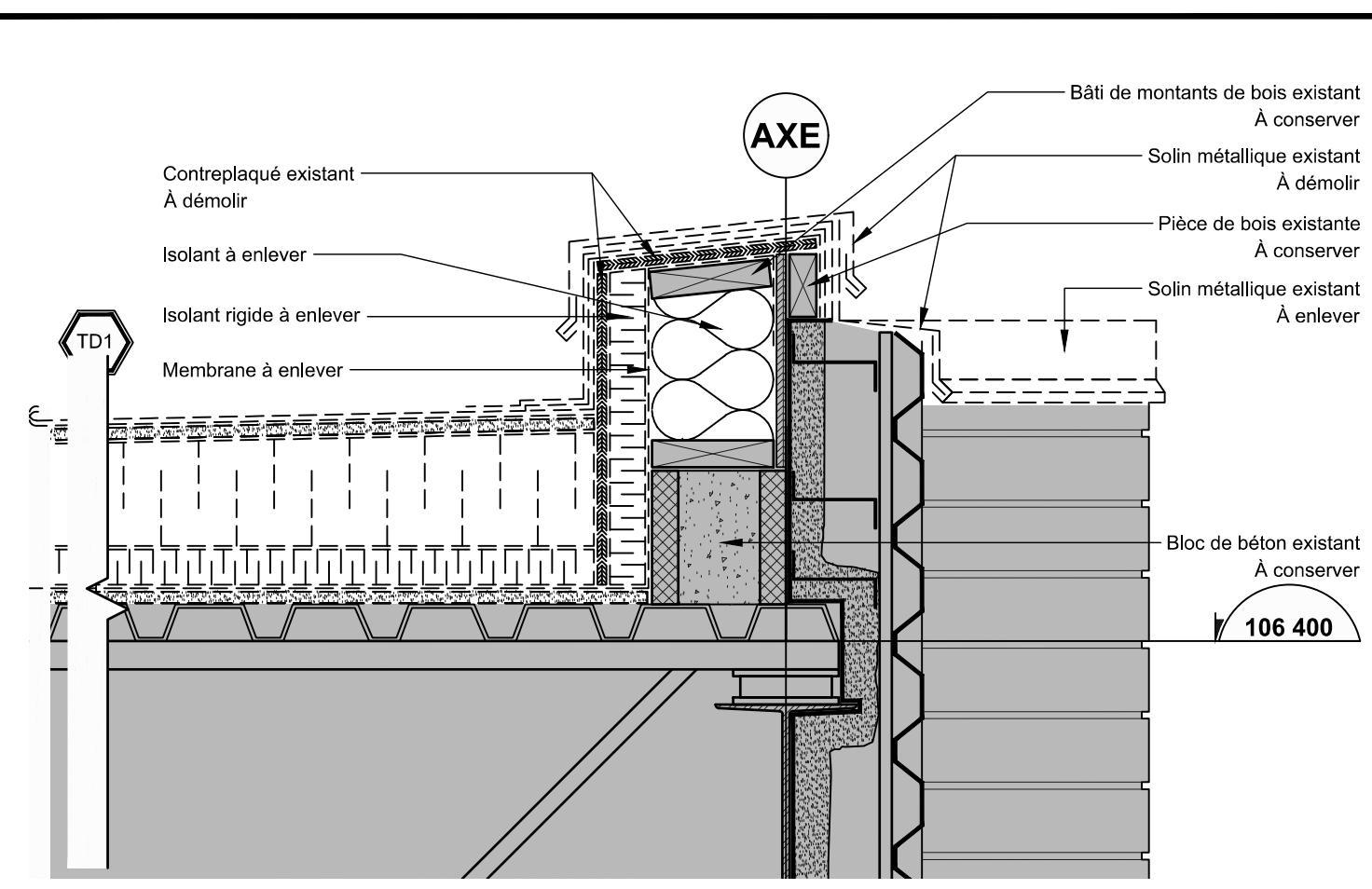
CONÇU PAR: A.T.J.A.C. DATE: 2025-12-05

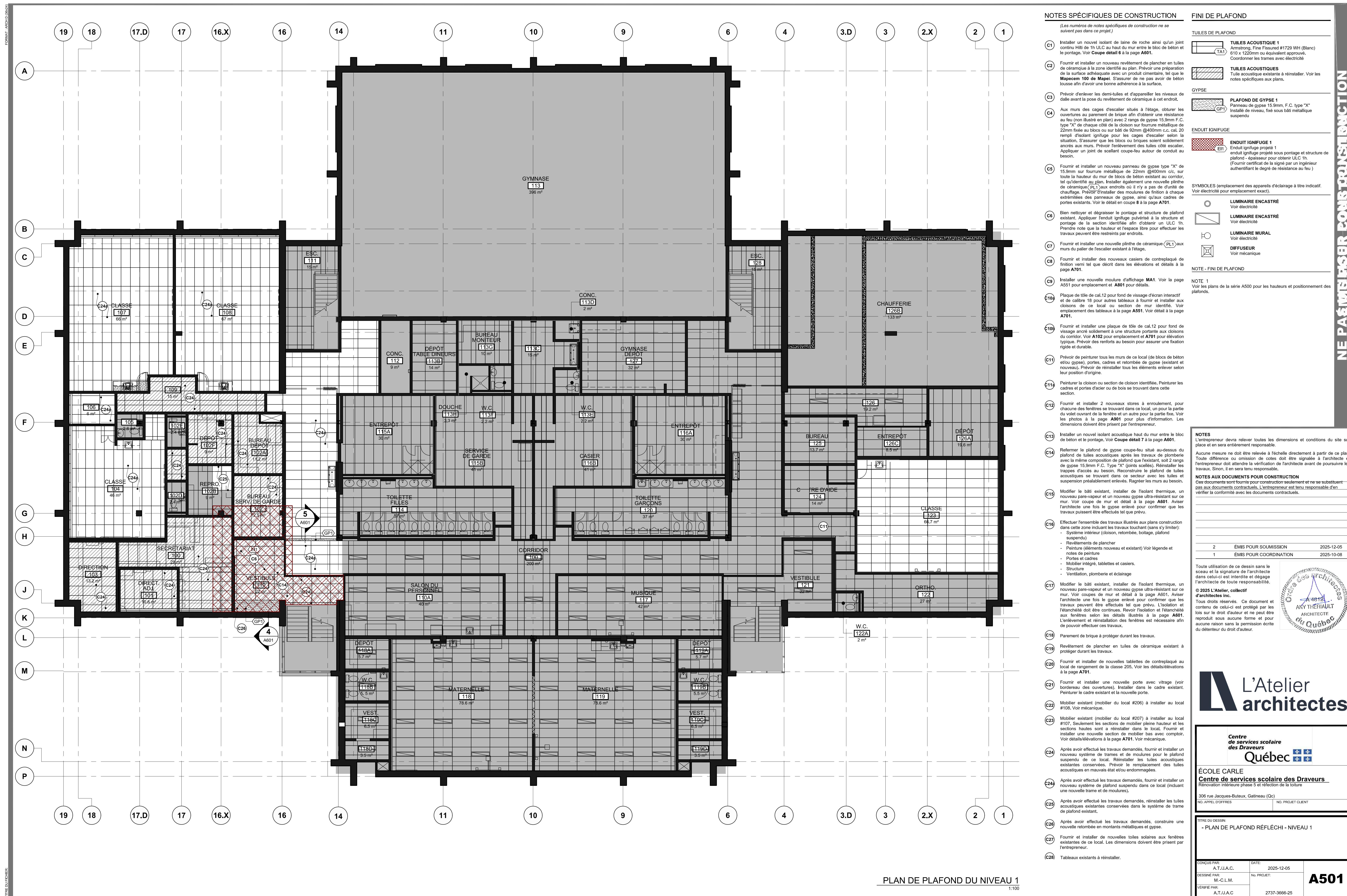
DESSINÉ PAR: M.-C.L.M. NO. PROJET:

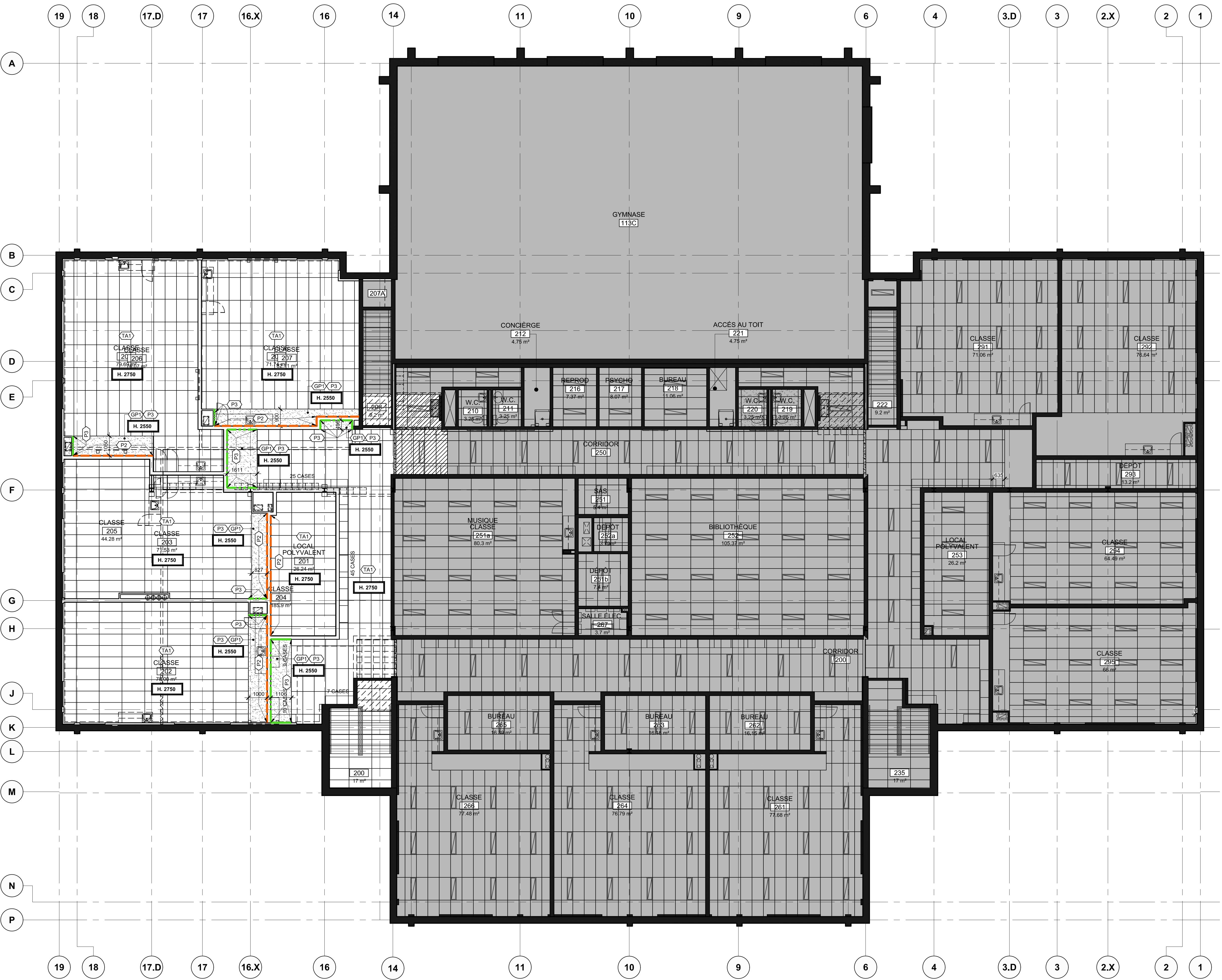
VERIFIÉ PAR: A.T.J.A.C.

2737-3666-25

A103







PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU NIVEAU 1

1/100

Centre de services scolaire des Draveurs
Québec

ÉCOLE CARLE
Centre de services scolaire des Draveurs

Rénovation intérieure phase 1 et réfection de la toiture

306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)

NO. APPEL D'OFFRES

NO. PROJET CLIENT

TITRE DU DESSIN:

- PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - NIVEAU 2

PEINTURE

MURS	FINI DE PLAFOND
P1 COULEUR PRINCIPALE 1 Benjamin Moore - # AF-15 Buée	TIULES ACOUSTIQUE 1 Armstrong, Fine Fissured #1729 WH (Blanc) 610 x 1220mm ou équivalent approuvé. Coordonner les trames avec électricité
P2 COULEUR ACCENT 1 Benjamin Moore - # 2111-50 Stone Harbour	TIULES ACOUSTIQUES Tuile acoustique existante à rénover. Voir les notes spécifiques aux plans.
P3 COULEUR ACCENT 2 Benjamin Moore - # 2029-40 Tige Verte	
PLAFONDS ET BOÎTAGES	
P5 PLAFONDS DE GYPSE Benjamin Moore - # 2029-40 Tige Verte	PLAFOND DE GYPSE 1 Panneau de gypse 15.9mm, F.C. type "X" installé de niveau, fixé sous bâti métallique suspendu
P6 RETOMBÉE DE GYPSE Benjamin Moore - # 2029-40 Tige Verte	
CADRES, PORTES ET FENÈTRES	
P9 PORTES Benjamin Moore - # 2111-50 Stone Harbour	ENDUIT IGNIFUGE 1 Enduit ignifuge projeté 1 enduit ignifuge projeté sous pontage et structure de plafond - épaisseur pour obtenir ULC 1h. (Fournir certificat de la signé par un ingénieur authentifiant le degré de résistance au feu)
P10 CADRES Benjamin Moore - # 2133-10 Noir Absolu	
P11 PORTES DE GYMNASIE CÔTÉ INTÉRIEUR Benjamin Moore - # AF-65 Fossile	
DALLE DE BÉTON	
P12 PLANCHER CHAUFFÉRIE Benjamin Moore - # 2134-40 Gris Baleine	LUMINAIRE ENCASTRÉ Voir électrique
GYMNASIE	LUMINAIRE ENCASTRÉ Voir électrique
P13 MURS (Bas des murs jusqu'à 2200mm)	LUMINAIRE MURAL Voir électrique
P14 MURS (Haut des murs à partir de 2200mm) ET PONTAGE	DIFFUSEUR Voir mécanique
NOTE - PEINTURE	
NOTE 1 À moins d'indication contraire et sauf couleurs accents, peindre tous les éléments selon leur numéro de couleur attribué dans la liste de couleurs de peinture et de vernis.	
IDENTIFICATION DES MURS ACCENTS	
P2	-----
P3	-----

NOTE 1
Voir les plans de la série A500 pour les hauteurs et positionnement des plafonds.

NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et en sera entièrement responsable.
Toute différence ou omission de cotés doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attester de la véracité de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il en sera tenu responsable.

NOTES AUX DOCUMENTS POUR CONSTRUCTION
Ces documents sont fournis pour construction seulement et ne se substituent pas aux documents contractuels. L'entrepreneur est tenu responsable d'en vérifier la conformité avec les documents contractuels.

2 ÉMIS POUR SOUMISSION 2025-12-05
1 ÉMIS POUR COORDINATION 2025-10-08

Toute utilisation de ce dessin sans le sceau et la signature de l'architecte dans celui-ci est interdite et dégage l'architecte de toute responsabilité.
© 2025 L'atelier, collectif d'architectes inc.
Tous droits réservés. Ce document et contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur. Il ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.



L'Atelier
architectes

A502

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

ite sur
e plan.
cte et
vre les

SERIES

5

1

1

1

2

1

1

3

1

Architectural floor plan of a building with various rooms and their dimensions. The plan includes a grid of columns and rows, with room labels and dimensions in French. Key rooms include CLASSE (204, 205, 203, 202, 266, 264, 261, 235, 291, 292, 293, 294, 295), LOCAL POLYVALENT (2011), CONCIÈRE (212), REPROD (216), PSYCHO (217), BUREAU (218, 220, 219, 265, 263, 262), SAS (251), MUSIQUE CLASSE (251a), BIBLIOTHÈQUE (252), and DÉPÔT (252a, 251b). The plan also shows various access points, including ACCÈS AU TOIT (221) and various PM1 access points.

ES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION

(Les numéros de notes spécifiques de construction ne se suivent pas dans ce projet.)

- Installer un nouvel isolant de laine de roche ainsi qu'un joint continu Hilti de 1h ULC au haut du mur entre le bloc de béton et le pontage. Voir **Coupe détail 6** à la page **A601**.

Fournir et installer un nouveau revêtement de plancher en tuiles de céramique à la zone identifiée au plan. Prévoir une préparation de la surface adéquate avec un produit cimentaire, tel que le **Mapecem 100 de Mapei**. S'assurer de ne pas avoir de béton lousse afin d'avoir une bonne adhérence à la surface.

Prévoir d'enlever les demi-tuiles et d'appareiller les niveaux de dalle avant la pose du revêtement de céramique à cet endroit.

Aux murs des cages d'escalier situés à l'étage, obturer les ouvertures au parement de brique afin d'obtenir une résistance au feu (non illustré en plan) avec 2 rangs de gypse 15,9mm F.C. type "X" de chaque côté de la cloison sur fourrure métallique de 22mm fixée au blocs ou sur bâti de 92mm @400mm c.c. cal. 20 rempli d'isolant ignifuge pour les cages d'escalier selon la situation. S'assurer que les blocs ou briques soient solidement ancrés aux murs. Prévoir l'enlèvement des tuiles côté escalier. Appliquer un joint de scellant coupe-feu autour de conduit au besoin.

Fournir et installer un nouveau panneau de gypse type "X" de 15,9mm sur fourrure métallique de 22mm @400mm c/c, sur toute la hauteur du mur de blocs de béton existant au corridor, tel qu'identifié au plan. Installer également une nouvelle plinthe de céramique **PL1** aux endroits où il n'y a pas de d'unité de chauffage. Prévoir d'installer des moulures de finition à chaque extrémités des panneaux de gypse, ainsi qu'aux cadres de portes existants. Voir le détail en coupe **8** à la page **A701**.

Bien nettoyer et dégraissier le pontage et structure de plafond existant. Appliquer l'enduit ignifuge pulvérisé à la structure et pontage de la section identifiée afin d'obtenir un ULC 1h. Prendre note que la hauteur et l'espace libre pour effectuer les travaux peuvent être restreints par endroits.

Fournir et installer une nouvelle plinthe de céramique **PL1** aux murs du palier de l'escalier existant à l'étage.

Fournir et installer des nouveaux casiers de contreplaqué de finition verni tel que décrit dans les élévations et détails à la page **A701**.

Installer une nouvelle moulure d'affichage **MA1**. Voir la page **A551** pour emplacement et **A801** pour détails.

Plaque de tôle de cal.12 pour fond de vissage d'écran interactif et de calibre 18 pour autres tableaux à fournir et installer aux cloisons de ce local ou section de mur identifiée. Voir emplacement des tableaux à la page **A551**. Voir détail à la page **A701**.

Fournir et installer une plaque de tôle de cal.12 pour fond de vissage ancré solidement à une structure portante aux cloisons du corridor. Voir **A102** pour emplacement et **A701** pour élévation typique. Prévoir des renforts au besoin pour assurer une fixation rigide et durable.

Prévoir de peindre tous les murs de ce local (de blocs de béton et/ou gypse), portes, cadres et retombée de gypse (existant et nouveau). Prévoir de réinstaller tous les éléments enlever selon leur position d'origine.

Peindre la cloison ou section de cloison identifiée. Peindre les cadres et portes d'acier ou de bois se trouvant dans cette section.

Fournir et installer 2 nouveaux stores à enroulement, pour chacune des fenêtres se trouvant dans ce local, un pour la partie du volet ouvrant de la fenêtre et un autre pour la partie fixe. Voir les photos à la page **A901** pour plus d'information. Les dimensions doivent être prises par l'entrepreneur.

Installer un nouvel isolant acoustique haut du mur entre le bloc de béton et le pontage. Voir **Coupe détail 7** à la page **A601**.

Refermer le plafond de gypse coupe-feu situé au-dessus du plafond de tuiles acoustiques après les travaux de plomberie avec la même composition de plafond que l'existant, soit 2 rangs de gypse 15,9mm F.C. Type "X" (joints scellés). Réinstaller les trappes d'accès au besoin. Reconstruire le plafond de tuiles acoustiques se trouvant dans ce secteur avec les tuiles et suspension préalablement enlevées. Ragerer les murs au besoin.

Modifier le bâti existant, installer de l'isolant thermique, un nouveau pare-vapeur et un nouveau gypse ultra-résistant sur ce mur. Voir coupes de mur et détail à la page **A601**. Aviser l'architecte une fois le gypse enlevé pour confirmer que les travaux peuvent être effectués tel que prévu. L'isolation et l'étanchéité doit être continues. Revoir l'isolation et l'étanchéité aux fenêtres selon les détails illustrés à la page **A601**. L'enlèvement et réinstallation des fenêtres est nécessaire afin de pouvoir effectuer ces travaux.

Parement de brique à protéger durant les travaux.

Revêtement de plancher en tuiles de céramique existant à protéger durant les travaux.

Fournir et installer de nouvelles tablettes de contreplaqué au local de rangement de la classe 205. Voir les détails/élévations à la page **A701**.

Fournir et installer une nouvelle porte avec vitrage (voir bordereau des ouvertures). Installer dans le cadre existant. Peindre le cadre existant et la nouvelle porte.

Mobilier existant (mobilier du local #206) à installer au local #108. Voir mécanique.

Mobilier existant (mobilier du local #207) à installer au local #107. Seulement les sections de mobilier pleine hauteur et les sections hautes sont à réinstaller dans le local. Fournir et installer une nouvelle section de mobilier bas avec comptoir. Voir détails/élévations à la page **A701**. Voir mécanique.

Après avoir effectué les travaux demandés, fournir et installer un nouveau système de trames et de moulures pour le plafond suspendu de ce local. Réinstaller les tuiles acoustiques existantes conservées. Prévoir le remplacement des tuiles acoustiques en mauvais état et/ou endommagées.

Après avoir effectué les travaux demandés, fournir et installer un nouveau système de plafond suspendu dans ce local (incluant une nouvelle trame et de moulures).

Après avoir effectué les travaux demandés, réinstaller les tuiles acoustiques existantes conservées dans le système de trame de plafond existant.

Après avoir effectué les travaux demandés, construire une nouvelle retombée en montants métalliques et gypse.

Fournir et installer de nouvelles toiles solaires aux fenêtres existantes de ce local. Les dimensions doivent être prises par l'entrepreneur.

Tableaux existants à réinstaller.

CARREAUX DE CÉRAMIQUE 1
Daltile - Neospeck, Couleur: NE03 light grey, fini non poli 30 x 60cm (12 x 24")

CARREAUX DE VINYLE 1
Armstrong, Série Excelon
Couleur 51911, Classic White 12 x 12"

CARREAUX DE VINYLE 2
Tarkett, Série Melodia
Couleur Dove Grey CG 24 x 24"

PLINTHE

PLINTHE 1 (céramique) 100mm de hauteur
Même fini que le plancher de céramique **CR1**

PLINTHE 2 (caoutchouc) applicable à TV1 TV2
Johnsonite, Couleur: à déterminer

NOTE - FINI DE PLANCHER

NOTE 1
Prévoir de la tuile **TV1** sous le mobilier intégré touché par les travaux.

PROTECTION MURALE

PROTECTION MURALE 1
Acrovyn - 1mm
Couleur: #314 Ozark, avec moulures acrovyn de même couleur que les panneaux
Hauteur: 1220mm
Voir le devis pour les spécifications.

C29 Recouvrir la colonne d'acier existante avec 2 panneaux de gypse Type "X" F.C. V.HI de 15,9mm, scellé et continue avec scellant coupe-feu aux extrémités. Prévoir des montants métalliques de 64mm pour fond de vissage chaque côté creux.

C30 L'entrepreneur devra prévoir la location et l'installation d'échafafades afin de faire les travaux électriques dans la cage d'escalier. Voir les plans d'électricité.

C31 Protéger le revêtement de plancher du gymnase avec des panneaux de contreplaqué et toiles durant les travaux. Voir les plans d'électricité.

NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site et en sera entièrement responsable.
Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce dessin. Toute différence ou omission de cotes doit être signalée à l'architecte. L'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il en sera tenu responsable.

2 ÉMIS POUR SOUMISSION 2025-12-
1 ÉMIS POUR COORDINATION 2025-10-

Toute utilisation de ce dessin sans le sceau et la signature de l'architecte dans celui-ci est interdite et dégage l'architecte de toute responsabilité.

© 2025 L'Atelier, collectif d'architectes inc.
Tous droits réservés. Ce document et contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.

Ordre des architectes du Québec
A 4812
ANY THERIAULT
ARCHITECTE

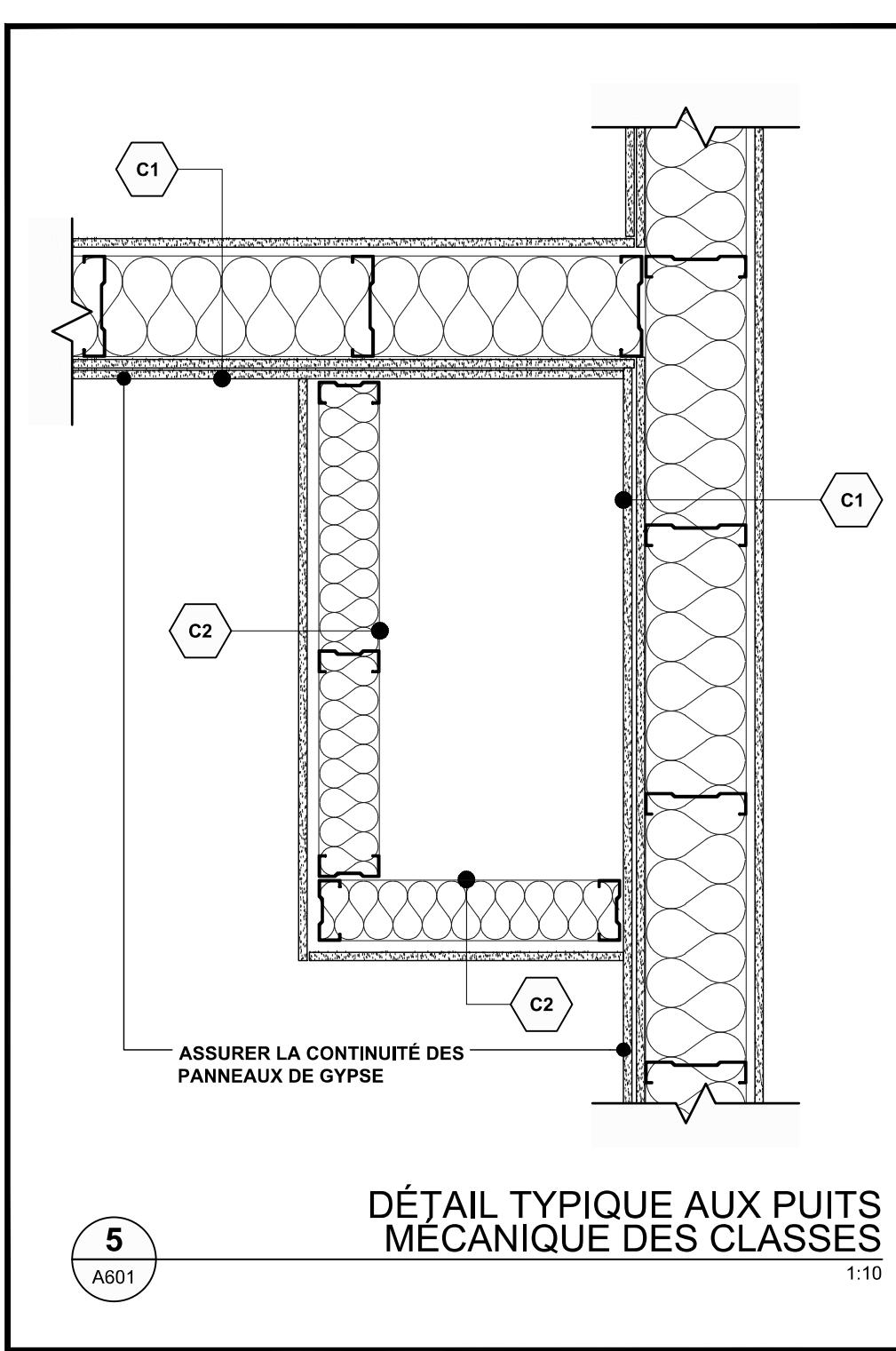
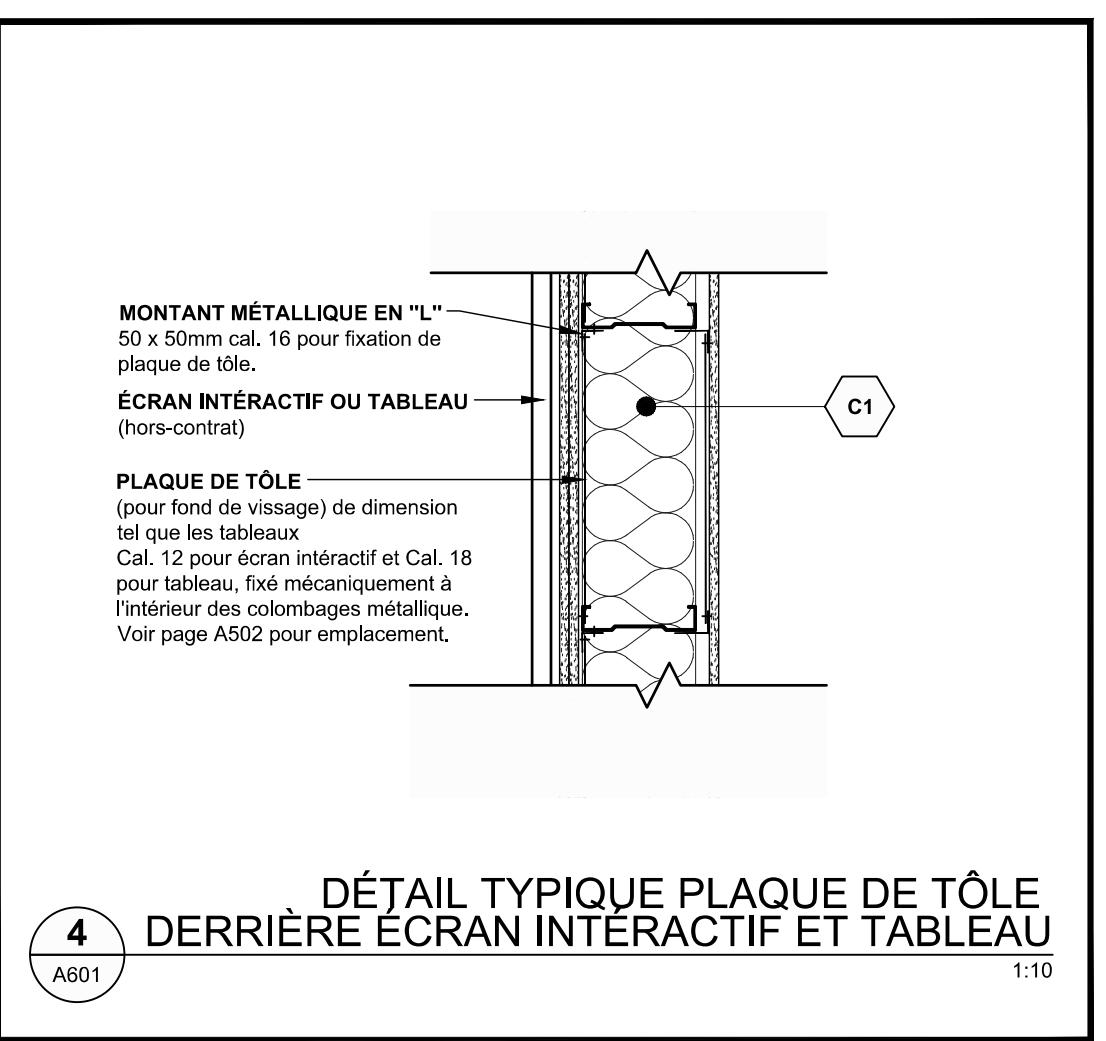
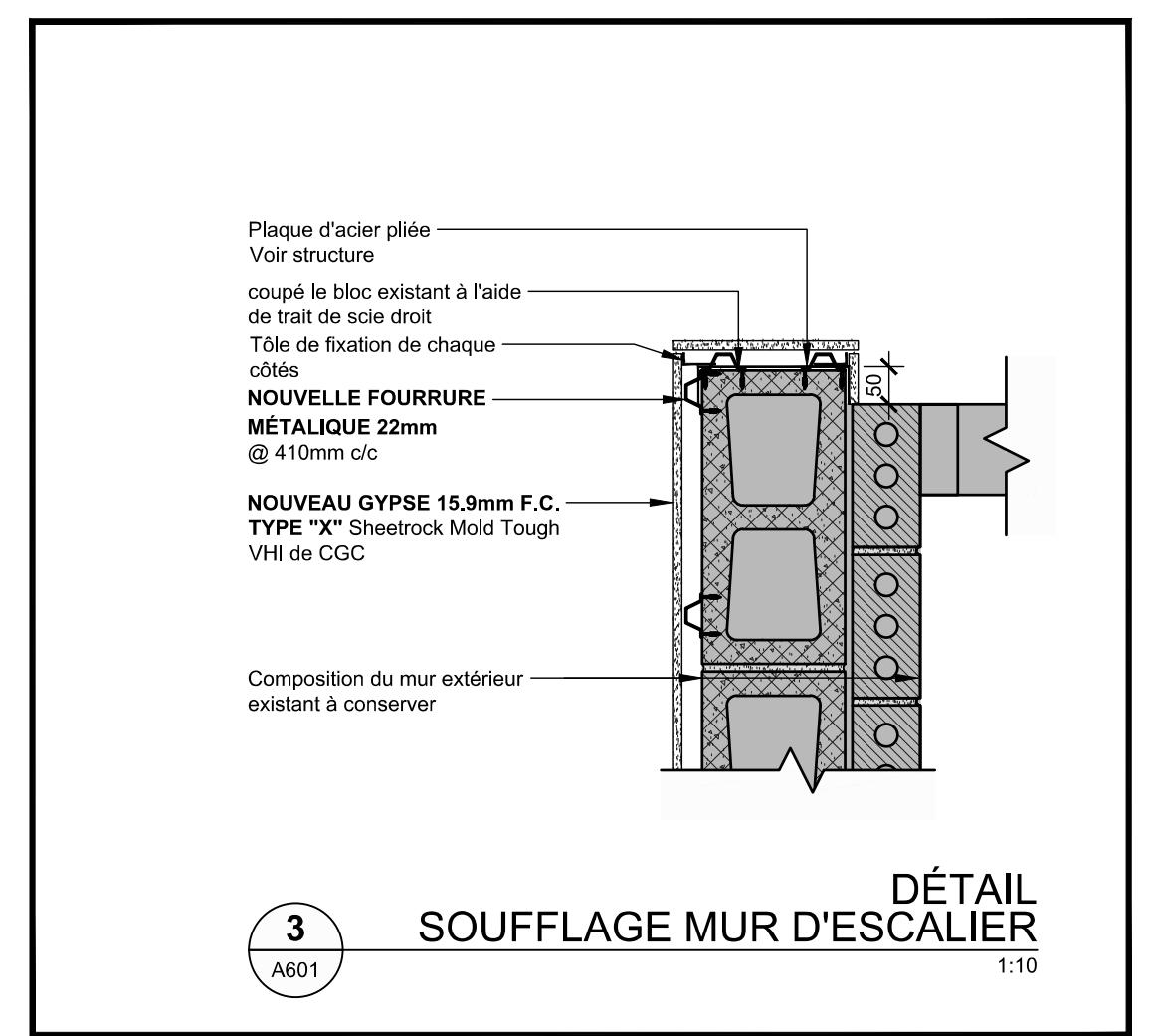
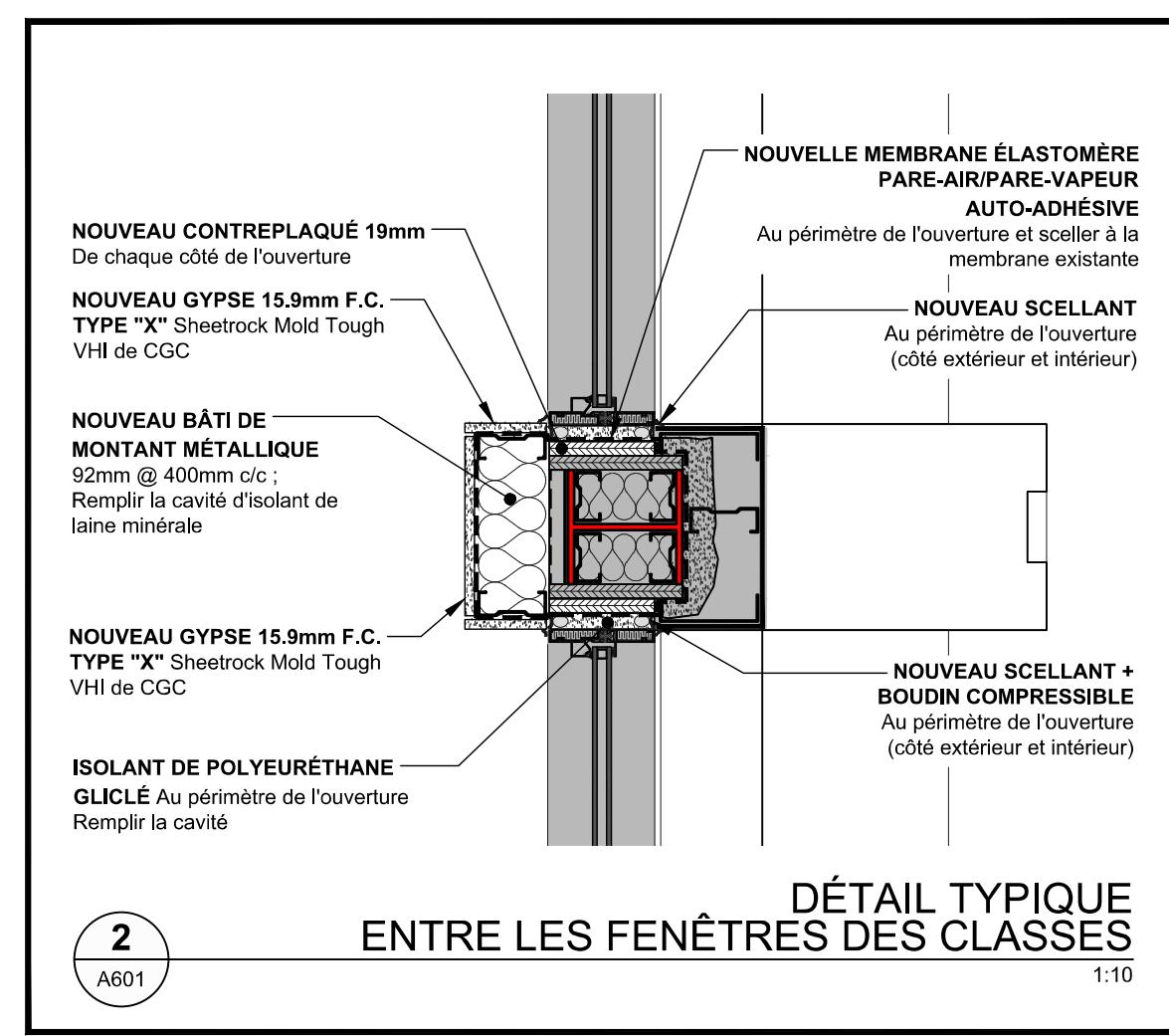
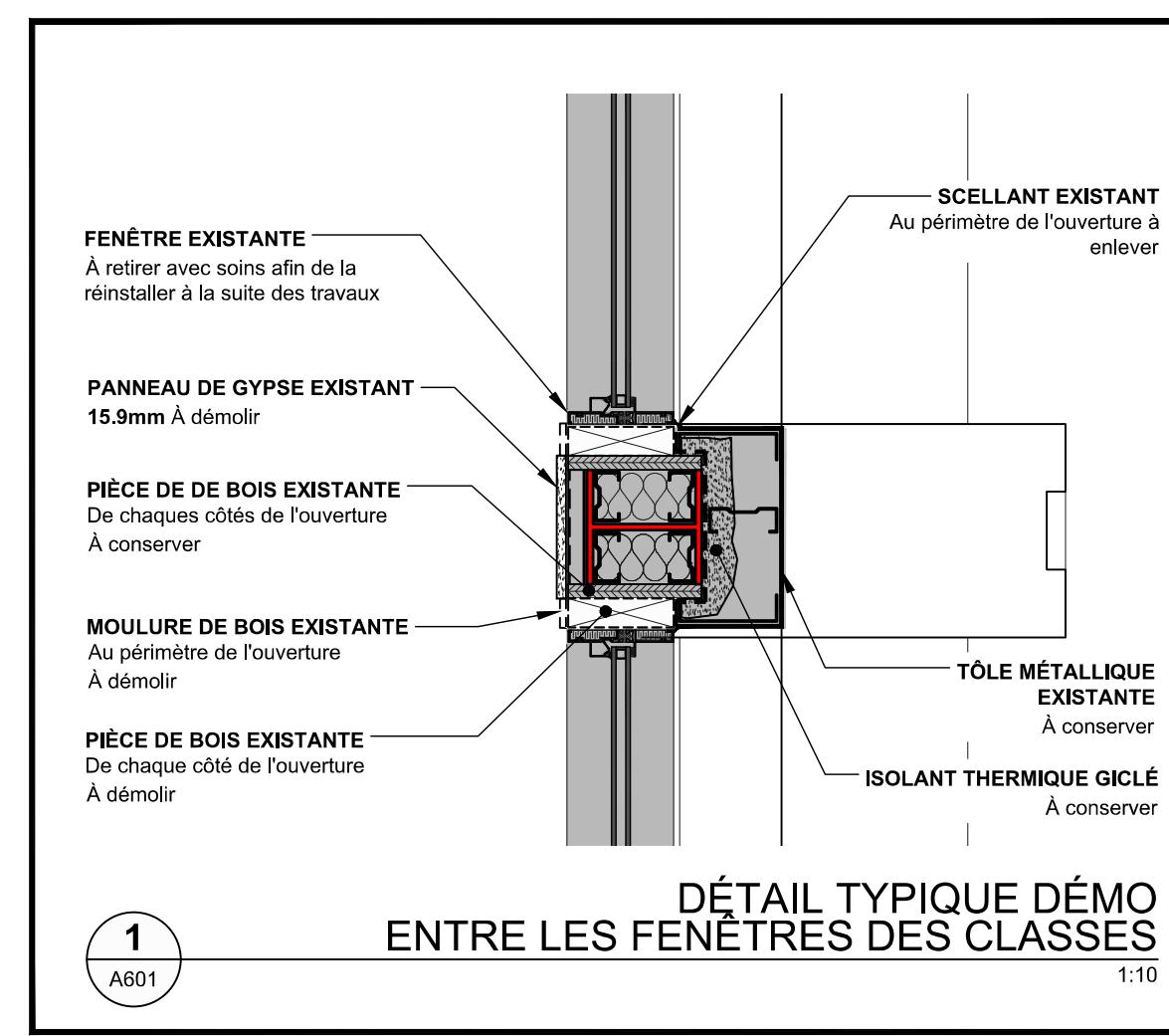
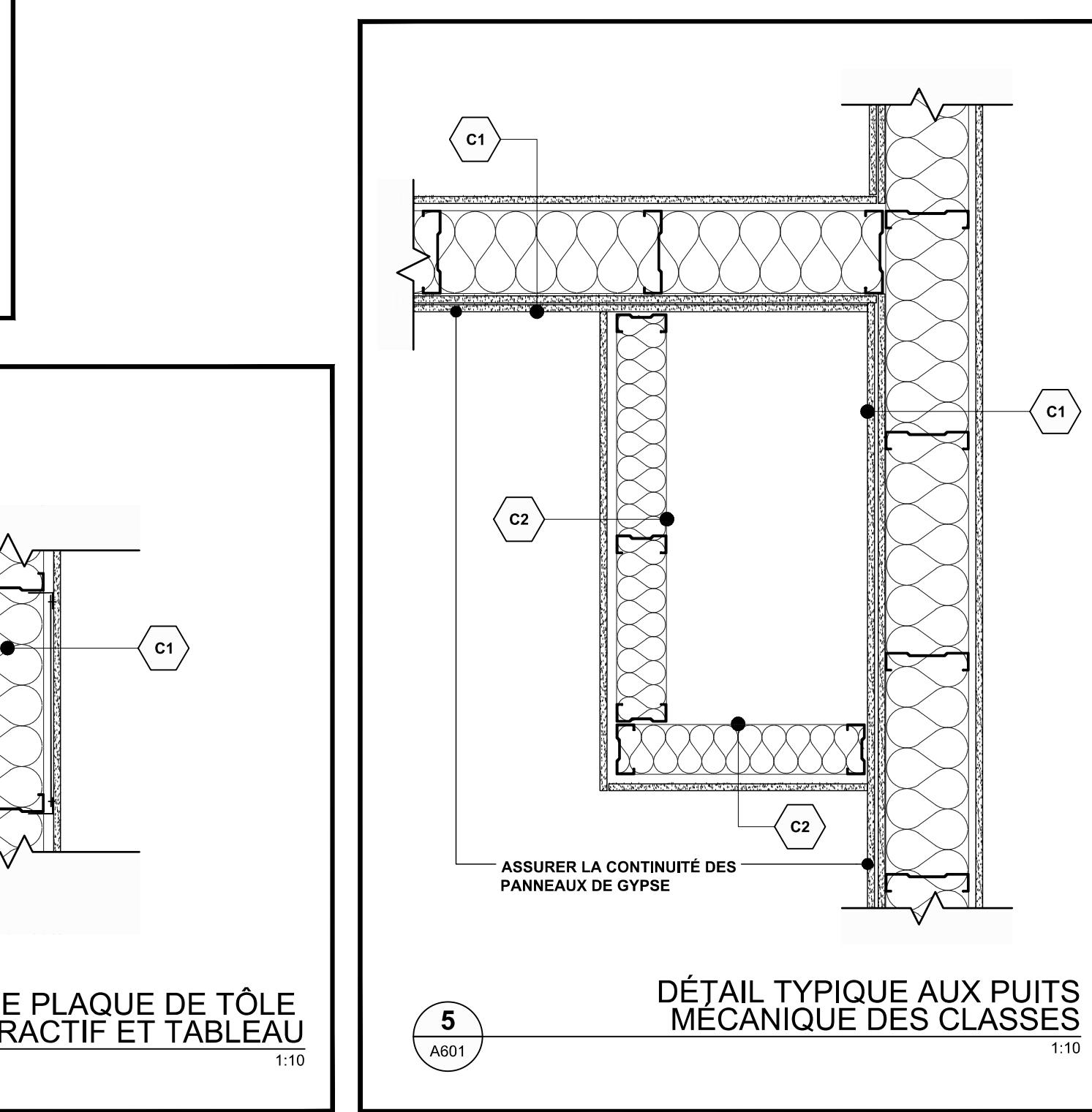
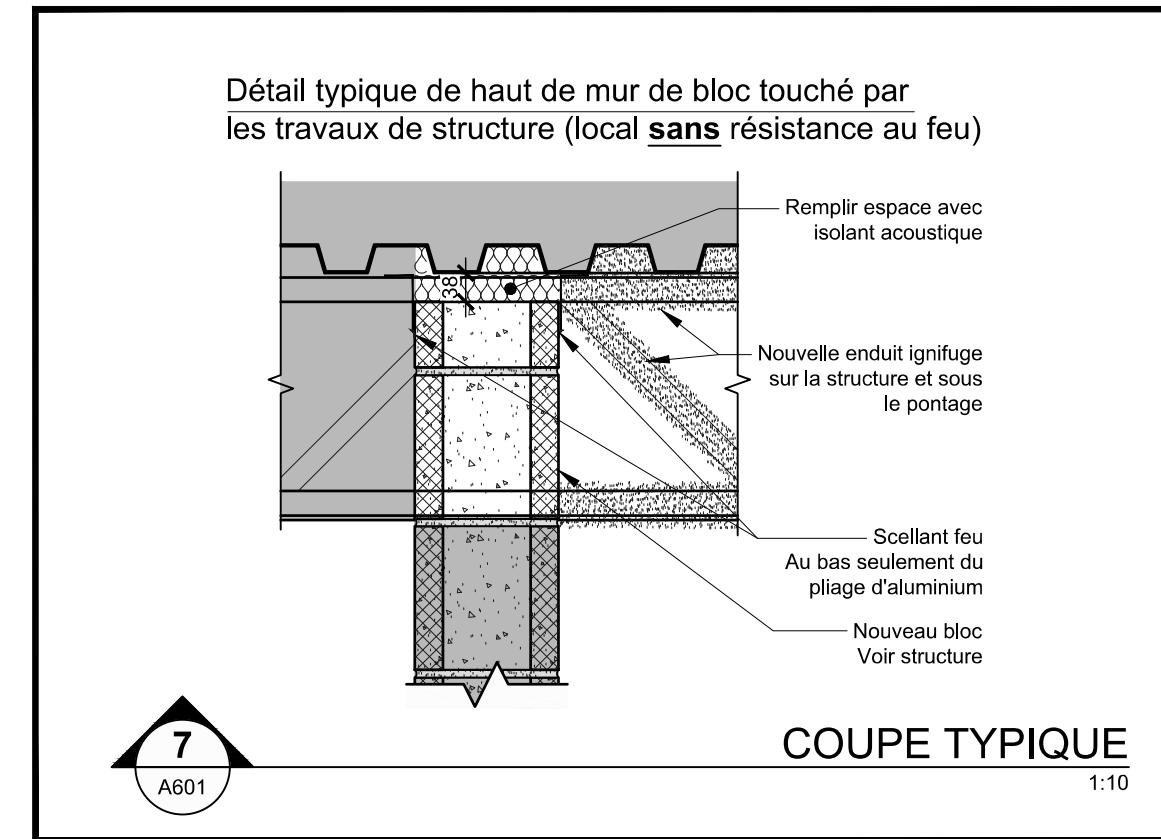
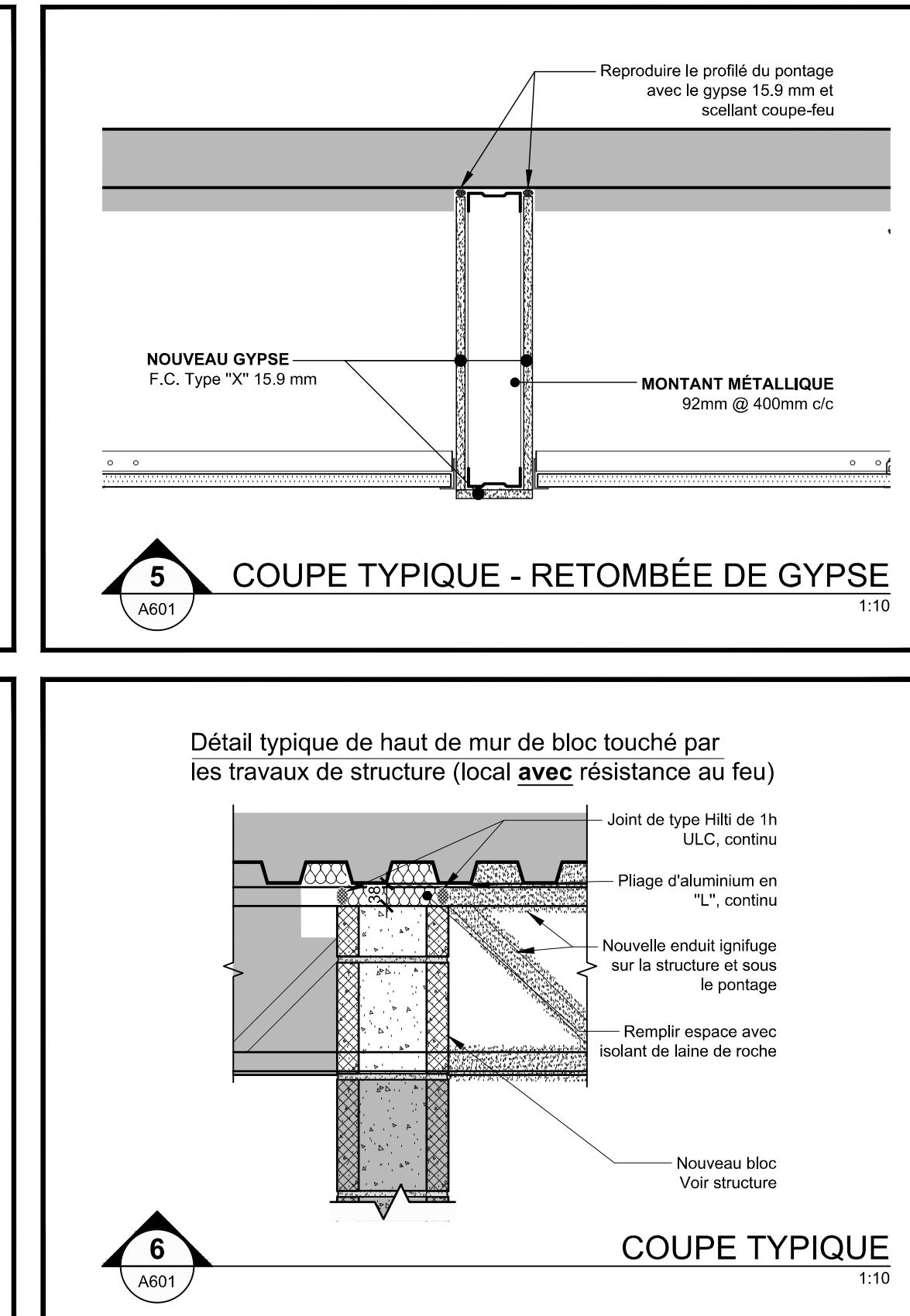
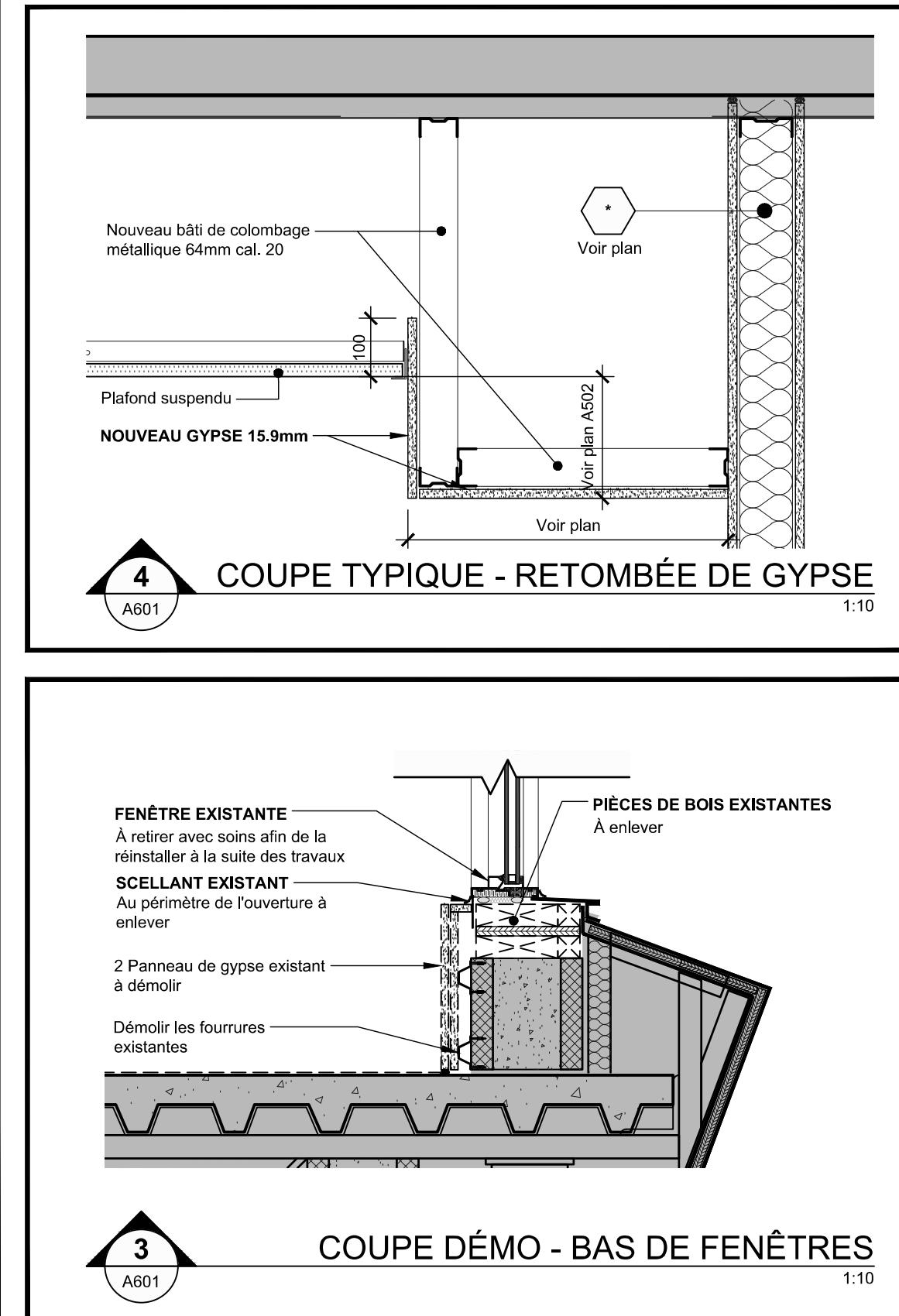
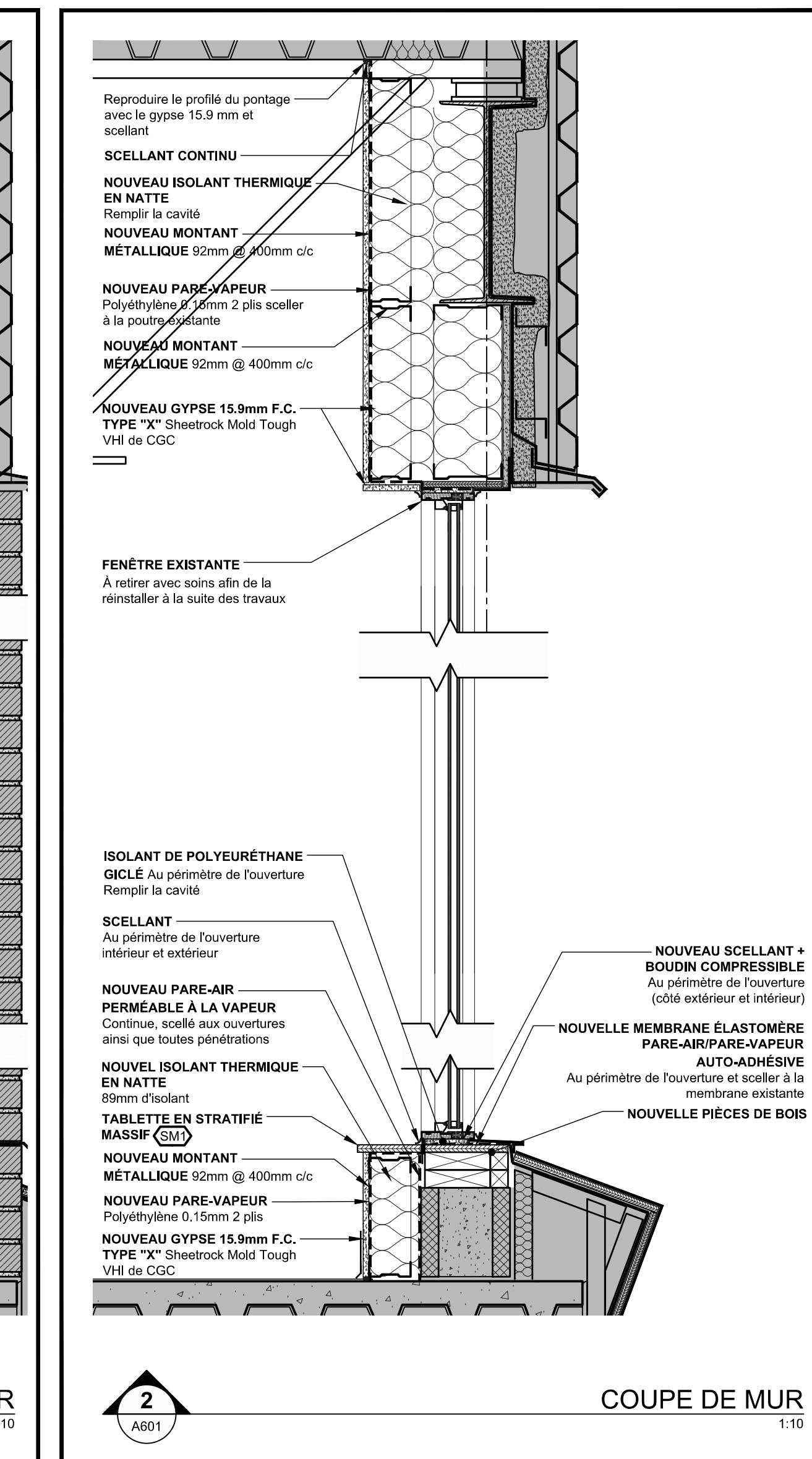
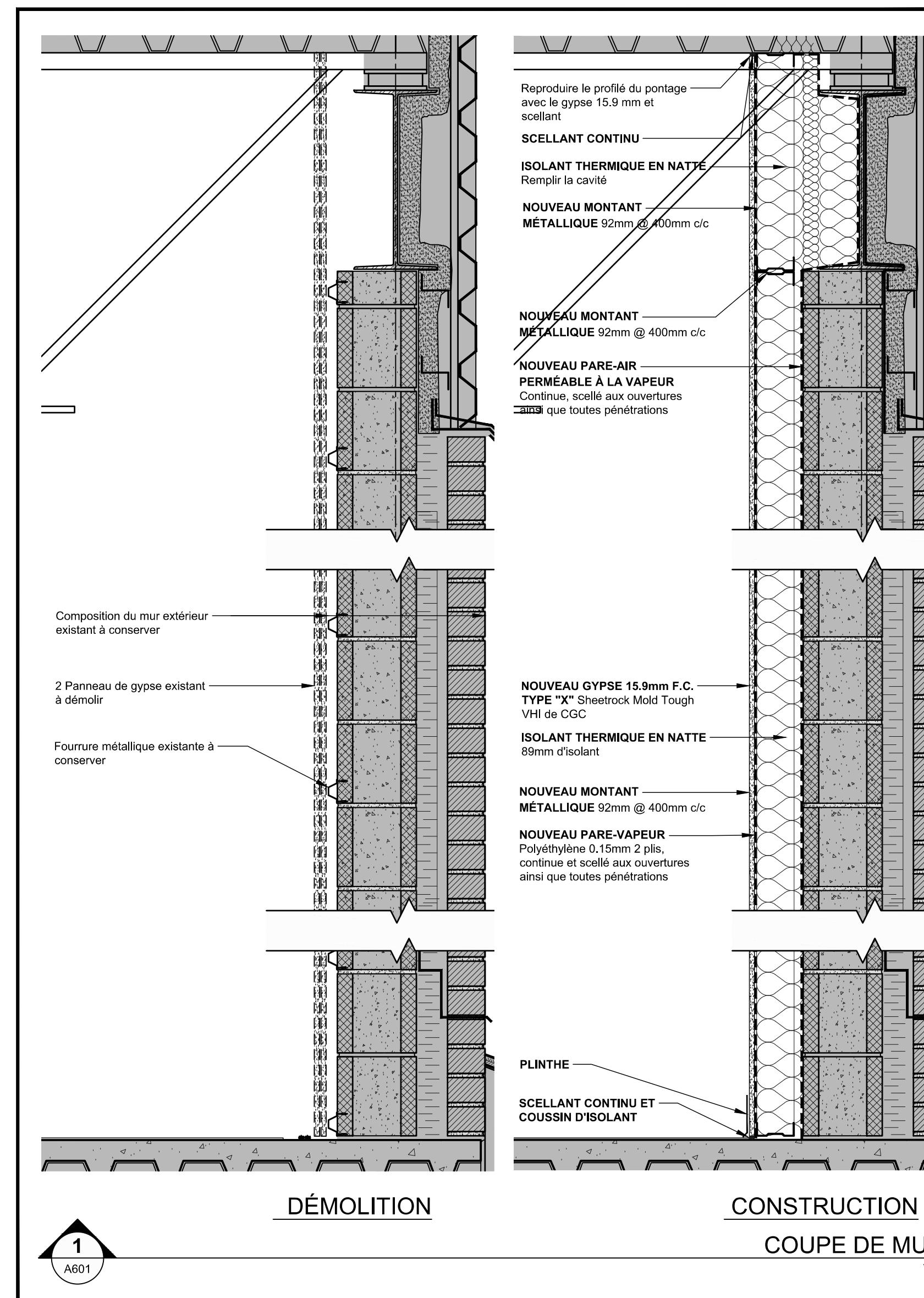
L'Atelier architecte

Centre de services scolaire des Draveurs Québec
ÉCOLE CARLE
Centre de services scolaire des Draveurs
Rénovation intérieure phase 5 et réfection de la toiture
306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)
NO. APPEL D'OFFRES NO. PROJET CLIENT
TITRE DU DESSIN: - PLAN DES REVÊTEMENTS MURAUX DU NIVEAU 2
- LÉGENDES DE FINIS DE PLANCHER/MURAUX

PLAN DES REVÊTEMENTS MURALES DU NIVEAU 2

1:100

A55



NOTE GÉNÉRALE — ENVELOPPE (MURS EXTÉRIEURS EXISTANTS)

- L'isolation intérieure des murs extérieurs est de nature transitoire, en attendant les travaux d'isolation extérieure prévus lors des phases ultérieures du projet.
- Installer un pare-air continu perméable à la vapeur directement sur le mur de blocs existant, Sceller toutes jonctions et pénétrations.
- Construire une ossature métallique 92 mm avec isolant en nattes, 89mm.
- Installer un pare-vapeur en polyéthylène (0,15 mm min.) du côté intérieur chaud, derrière le gypse.
- Lors des phases ultérieures, valider la composition finale de l'enveloppe afin d'assurer la performance et la durabilité du mur.

NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et en sera entièrement responsable.

Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Toute différence ou omission de cotes doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les



L'Atelier
architectes

**Centre
de services scolaire
des Draveurs**

Québec 

306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)	
NO. APPEL D'OFFRES	NO. PROJET CLIENT
TITRE DU DESSIN: - ÉTAPE ENSEMBLE	

<p>- DÉTAILS TYPIQUES</p>		
CONÇUS PAR: A.T./J.A.C.	DATE: 2025-12-05	A601
DESSINÉ PAR: M.-C.L.M.	No. PROJET:	
VÉRIFIÉ PAR: A.T./J.A.C	2737-3666-25	

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

FINIS DU MOBILIER

STRATIFIÉ MASSIF
STRATIFIÉ MASSIF 1
SM1 Comptoir et dossier 19mm
 Arborite #P345 CA Inukshuk Taupe

PANNEAU DE STRATIFIÉ
 Colle sur panneau de particule dense
ST1 Porte d'armoire et panneaux diviseurs
 Formica, 756-58 (Erable Naturel), Mate
 Sens du fini: Vertical

CONTREPLAQUE
PC1 Panneau de contreplaqué vernis:
 Duraply deco fini ébène 19mm fini semi lustre

MÉLAMINE (Tablette et caissons non apparent)
ME1 Unibord, 505 (Blanc Arctique), Dolomite

COUP DE PIED
CDP1 Nivelleur de caisson de soléité supérieure avec fixation pour coup de pied en contreplaqué 19mm peint noir avec plaque de caoutchouc (couleur de l'architecte). Appliquer un scellant entre le contreplaqué et le revêtement de plancher.

NOTES - FINIS DU MOBILIER ET CLOISON DE TOILETTE

NOTE M1 À moins d'indication contraire, tous les comptoirs de stratifié massif seront sur joint apparent et de fini SM1.

NOTE M2 À moins d'indication contraire, tous les fonds de caissons non et tous les bâts de trois non-appareils ainsi que les tablettes non-appareillées seront de fini ME1.

NOTE M3 À moins d'indication contraire, toutes les tablettes des dépôts seront PC1.

NOTE M4 À moins d'indication contraire, toutes les parties apparentes des modules d'armoires et des tiroirs (côtés caissons, supports, incluant le dessous des caissons du haut, panneaux fixes des bavettes des lavabos, etc) ainsi que les tablettes apparentes seront de fini ST1.

NOTE M5 À moins d'indication contraire, fabriquer tous les mobiliers intégrés selon le fini attribué à la description du fini.

NOTE M6 Tous les châssis de portes et tiroirs seront en ABS 2mm fini appareillé au devant.

NOTE M7 À moins d'indication contraire, tous les coups de pied doivent être faits CDP1 recouvert d'une planche de caoutchouc PL2.

T.F.: Tablette fixe
 T.A.: Tablette amovible

NOTES
 L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et sera entièrement responsable.
 Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Toute différence ou omission de cotés doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il sera tenu responsable.

2 ÉMIS POUR SOUMISSION 2025-12-05
 1 ÉMIS POUR COORDINATION 2025-10-08

Toute utilisation de ce dessin sans le sceau et la signature de l'architecte dans celui-ci est interdite et dégâge l'architecte de toute responsabilité.
 © 2025 L'atelier, collectif d'architectes inc.
 Tous droits réservés. Ce document et contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.

L'Atelier architectes

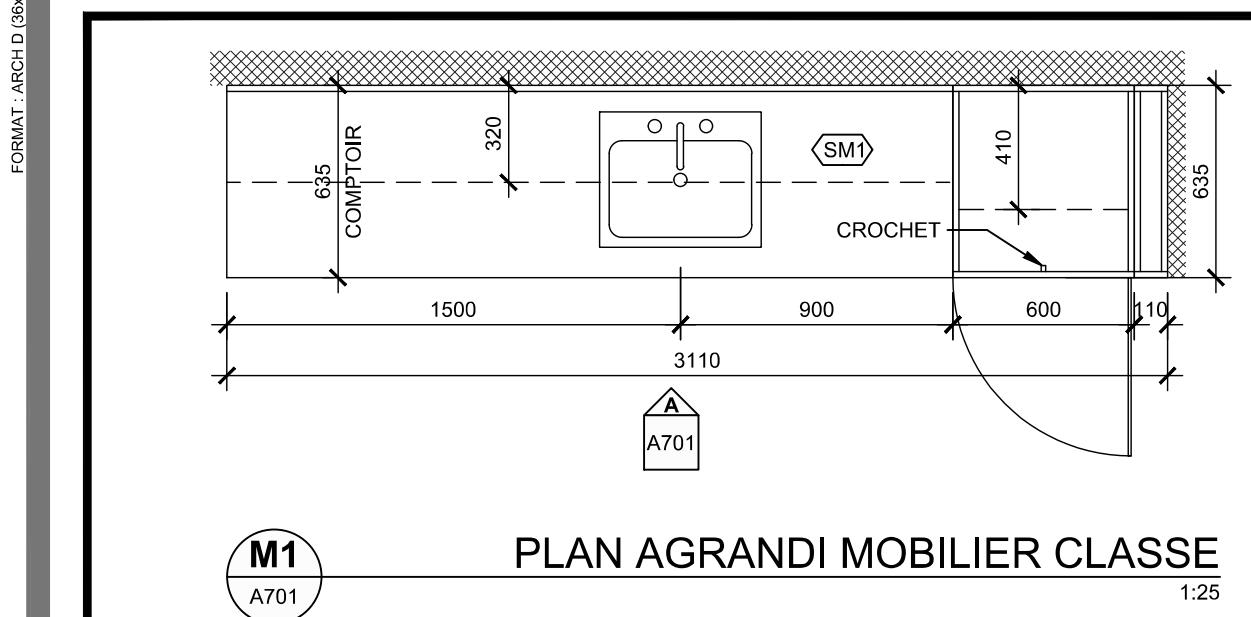
Centre de services scolaire des Draveurs Québec
ÉCOLE CARLE
 Centre de services scolaire des Draveurs
 Rénovation intérieure phase 5 et réfection de la toiture

306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)
 NO. APPEL D'OFFRES NO. PROJET CLIENT

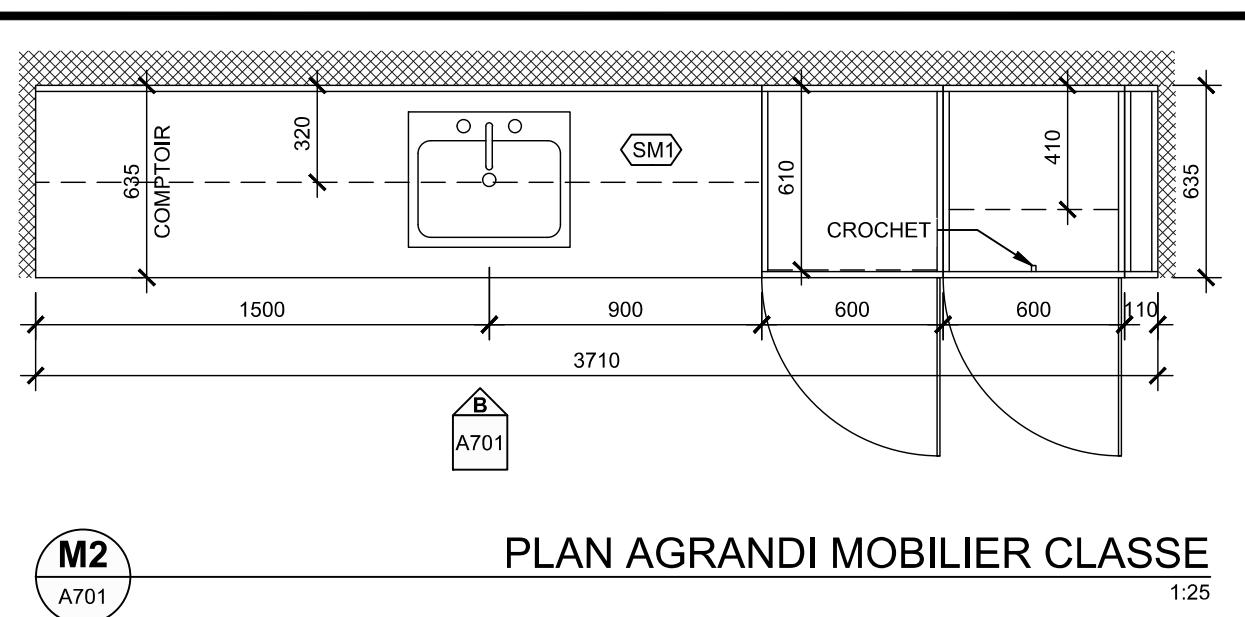
TITRE DU DESSIN:
 - MOBILIER INTÉGRÉ : PLAN, ÉLÉVATIONS ET COUPES

CONÇU PAR: A.T.U.A.C. DATE: 2025-12-05
 DESSINÉ PAR: M.-C.L.M. No. PROJET:
 VÉRIFIÉ PAR: A.T.U.A.C. 2737-3666-25

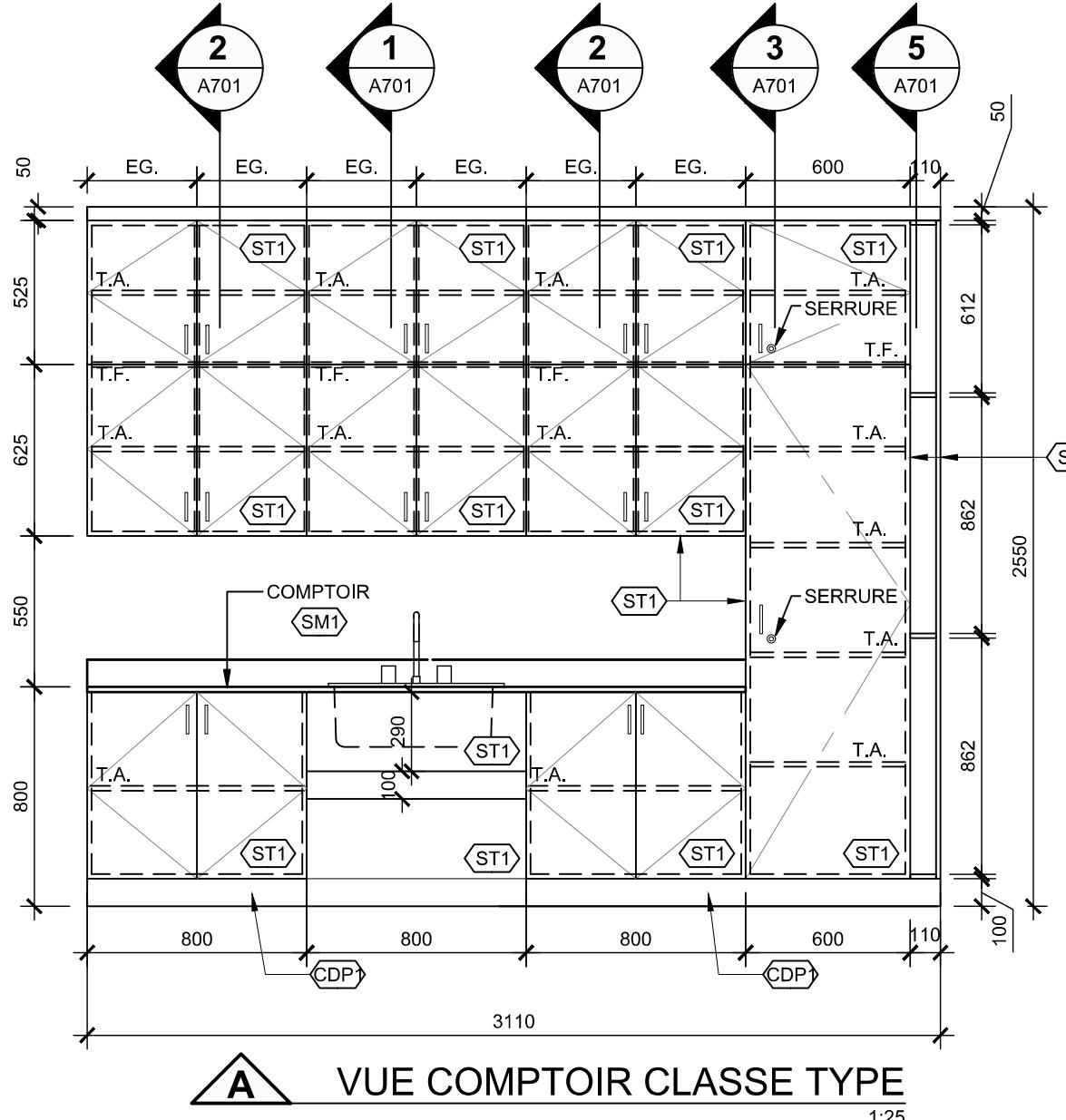
A701



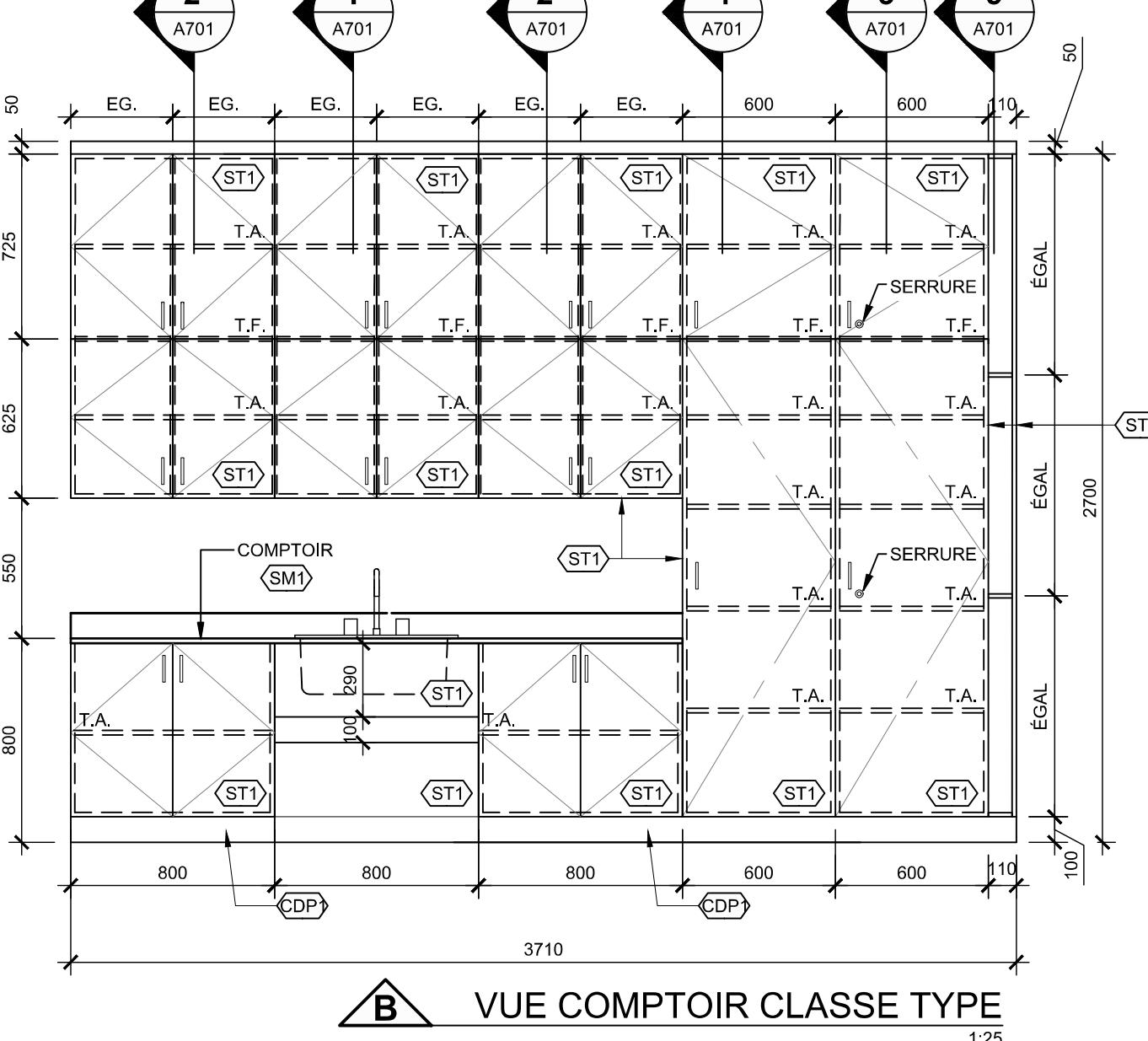
PLAN AGRANDI MOBILIER CLASSE 1:25



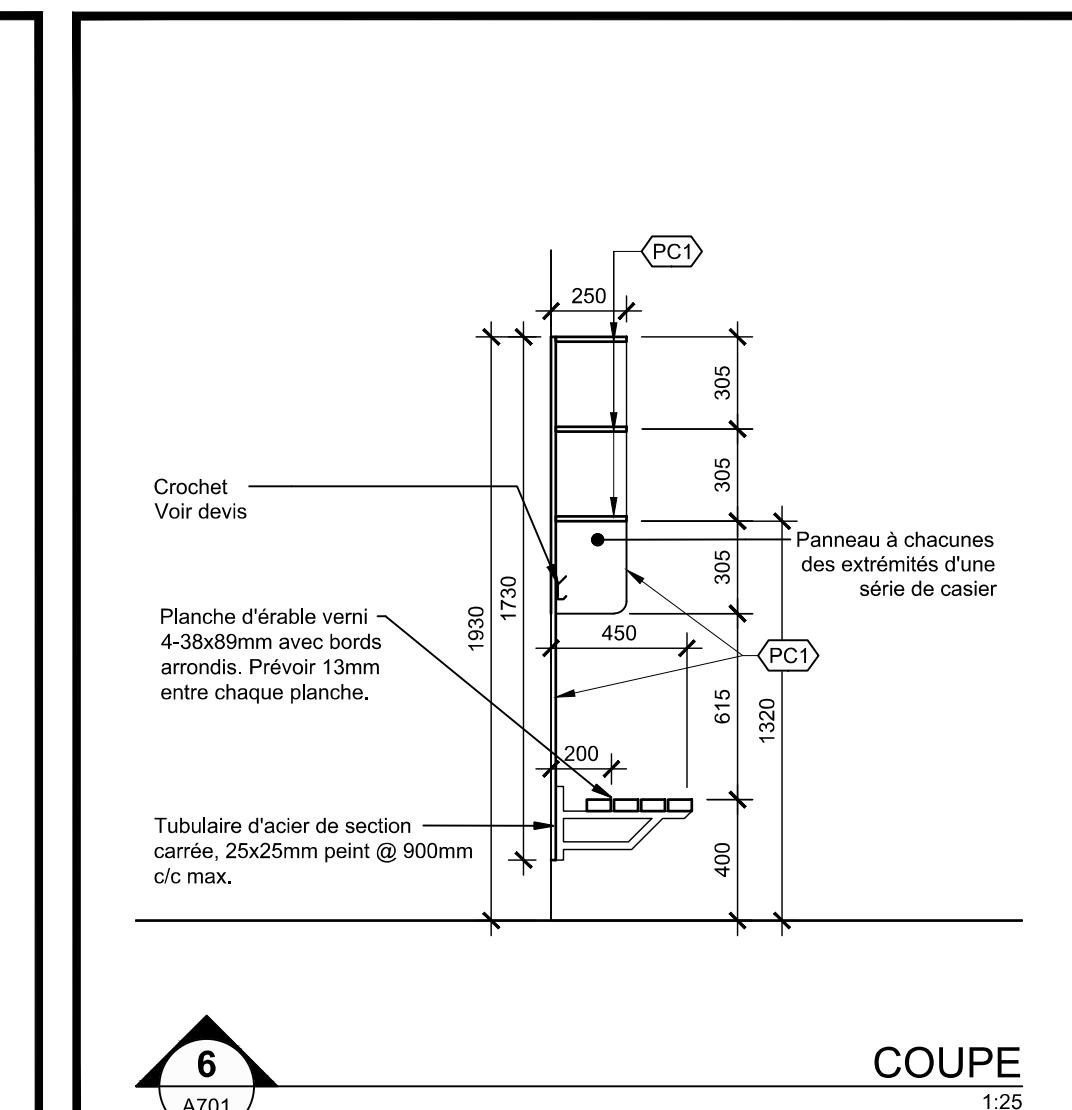
PLAN AGRANDI MOBILIER CLASSE 1:25



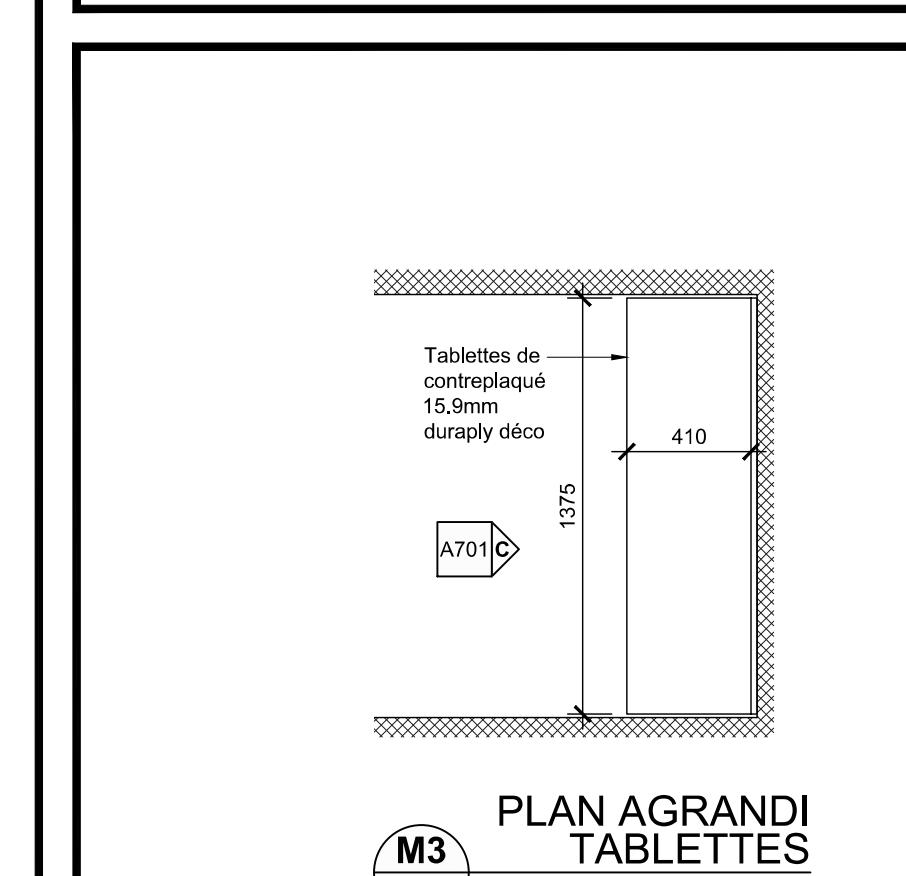
VUE COMPTOIR CLASSE TYPE 1:25



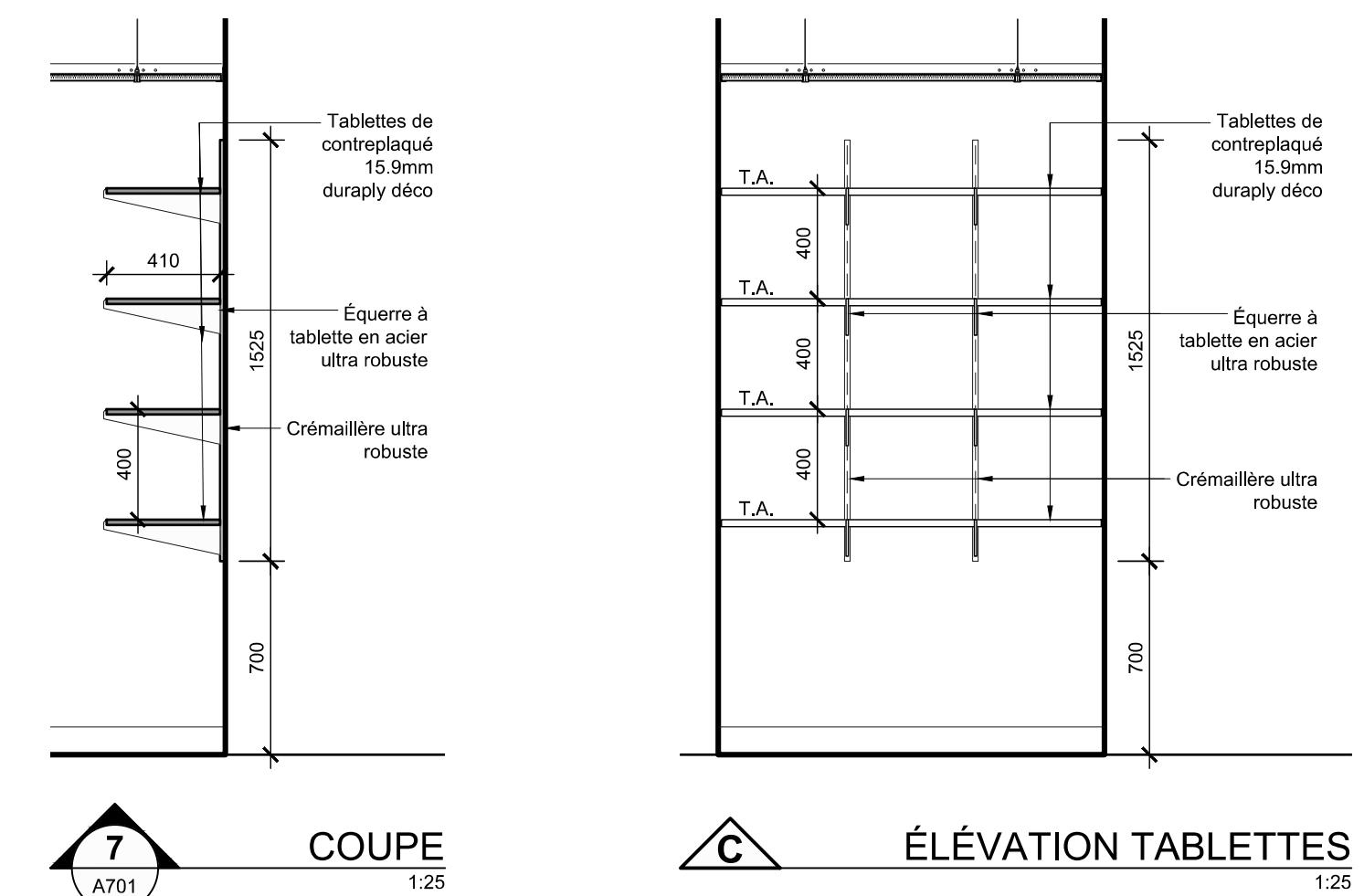
VUE COMPTOIR CLASSE TYPE 1:25



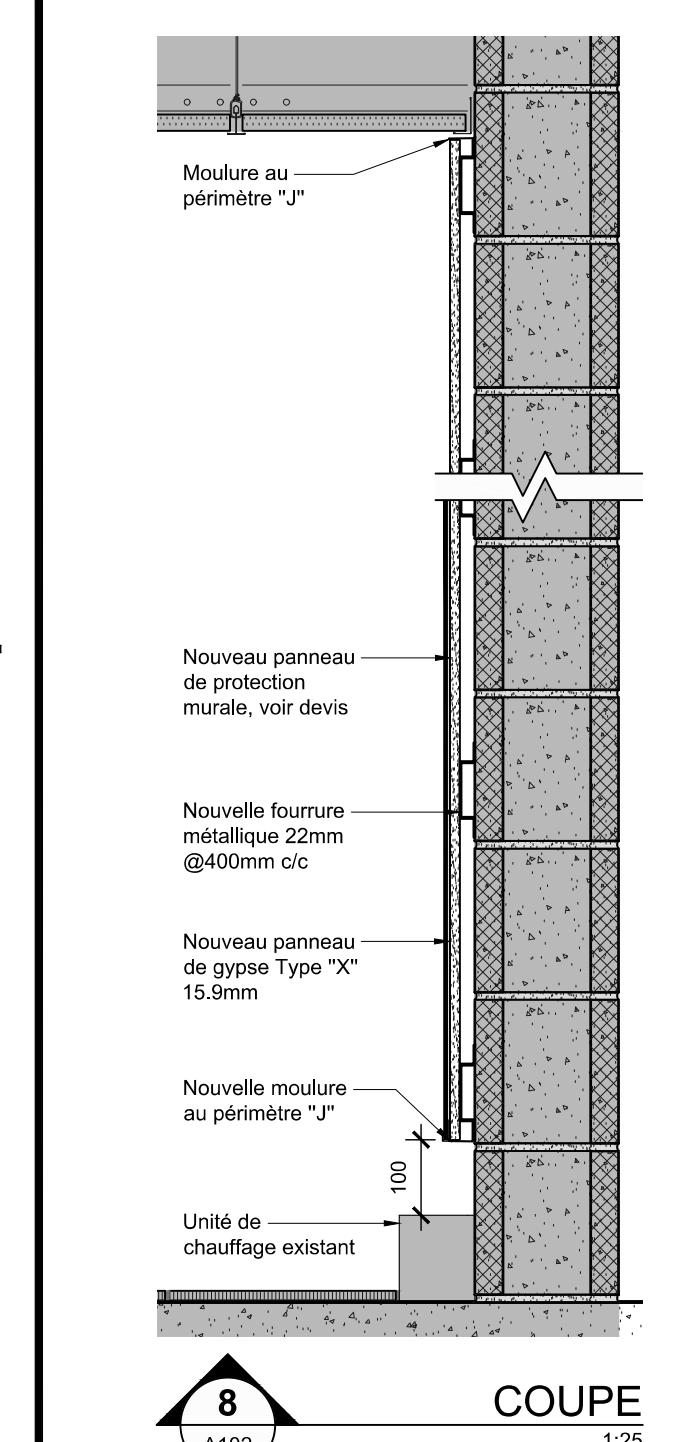
ÉLÉVATION CASIER TYPIQUE AVEC BANCS 1:25



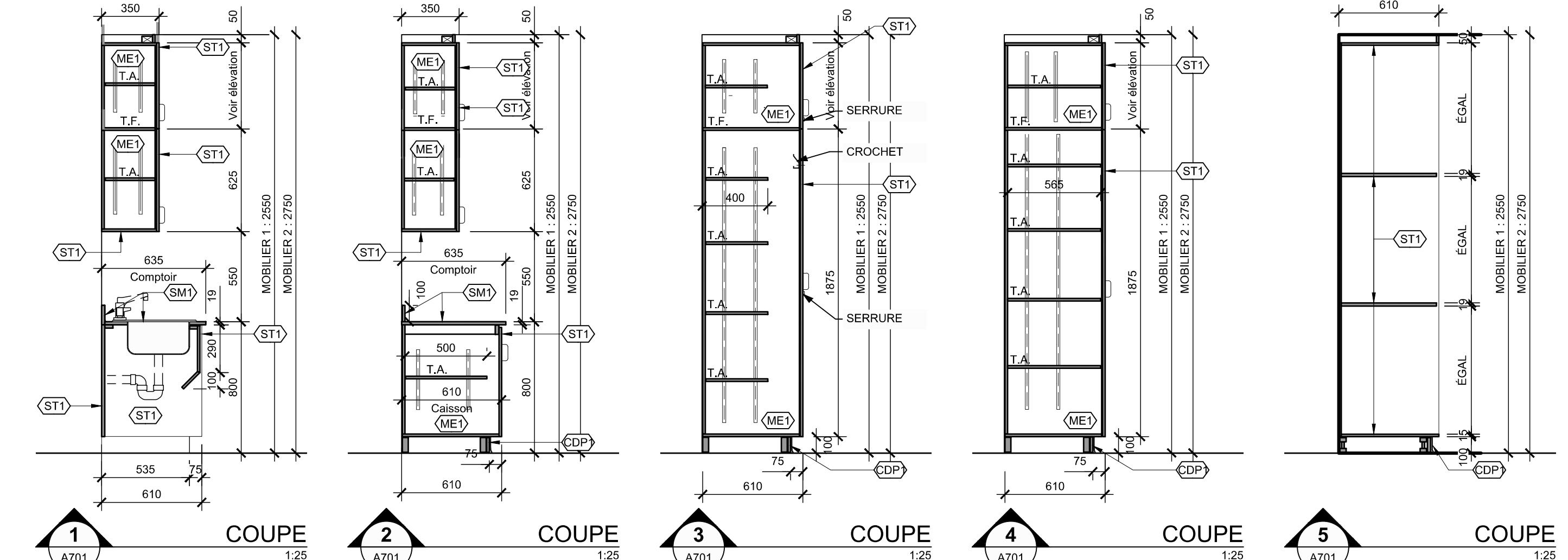
PLAN AGRANDI TABLETTES 1:25



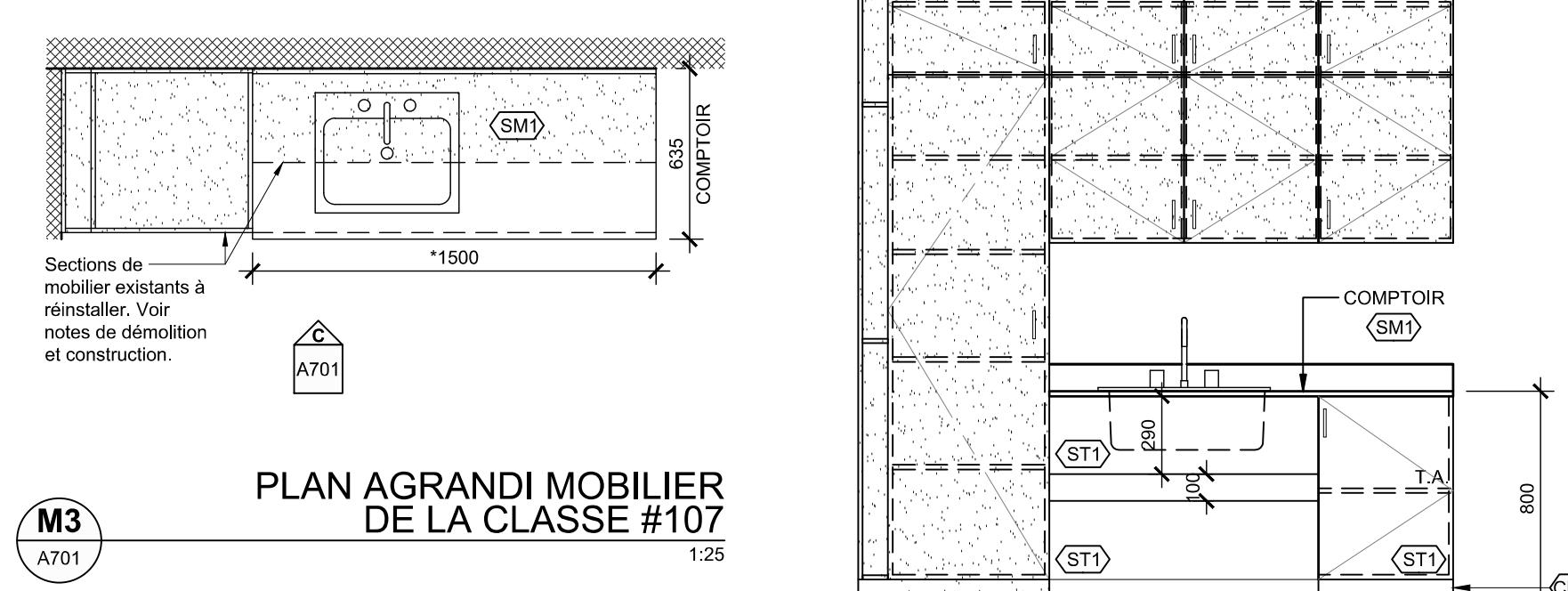
ÉLÉVATION TABLETTES 1:25



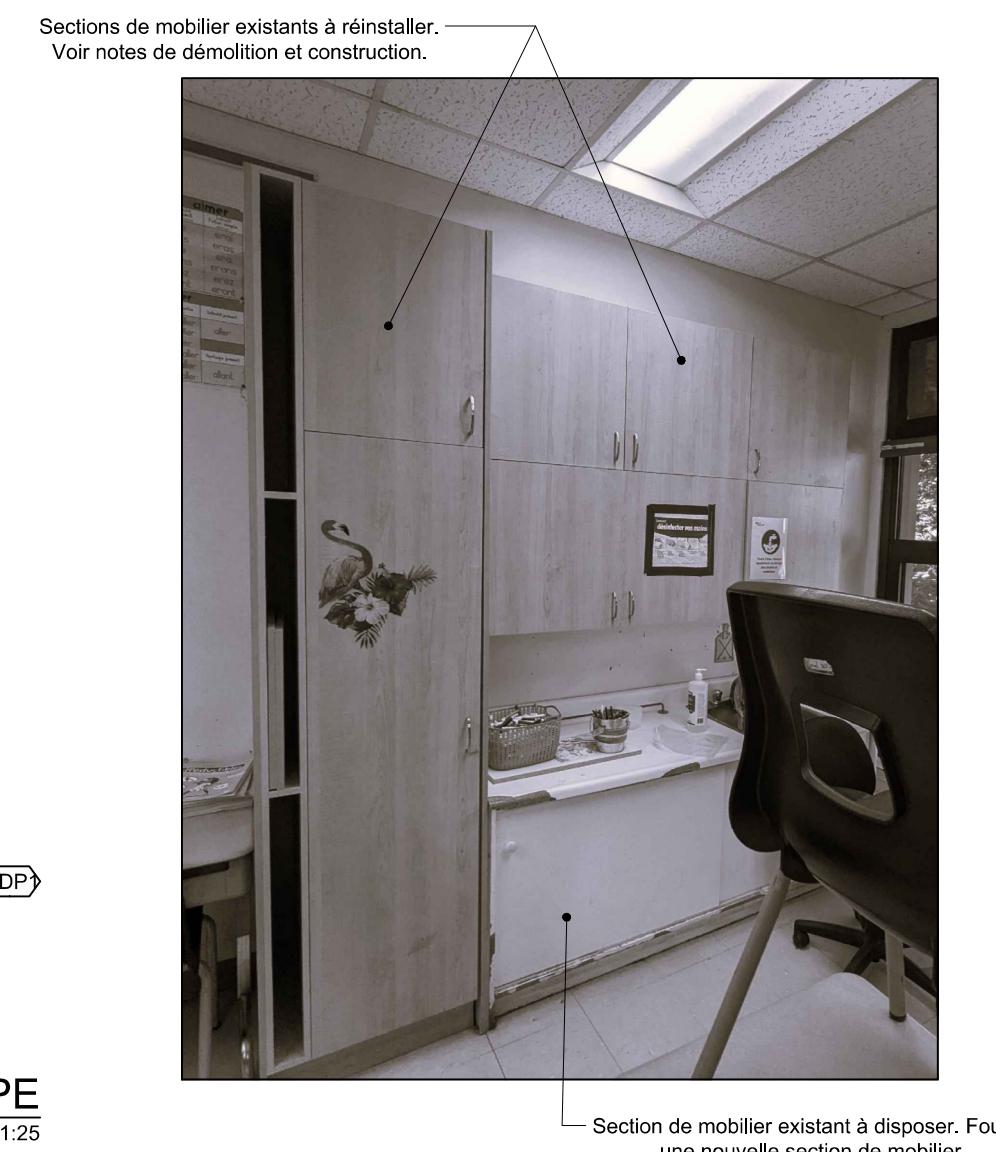
ÉLÉVATION TYPIQUE PLAQUE D'ACIER POUR CLOISONS DU CORRIDOR 1:25



COUPE 1:25 COUPE 1:25 COUPE 1:25 COUPE 1:25 COUPE 1:25 COUPE 1:25



PLAN AGRANDI MOBILIER DE LA CLASSE #107 1:25

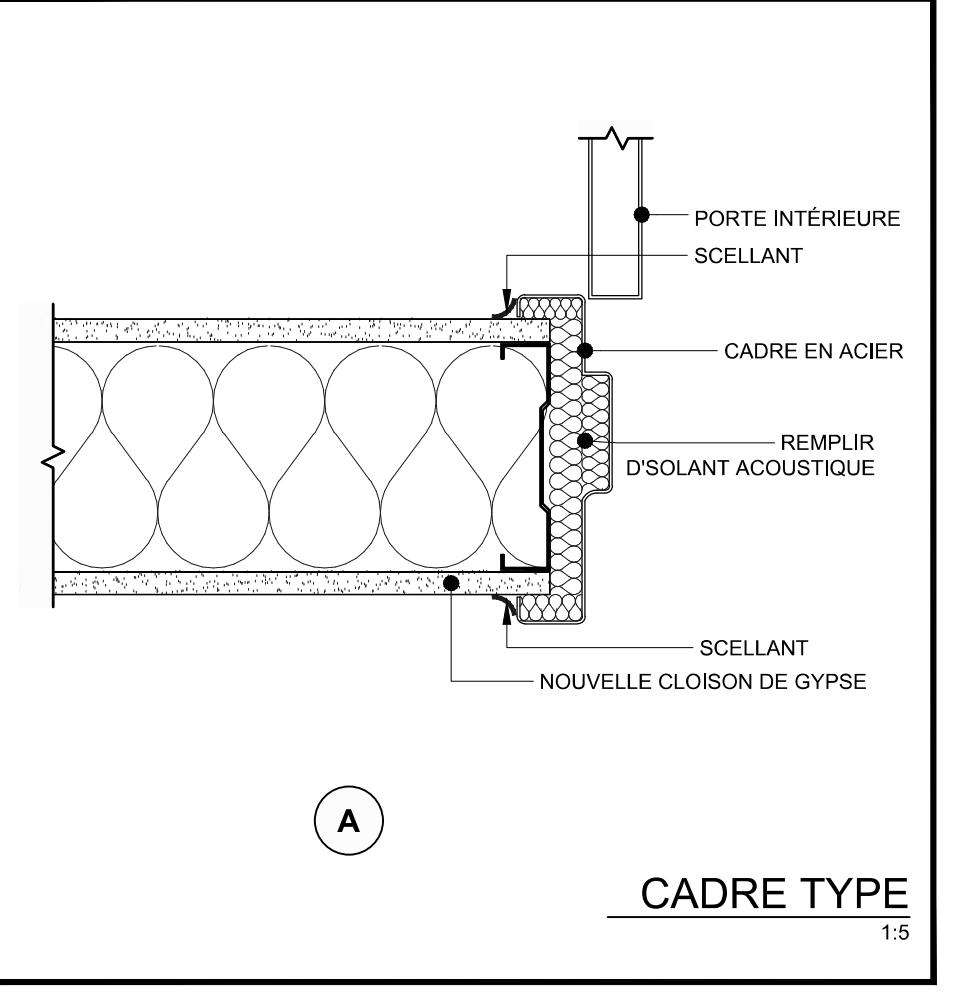
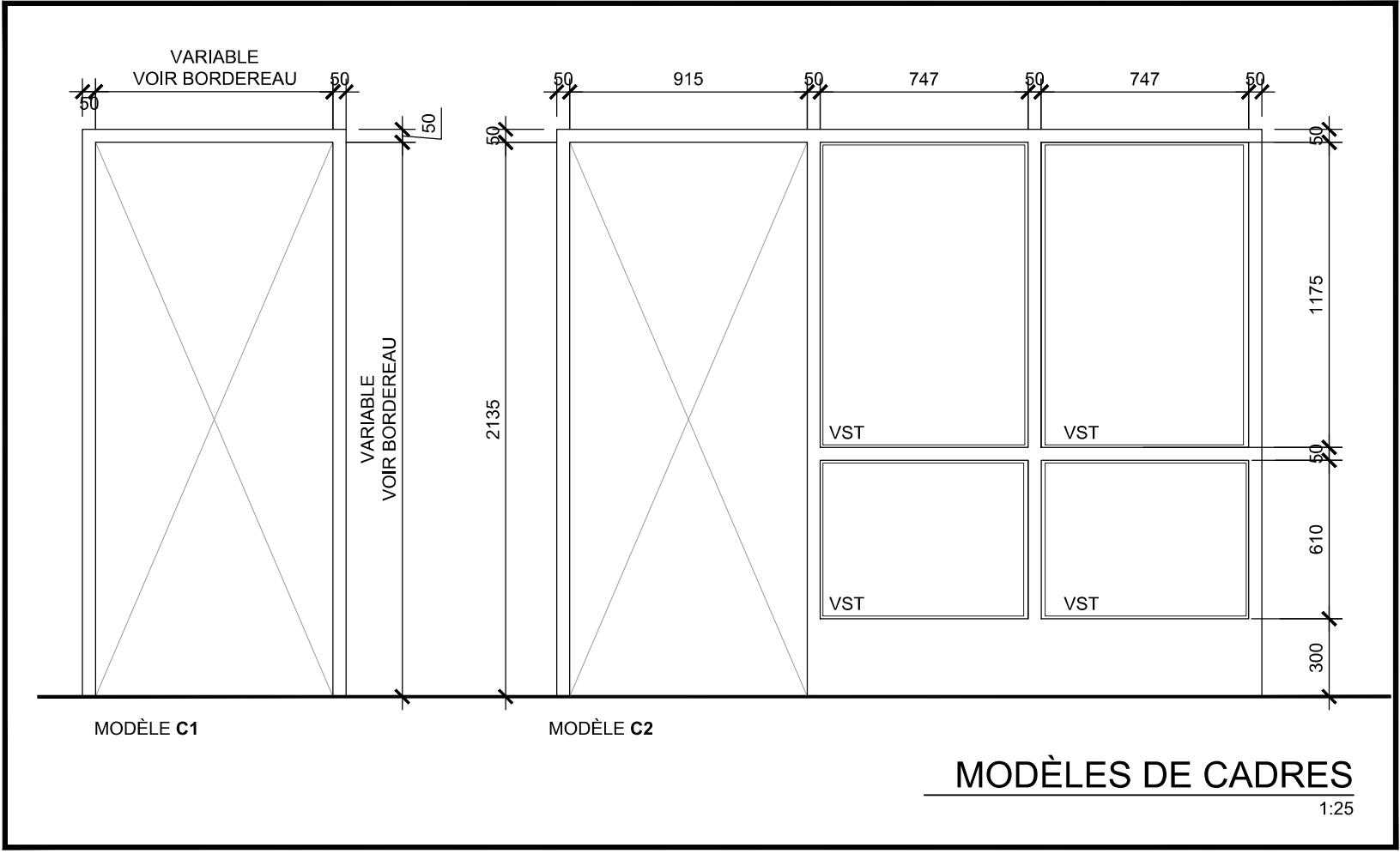
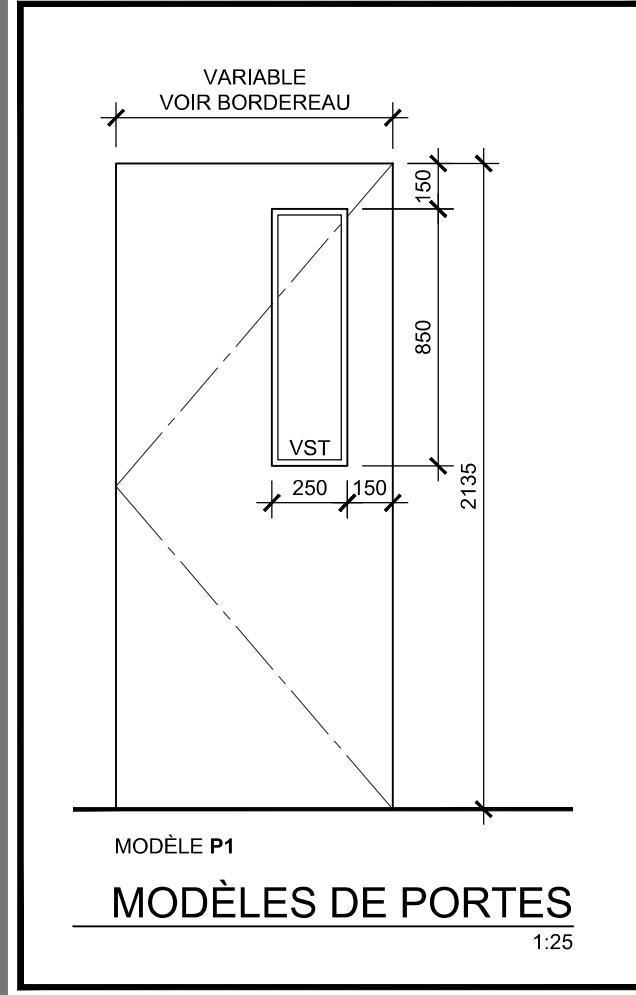


VUE COMPTOIR CLASSE TYPE 1:25

*NOTE: Prévoir de prendre les mesures réelles des sections du mobilier existants qui seront conservées afin de fournir la nouvelle section avec comptoir de la bonne dimension.

BORDEREAU DES PORTES ET CADRES																	
DESCRIPTION			PORTES				CADRES				QUINCAILLERIE			REMARQUES			
NO.	LOCALISATION	SENS	DIMENSIONS	MATÉRIAU	MOD.	FINI	VERRE	RES. FEU	MATÉRIAU	TYPE	RES. FEU	MOD.	FINI	VERRE	NO.		
NIVEAU 2																	
P104	CORRIDOR @ CLASSE 104	MG	915 x 2135 x 45	BOIS À ÂME PLEINE	P1	Peinture	VST	---	---	---	---	---	Peinture	VST	GROUPE 01	P104	INSTALLER DANS LE CADRE EXISTANT
P201	CORRIDOR @ LOCAL POLYVALENT 201	MD	915 x 2135 x 45	BOIS À ÂME PLEINE	P1	Peinture	VST	---	ACIER	A	---	C2	Peinture	VST	GROUPE 02	P201	
P202	CORRIDOR @ CLASSE 202	MD	915 x 2135 x 45	BOIS À ÂME PLEINE	P1	Peinture	VST	---	ACIER	A	---	C1	Peinture	---	GROUPE 01	P202	
P203	CORRIDOR @ CLASSE 203	MD	915 x 2135 x 45	BOIS À ÂME PLEINE	P1	Peinture	VST	---	ACIER	A	---	C1	Peinture	---	GROUPE 01	P203	
P204	CORRIDOR @ CLASSE 204	MG	915 x 2135 x 45	BOIS À ÂME PLEINE	P1	Peinture	VST	---	ACIER	A	---	C1	Peinture	---	GROUPE 01	P204	
P205	CORRIDOR @ CLASSE 205	MD	915 x 2135 x 45	BOIS À ÂME PLEINE	P1	Peinture	VST	---	ACIER	A	---	C1	Peinture	---	GROUPE 01	P205	

LÉGENDE DU VITRAGE
VST = VERRE SIMPLE TREMPÉ
LÉGENDE DES OUVERTURES
MD = Main droite
MG = Main gauche
MDR = Main droite renversée
MGR = Main gauche renversée



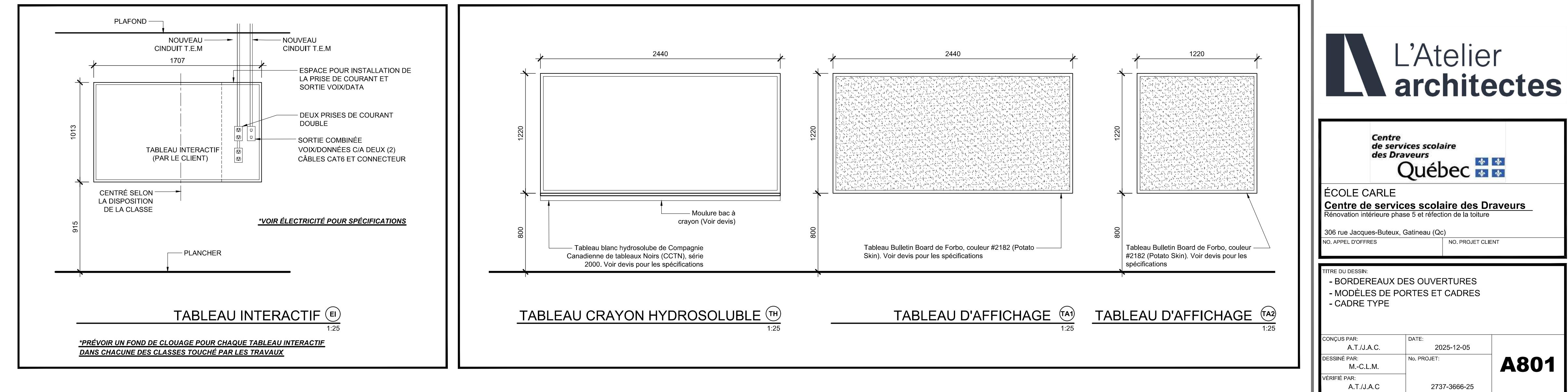
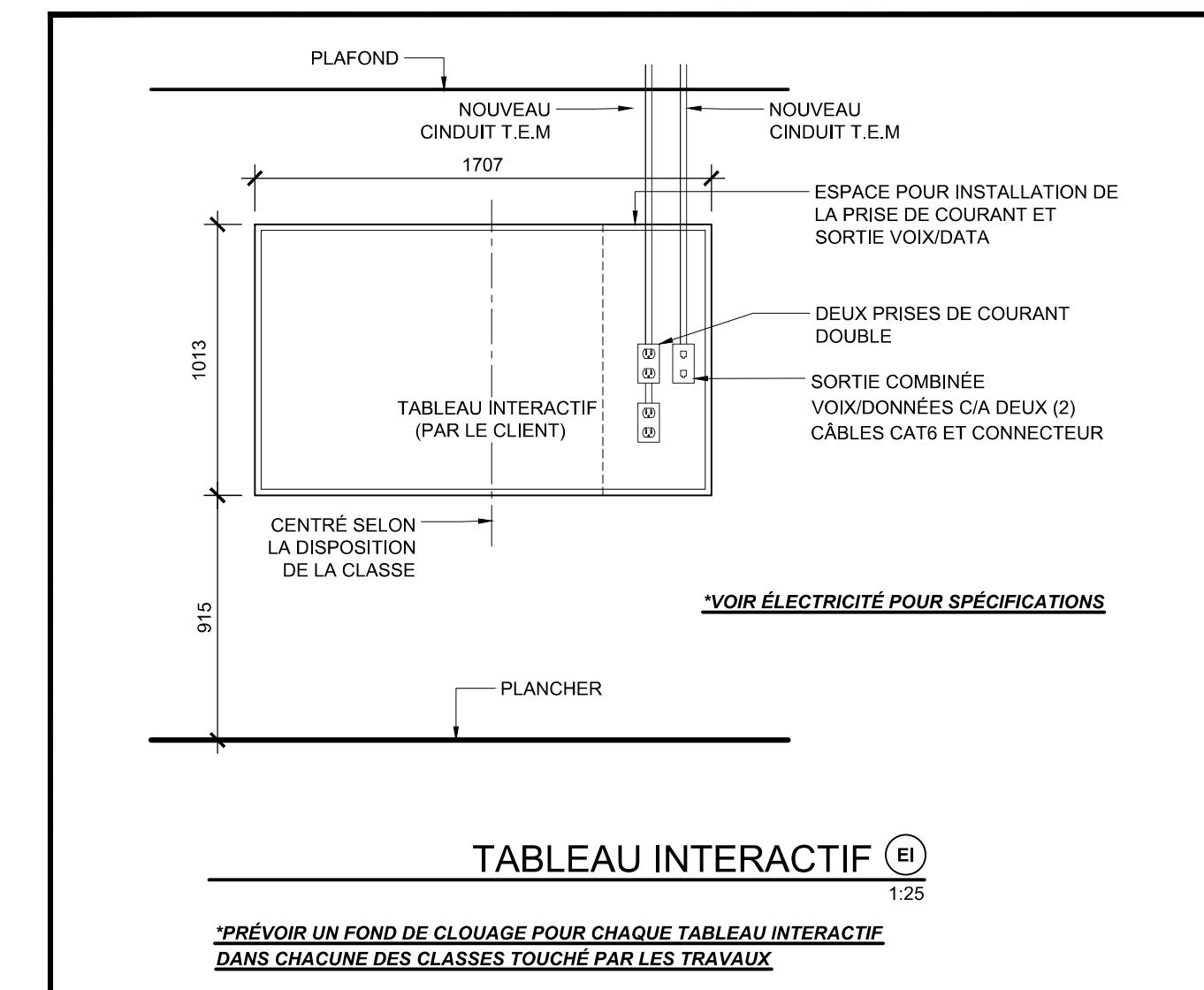
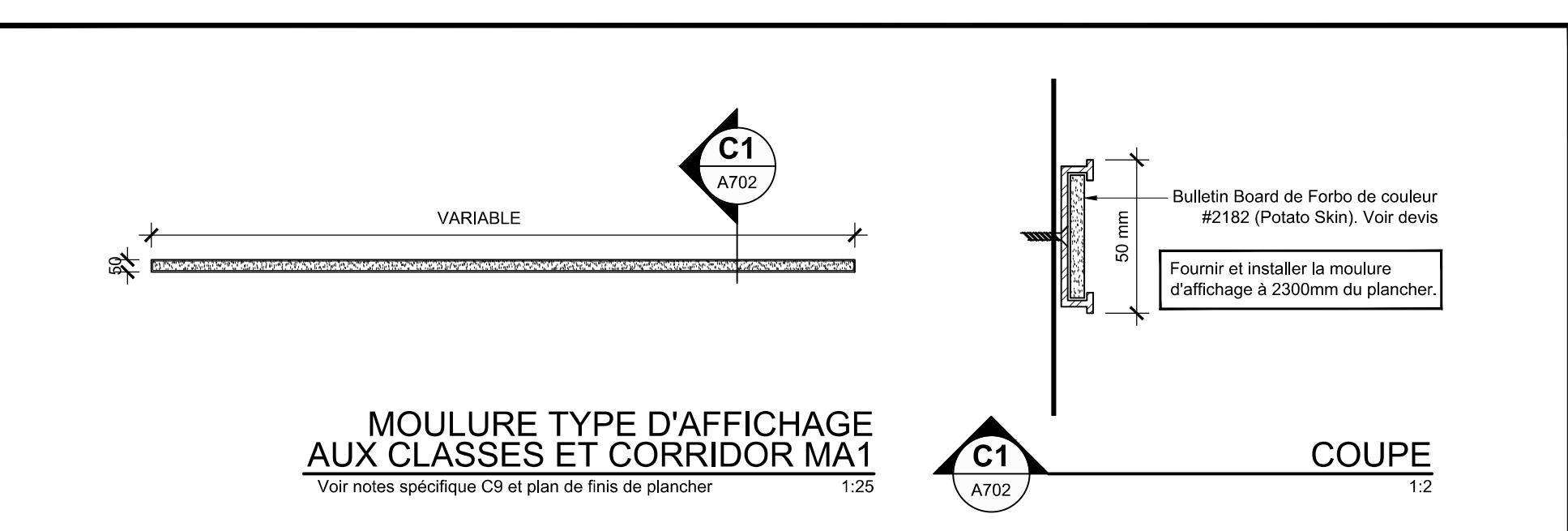
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et en sera entièrement responsable.
Toute mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Toute différence ou omission de cotés doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il en sera tenu responsable.

2 ÉMIS POUR SOUMISSION 2025-12-05
1 ÉMIS POUR COORDINATION 2025-10-08

Toute utilisation de ce dessin sans le sceau et la signature de l'architecte dans celui-ci est interdite et dégage l'architecte de toute responsabilité.
© 2025 L'atelier, collectif d'architectes inc.
Tous droits réservés. Ce document et son contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit, sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.

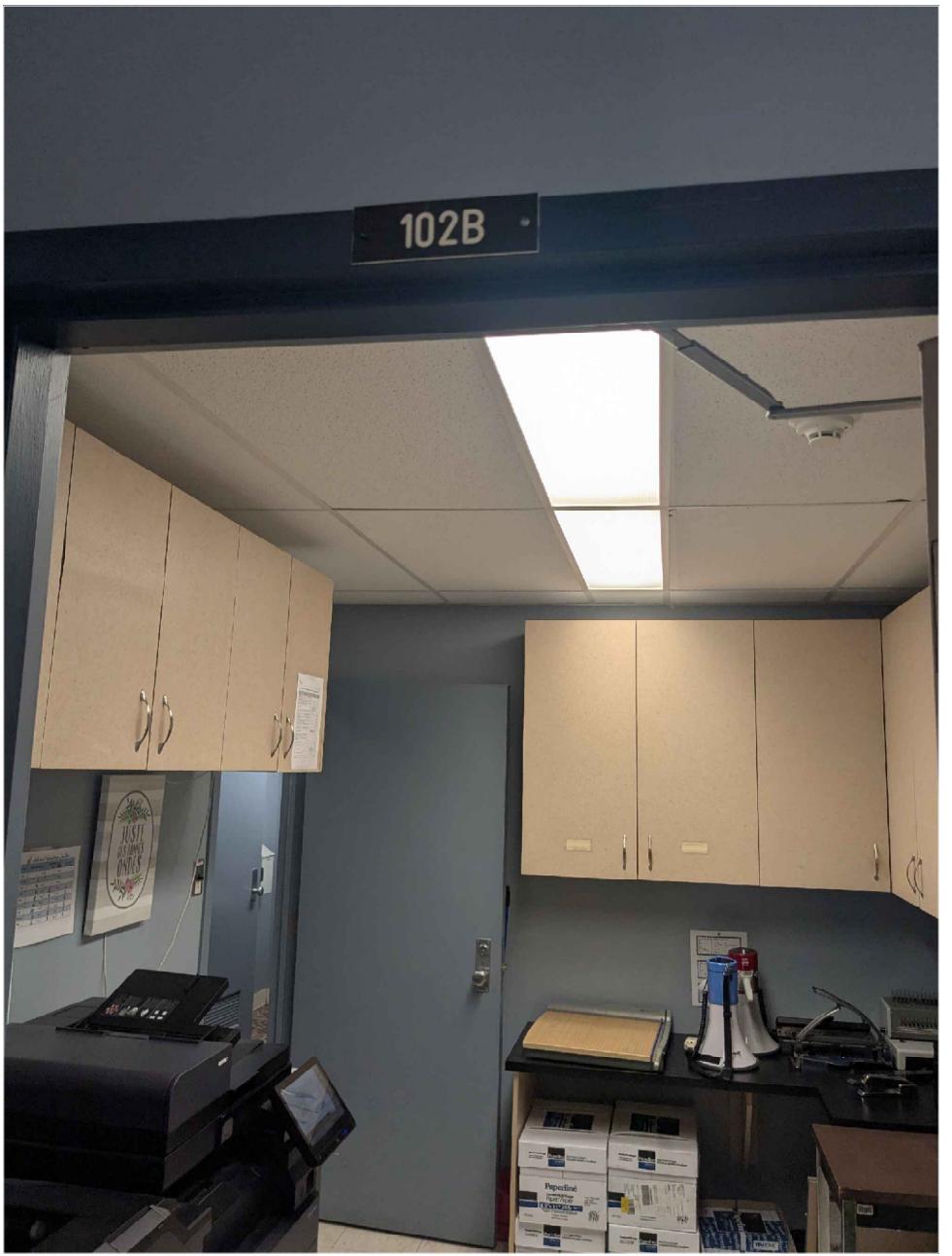
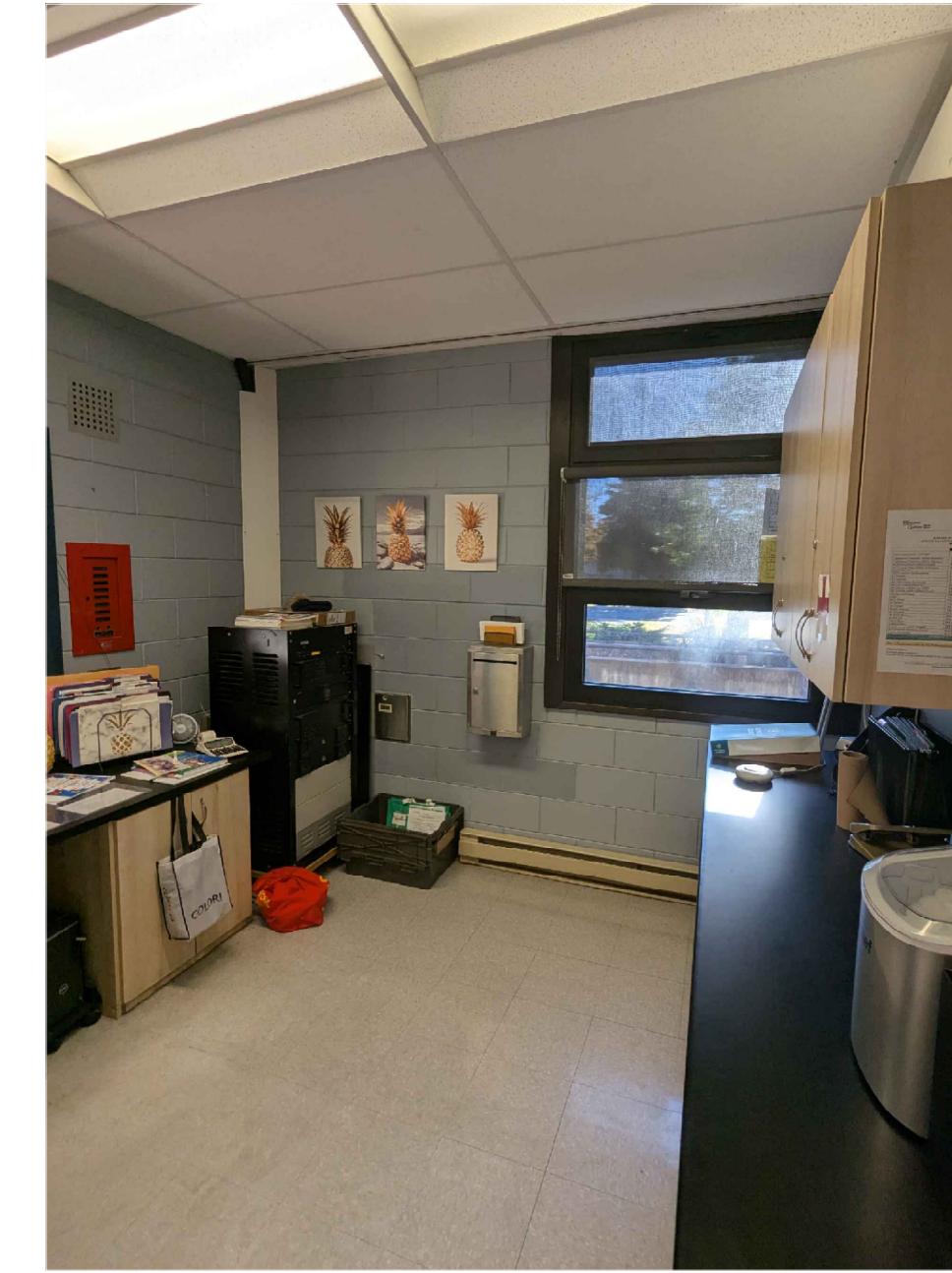
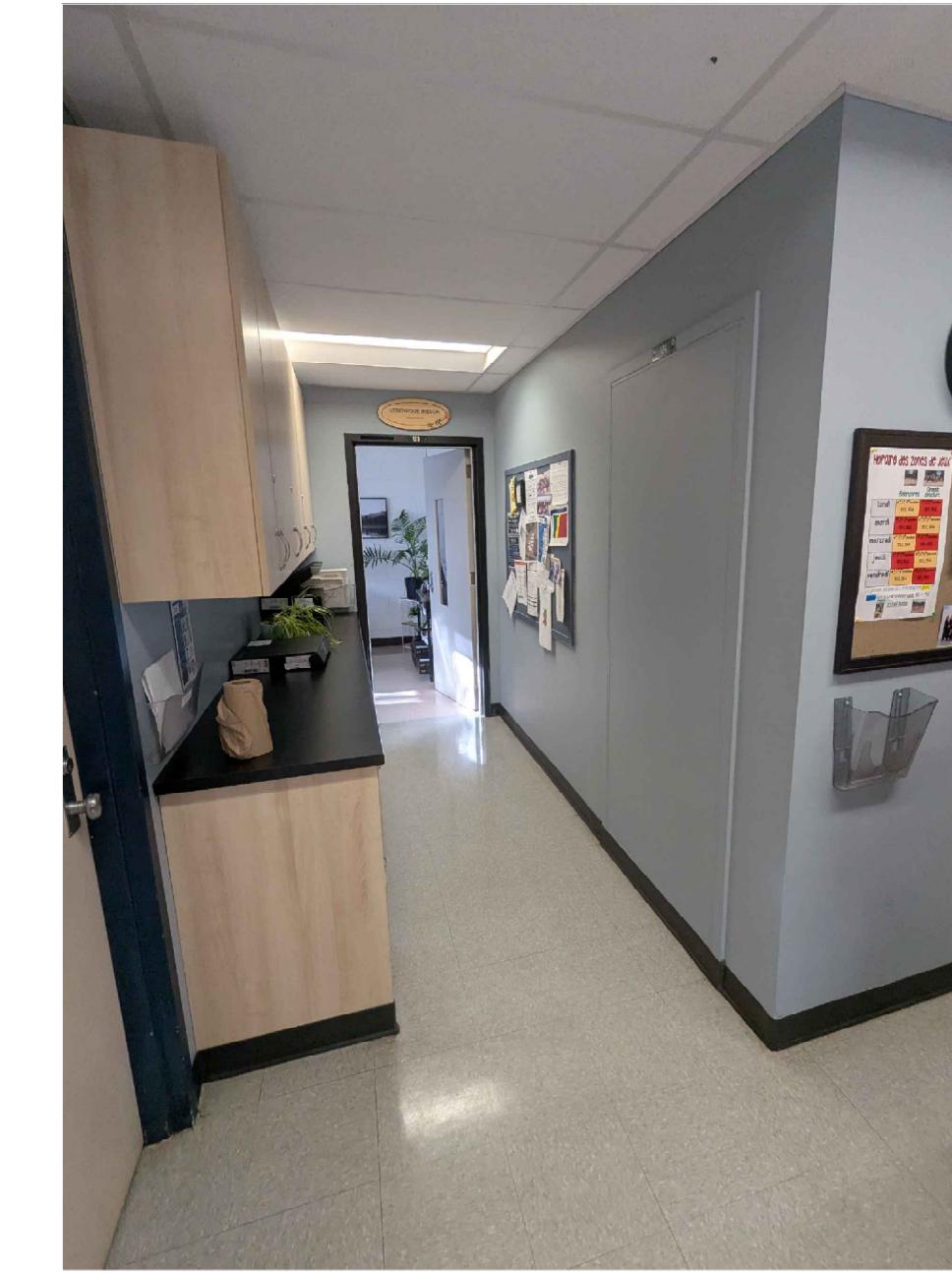
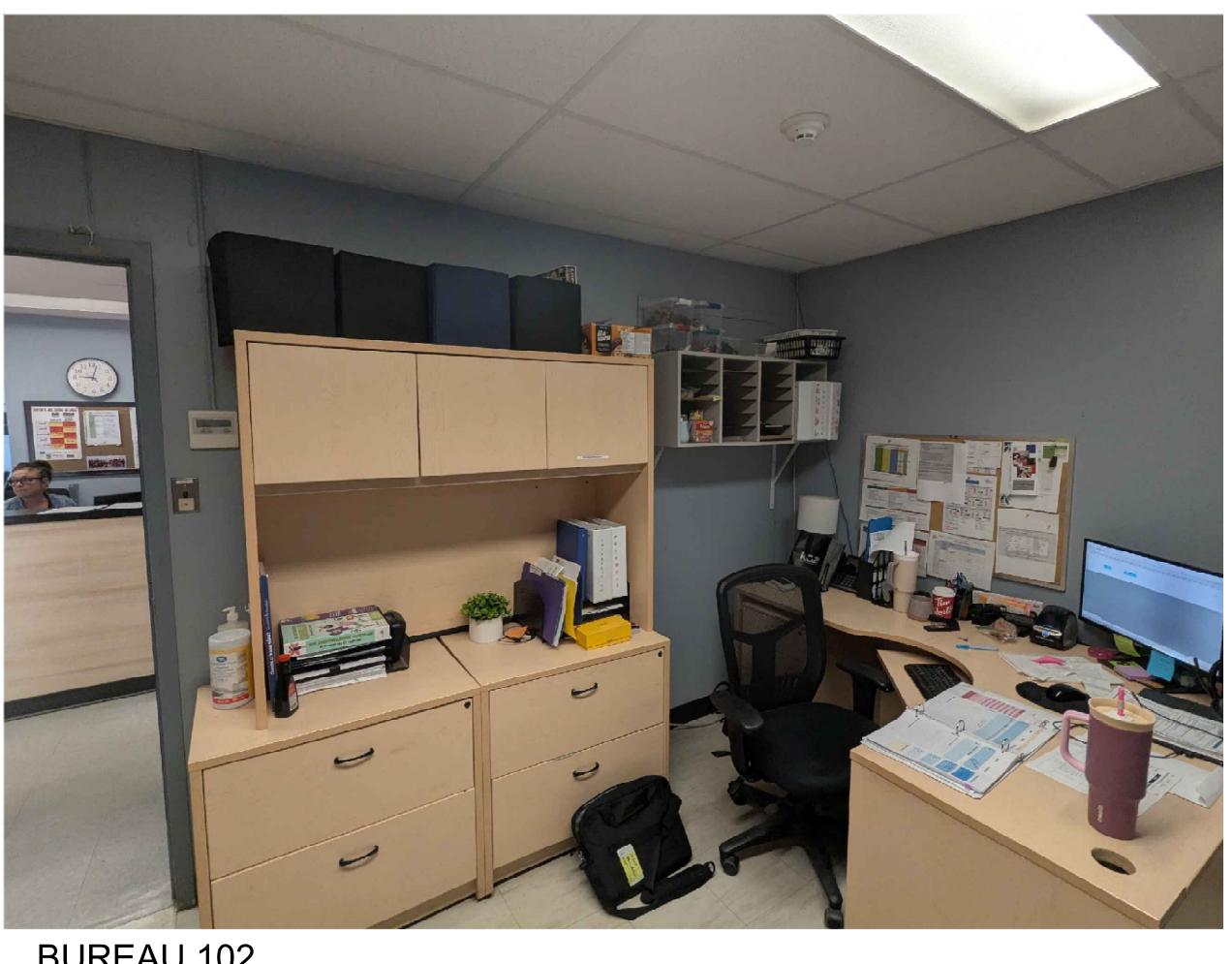
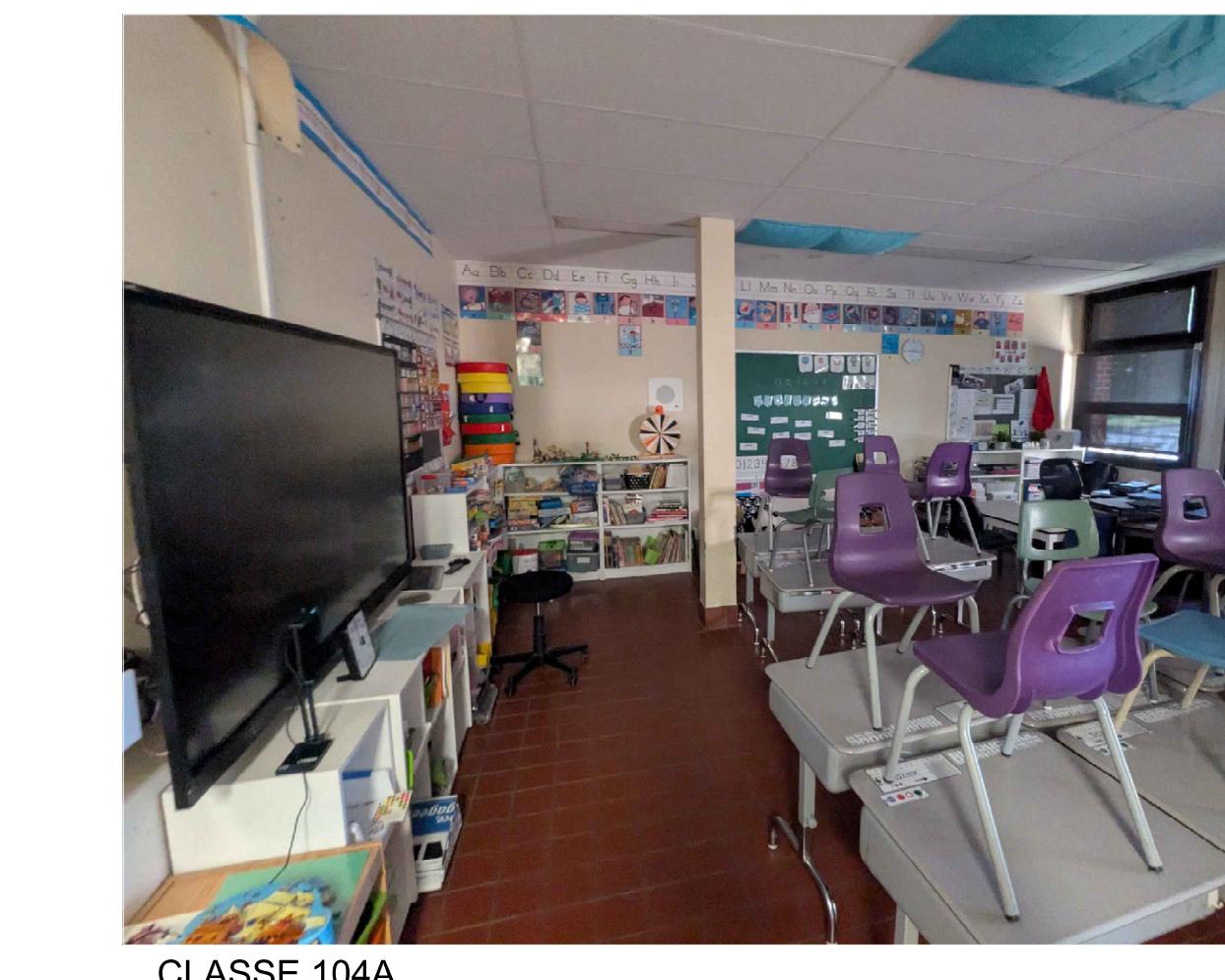
ANNE THÉRÉTAULT
ARCHITECTE
du Québec



L'Atelier architectes

Centre de services scolaire des Draveurs	Québec
ÉCOLE CARLE	Centre de services scolaire des Draveurs
Rénovation intérieure phase 5 et réfection de la toiture	
306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)	NO. APPEL D'OFFRES
NO. PROJET CLIENT	
TITRE DU DESSIN: - BORDEREAUX DES OUVERTURES - MODÈLES DE PORTES ET CADRES - CADRE TYPE	
CONÇU PAR: A.T.J.A.C.	DATE: 2025-12-05
DESSINÉ PAR: M.-C.L.M.	NO. PROJET:
VERIFIÉ PAR: A.T.J.A.C.	2737-3666-25

A801

REPROD. 102B
ÉCHELLE _____ AUCUNEDÉPÔT 102F
ÉCHELLE _____ AUCUNESÉCRÉTARIAT
ÉCHELLE _____ AUCUNESÉCRÉTARIAT
ÉCHELLE _____ AUCUNEDÉPÔT 102A
ÉCHELLE _____ AUCUNEBUREAU 102
ÉCHELLE _____ AUCUNECLASSE 107
ÉCHELLE _____ AUCUNECLASSE 108
ÉCHELLE _____ AUCUNECLASSE 104A
ÉCHELLE _____ AUCUNE

NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et en sera entièrement responsable.
Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Toute différence ou omission de cotes doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il en sera tenu responsable.

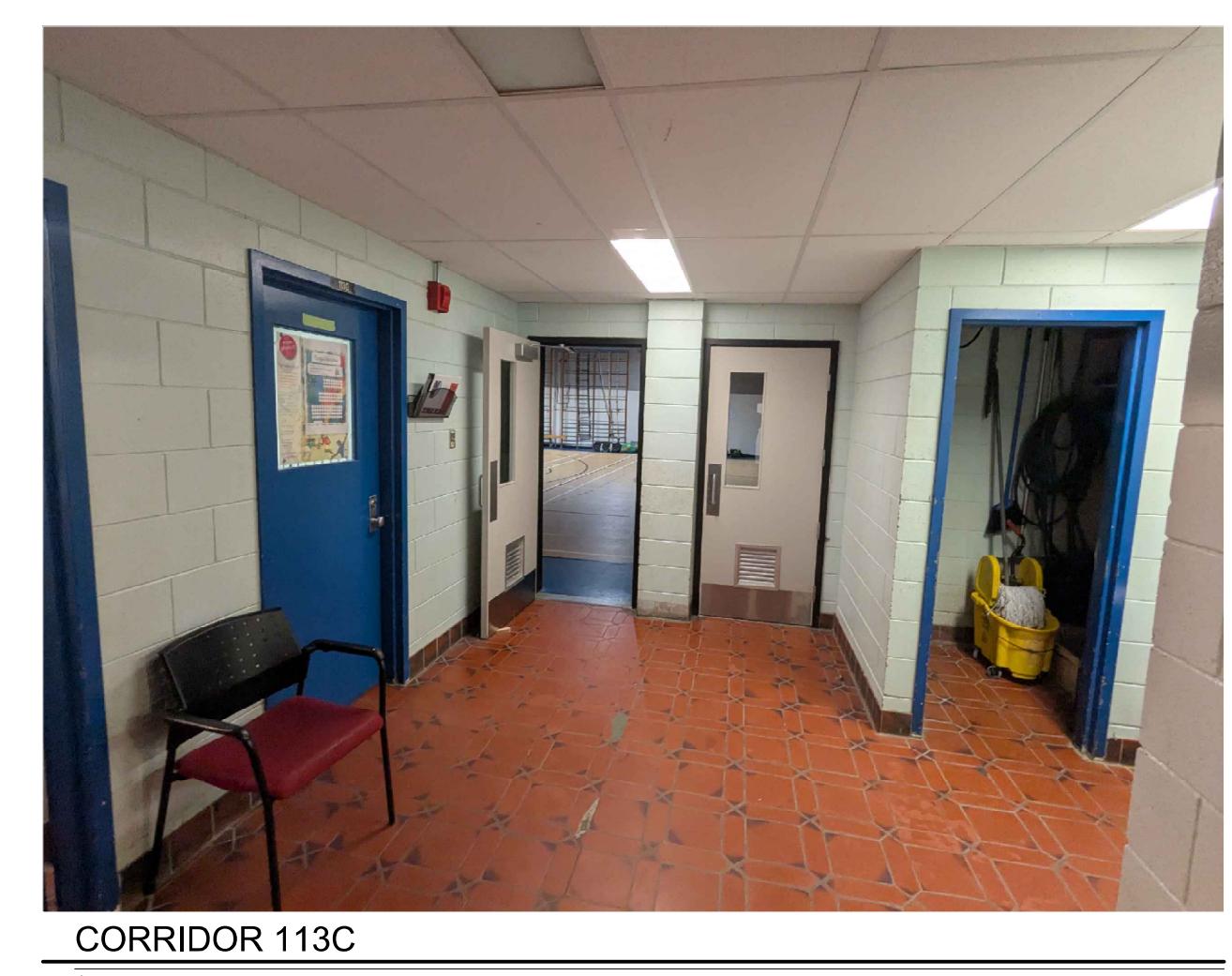
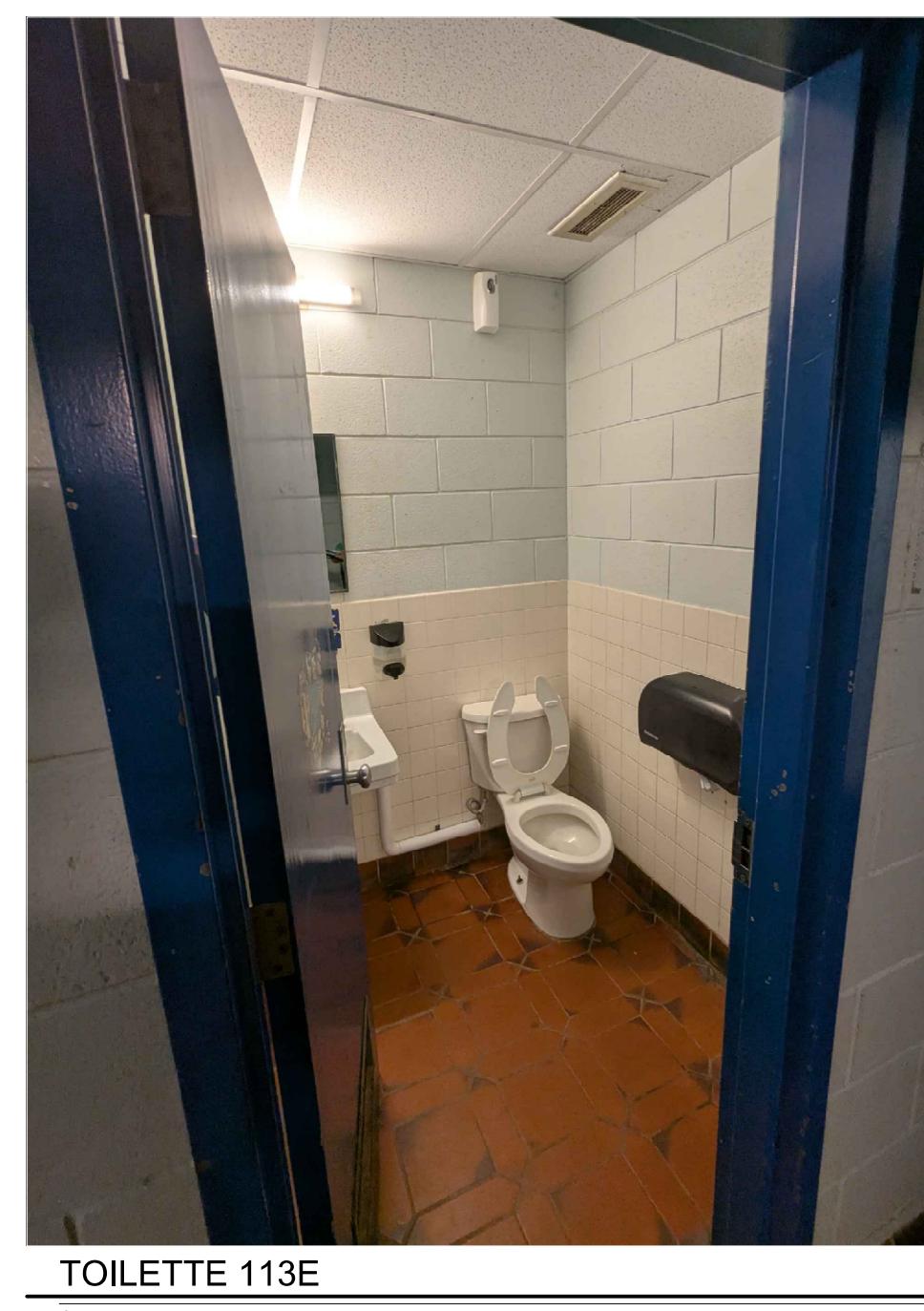
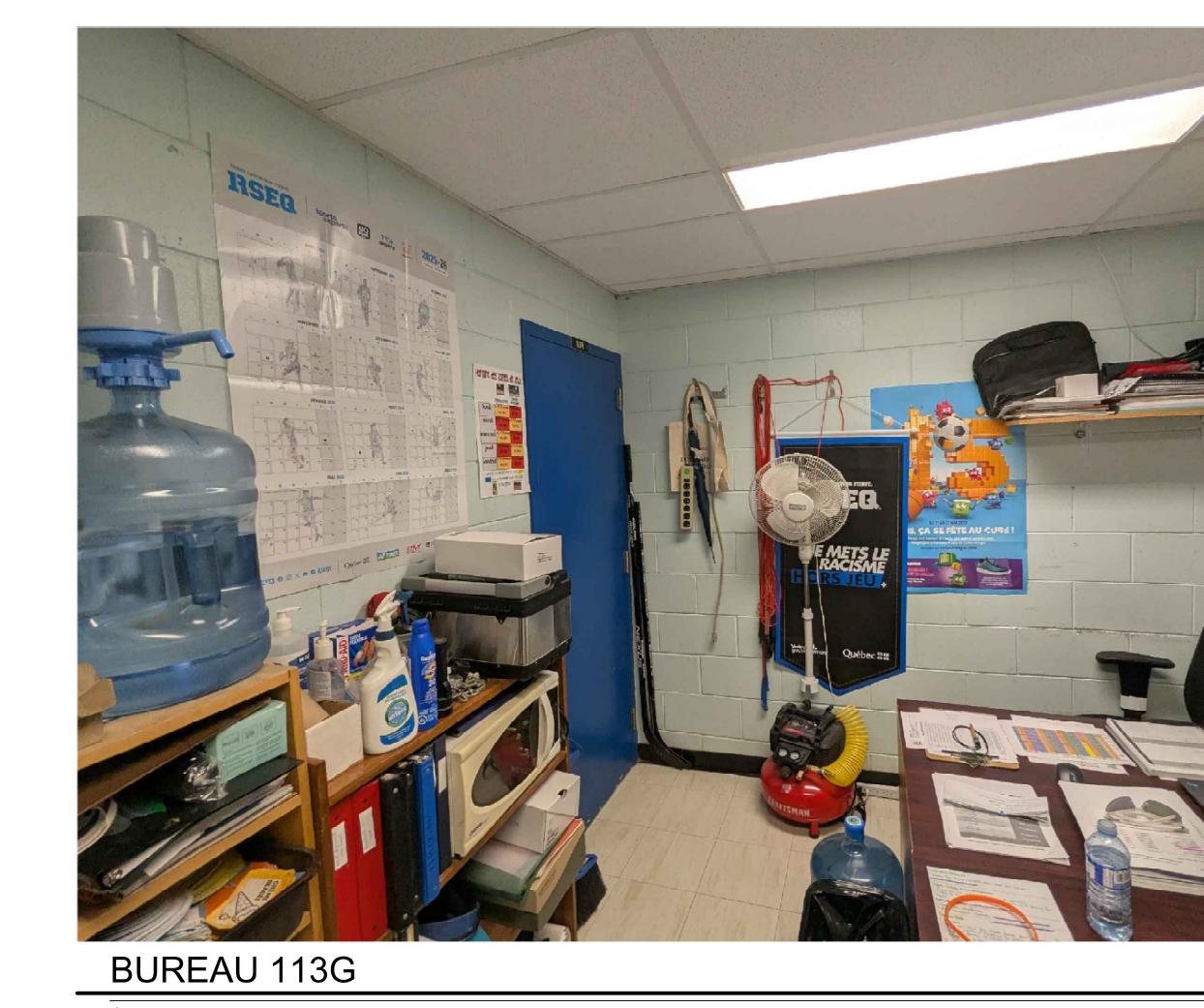
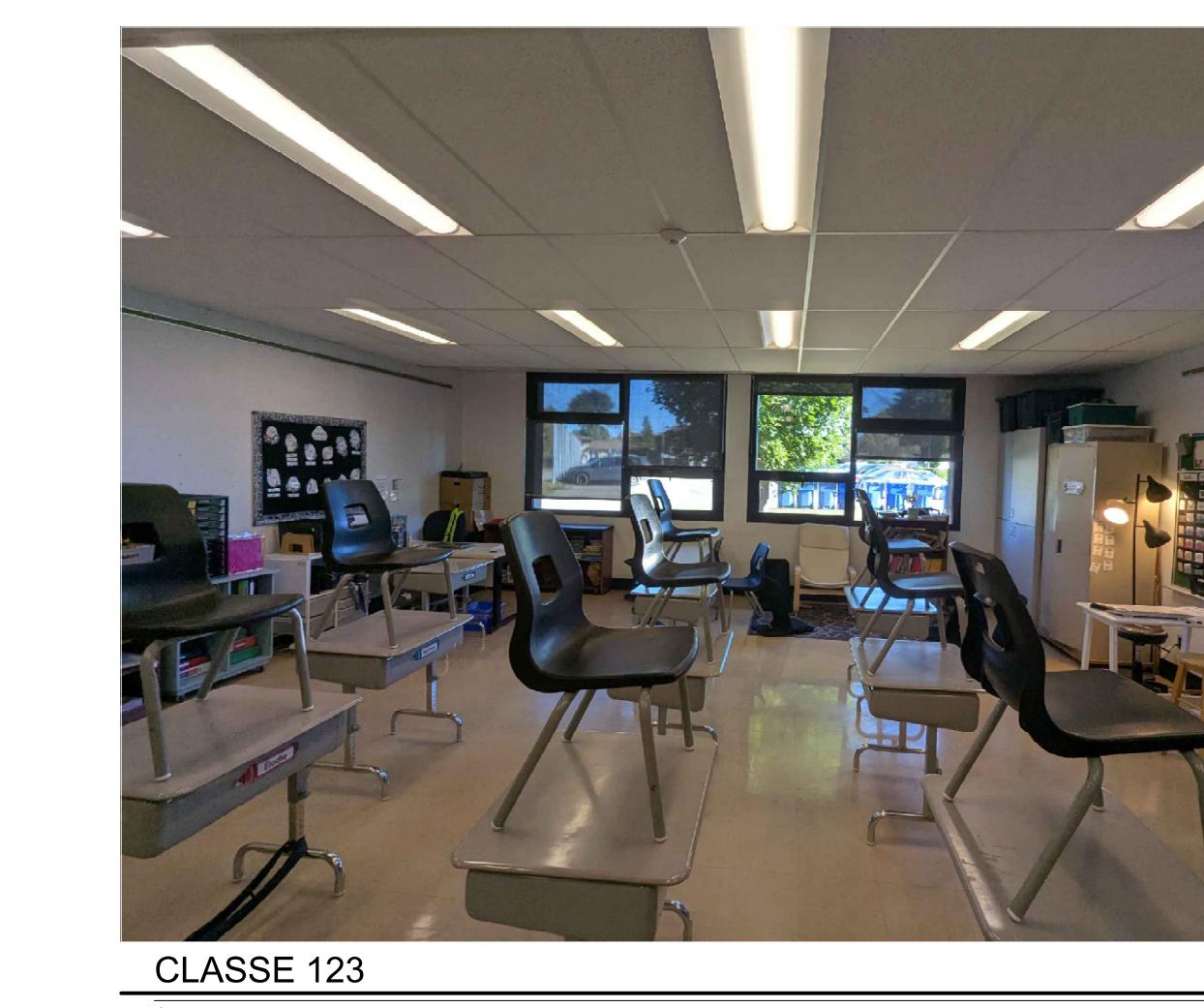
2 ÉMIS POUR SOUMISSION 2025-12-05
1 ÉMIS POUR COORDINATION 2025-10-08
Toute utilisation de ce dessin sans le sceau et la signature de l'architecte dans celui-ci est interdite et dégage l'architecte de toute responsabilité.
© 2025 L'Atelier, collectif d'architectes inc.
Tous droits réservés. Ce document et son contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.

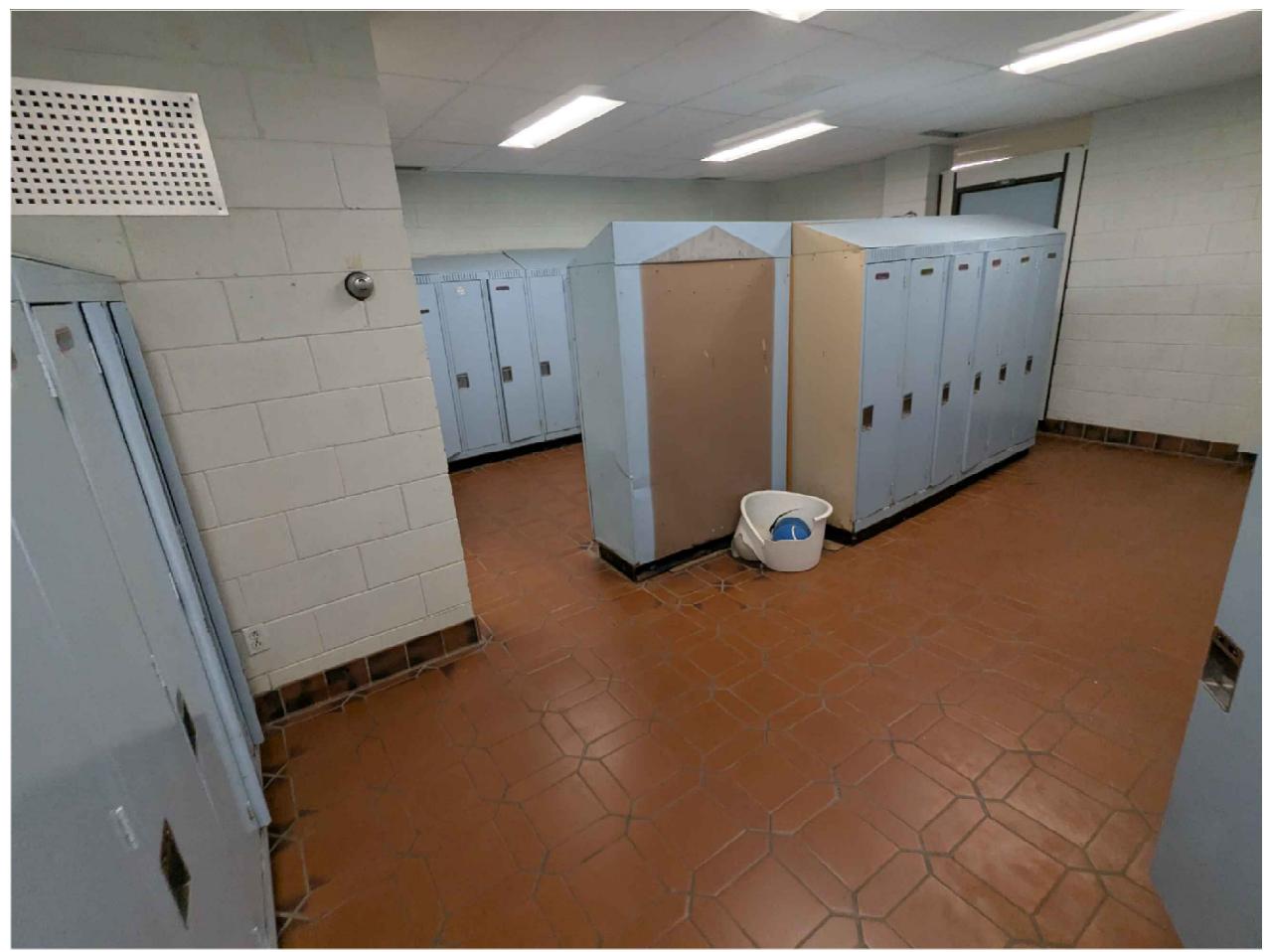


L'Atelier
architectes

Centre de services scolaire des Draveurs	ÉCOLE CARLE
Québec	École de services scolaire des Draveurs
Renovation intérieure phase 5 et réfection de la toiture	
306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (Qc)	NO. PROJET CLIENT
NO. APPEL D'OFFRES	NO. PROJET CLIENT
TITRE DU DESSIN: - PHOTOS DE L'EXISTANT	
CONCUS PAR: A.T.J.A.C. DATE: 2025-12-05	
DESSINÉ PAR: M.-C.L.M. No. PROJET:	
VÉRIFIÉ PAR: A.T.J.A.C.	
2737-3666-25	

A901

CORRIDOR 113C
ÉCHELLE _____ AUCUNETOILETTE 113E
ÉCHELLE _____ AUCUNEBUREAU 113G
ÉCHELLE _____ AUCUNECLASSE 123
ÉCHELLE _____ AUCUNE



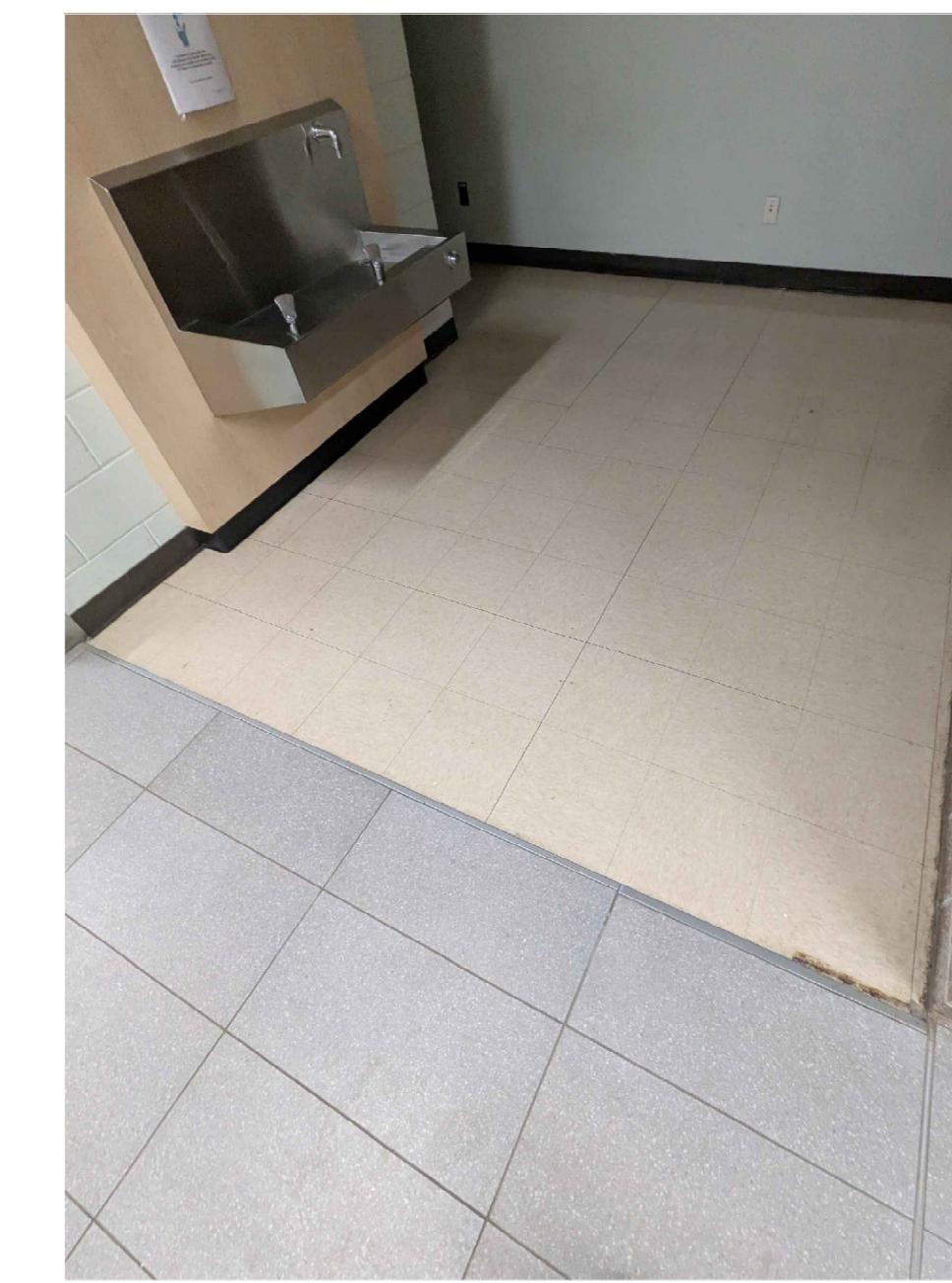
VESTIAIRE 115

ÉCHELLE _____ AUCUNE



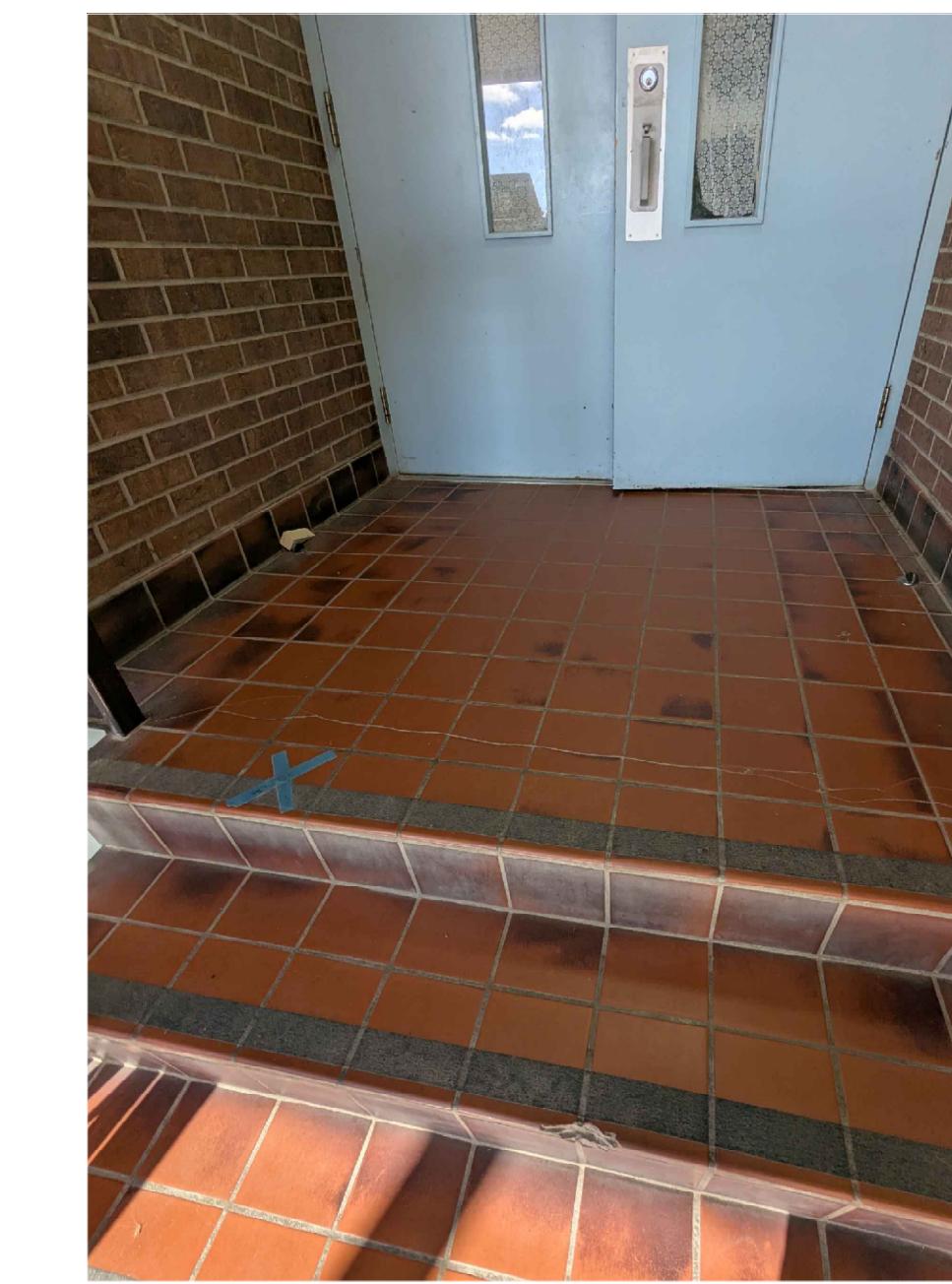
CORRIDOR ÉTAGE

ÉCHELLE _____ AUCUNE



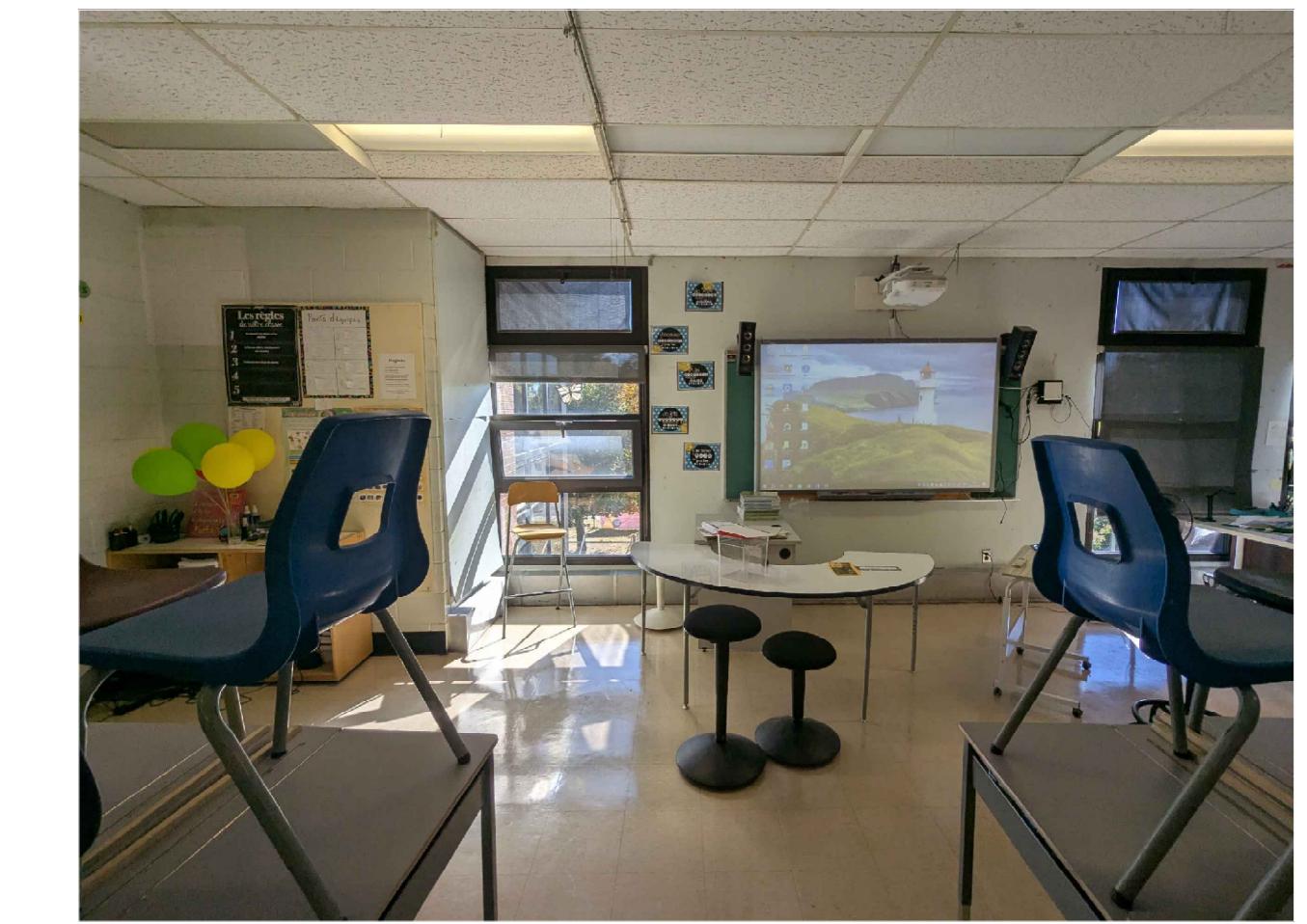
ABREUVOIR ÉTAGE

ÉCHELLE _____ AUCUNE



PALIER ESCALIER 200

ÉCHELLE _____ AUCUNE



CLASSE 204

ÉCHELLE _____ AUCUNE



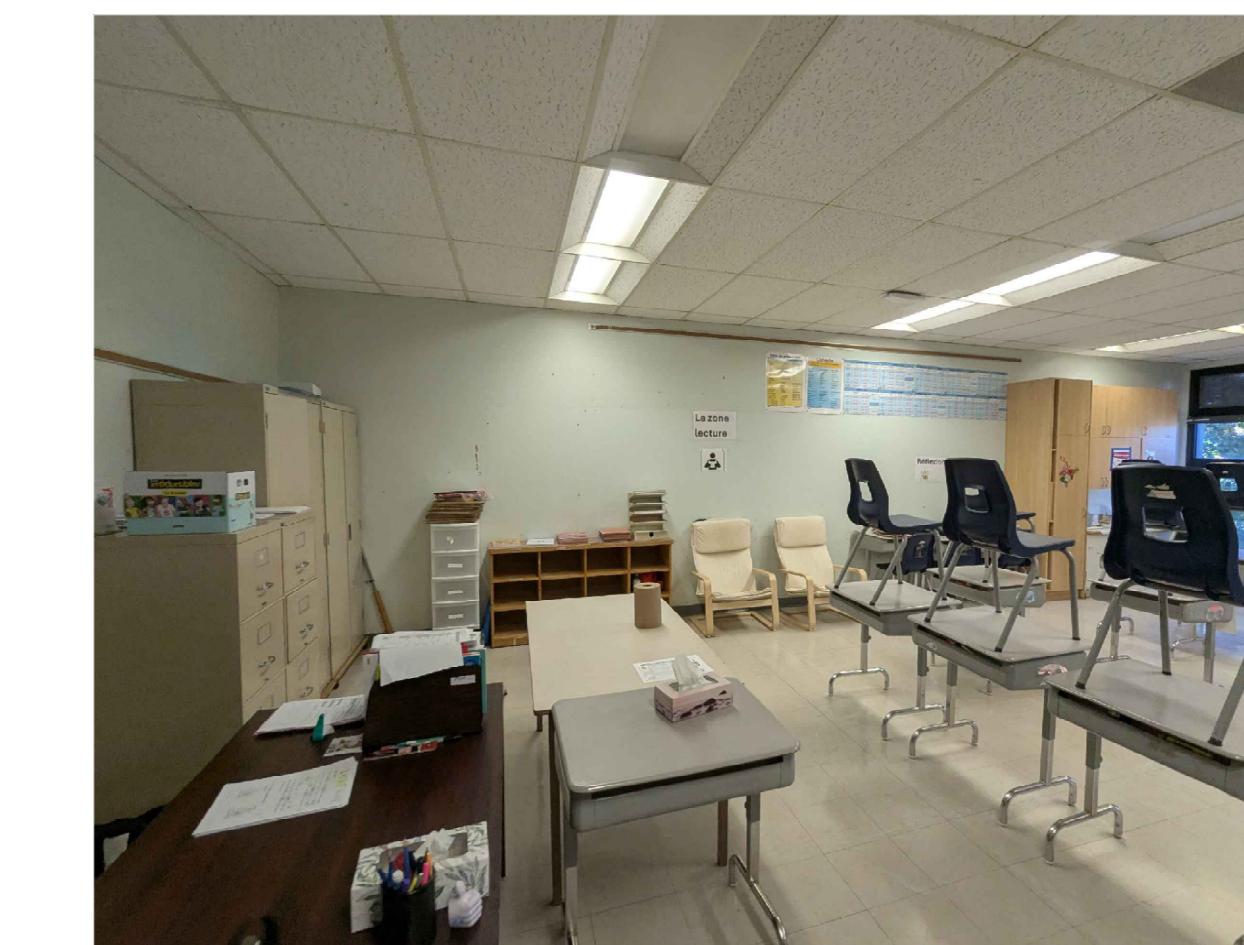
CLASSE 204

ÉCHELLE _____ AUCUNE



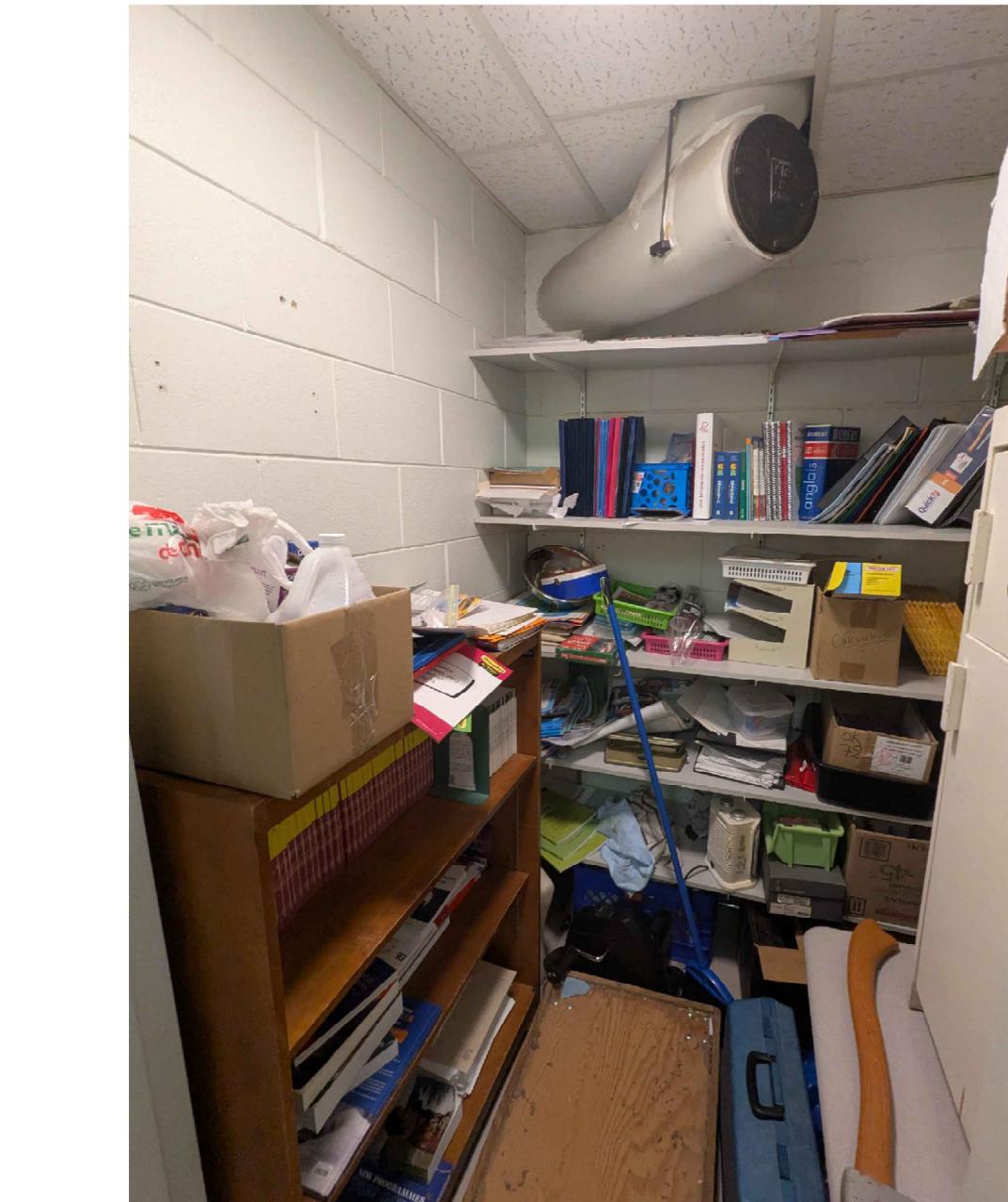
CLASSE 204

ÉCHELLE _____ AUCUNE



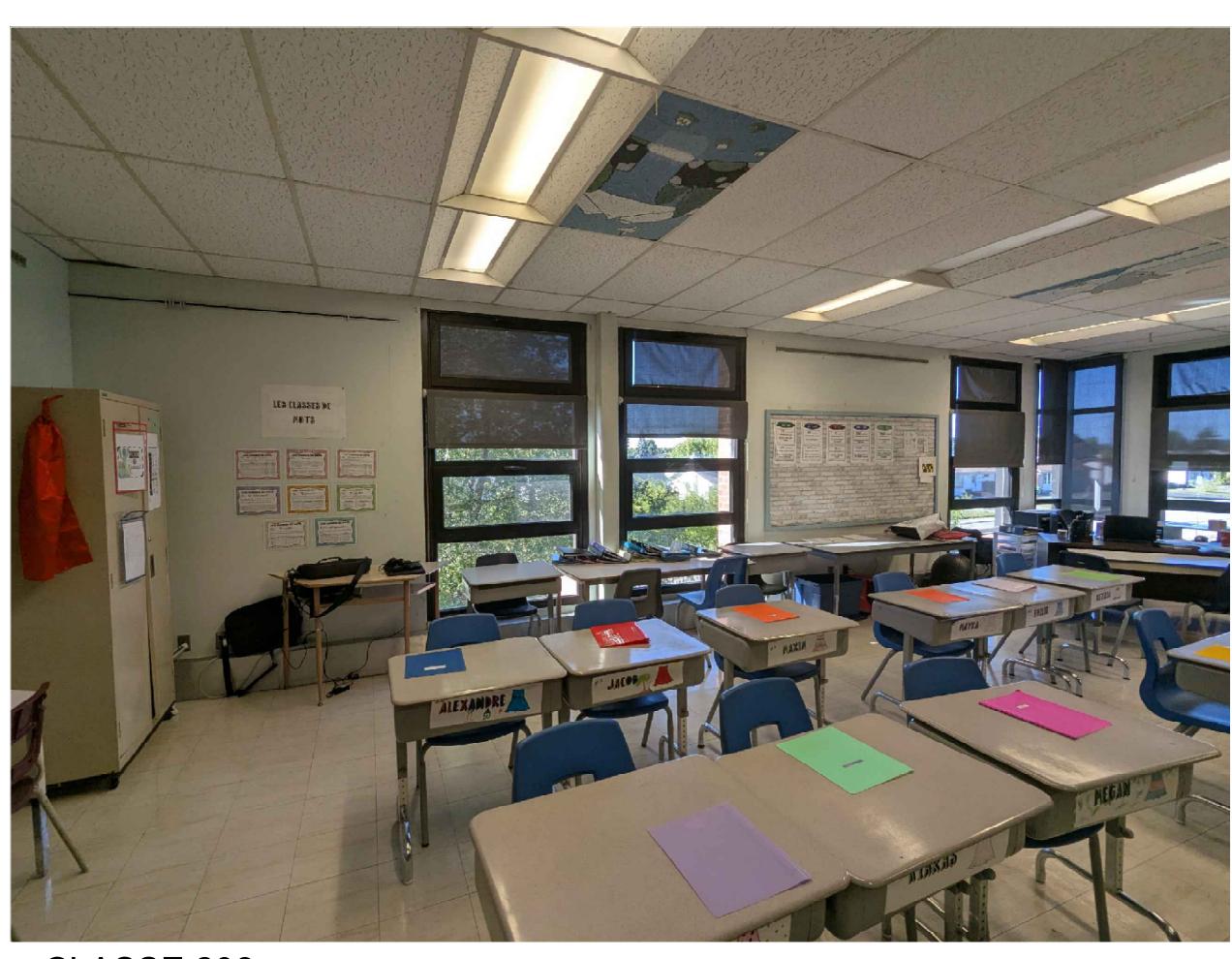
CLASSE 207

ÉCHELLE _____ AUCUNE



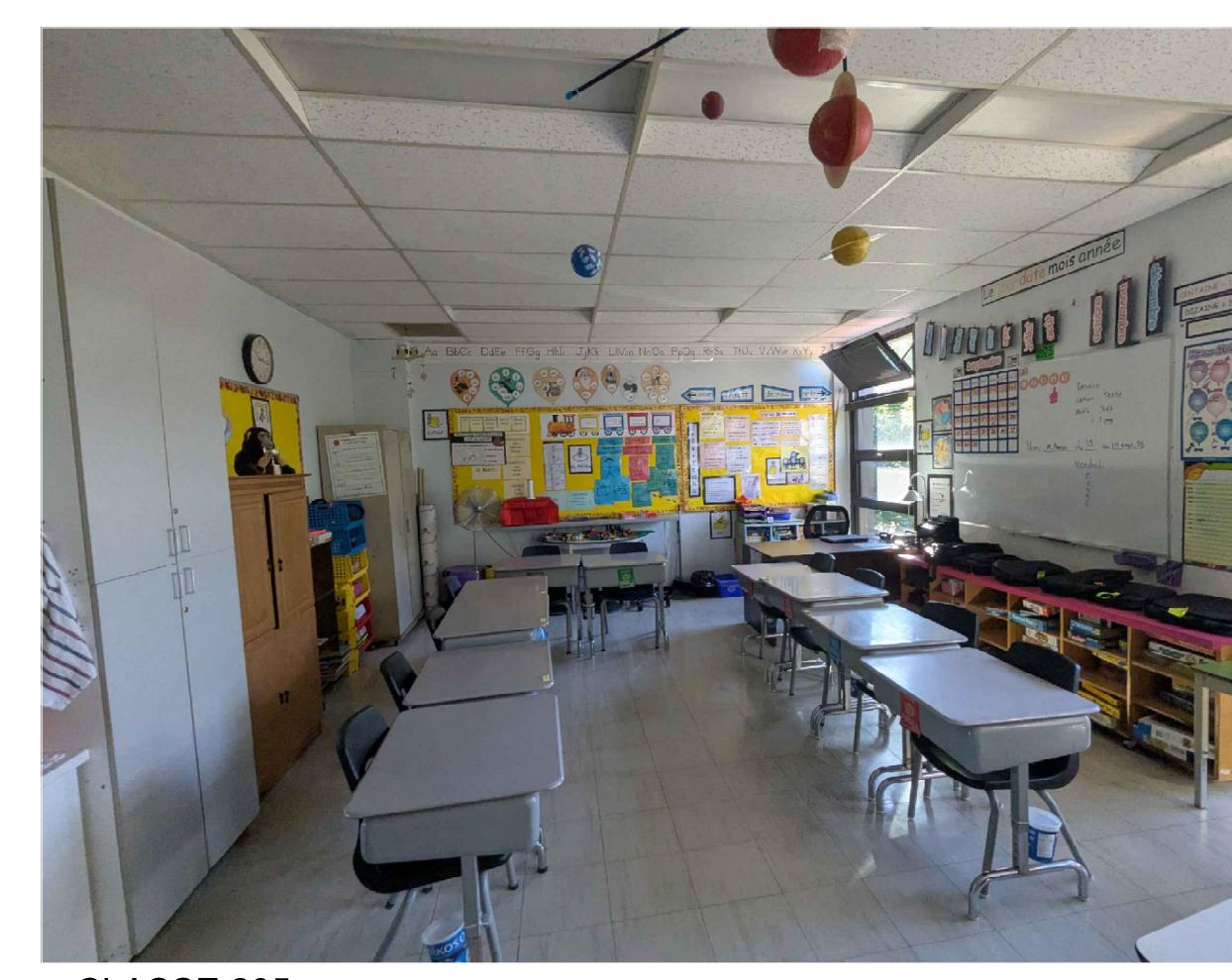
DÉPÔT DE LA CLASSE 207

ÉCHELLE _____ AUCUNE



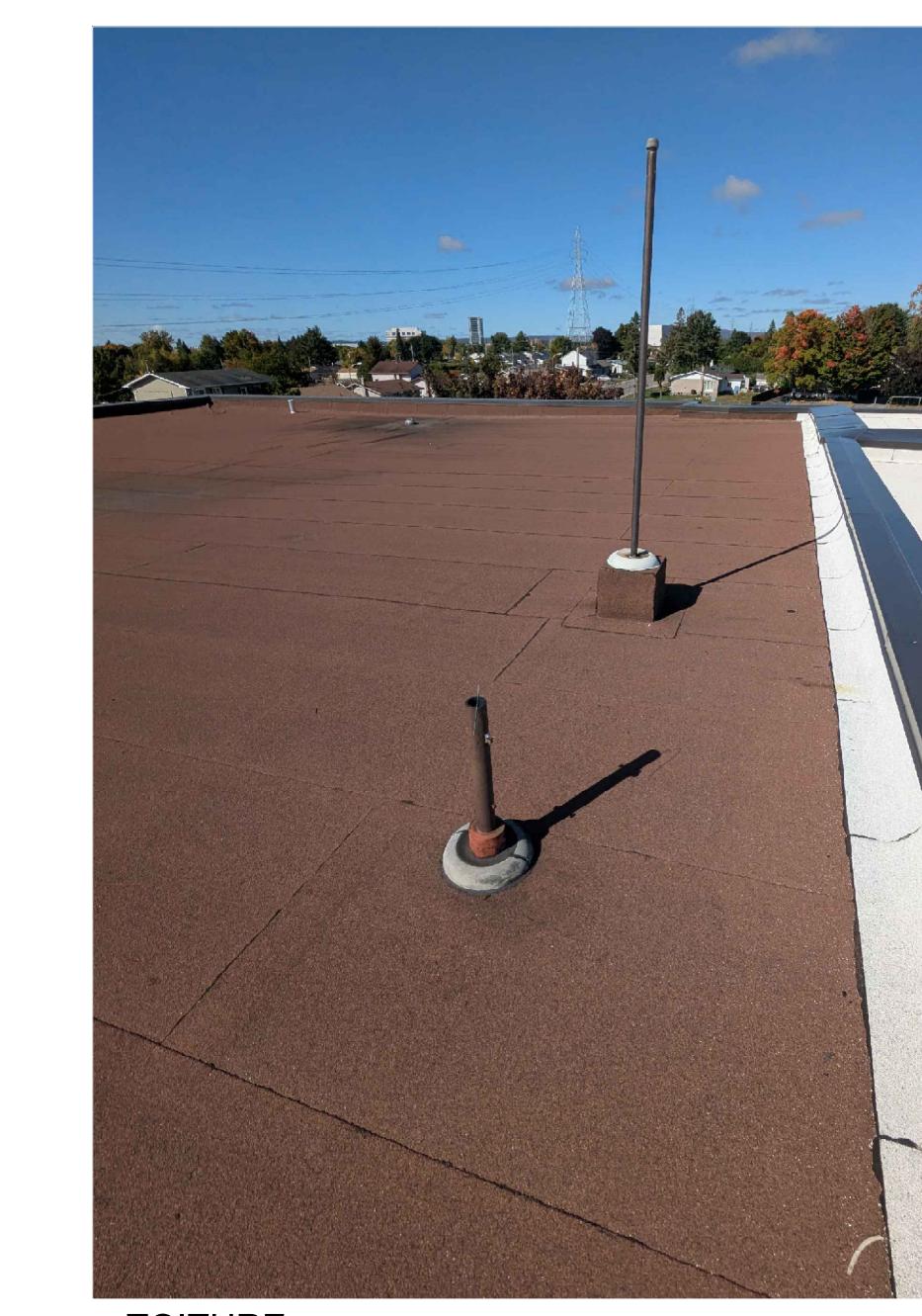
CLASSE 206

ÉCHELLE _____ AUCUNE



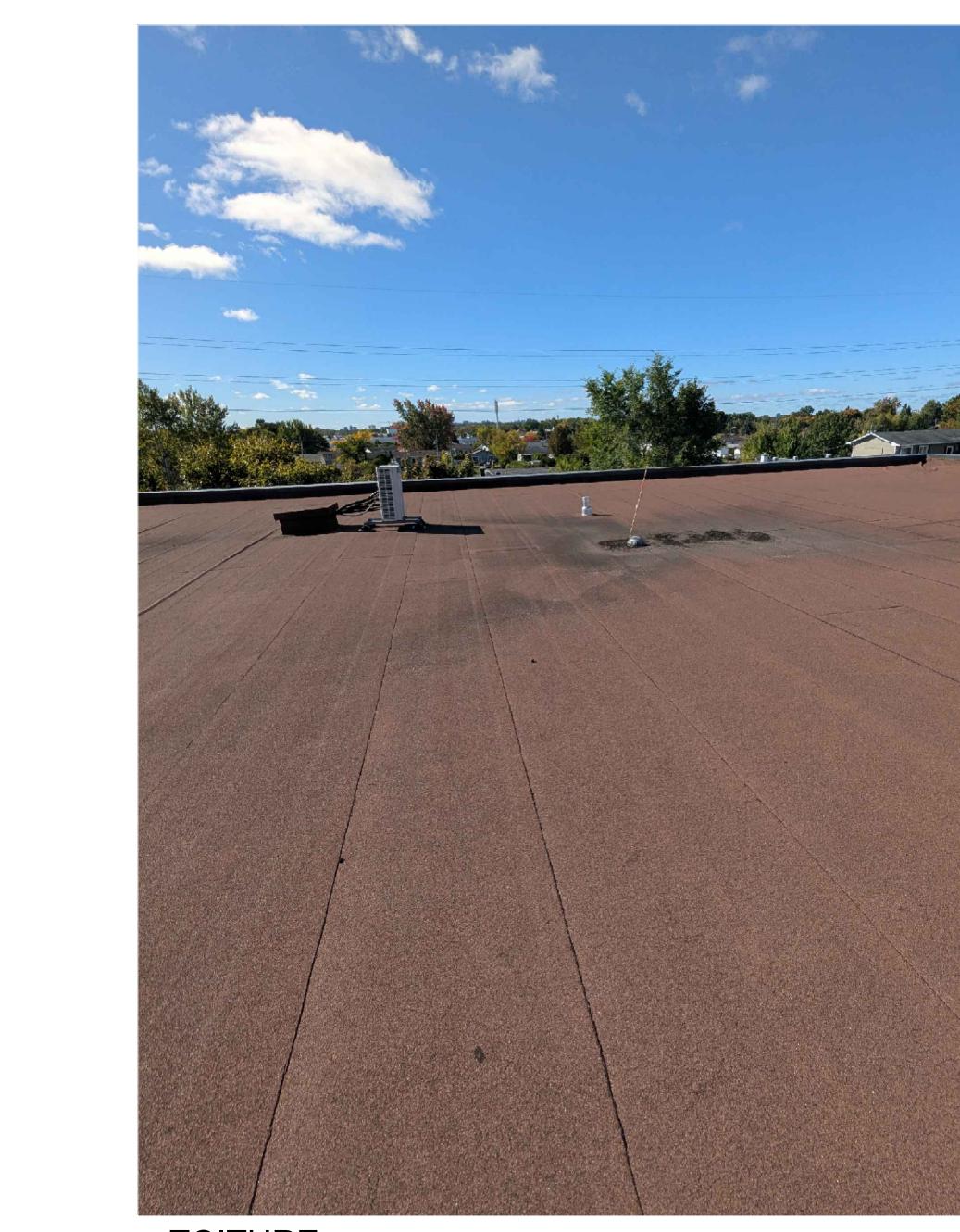
CLASSE 205

ÉCHELLE _____ AUCUNE



TOITURE

ÉCHELLE _____ AUCUNE



TOITURE

ÉCHELLE _____ AUCUNE

NOTES
L'entrepreneur devra relever toutes les dimensions et conditions du site sur place et en sera entièrement responsable.
Aucune mesure ne doit être relevée à l'échelle directement à partir de ce plan. Toute différence ou omission de cotes doit être signalée à l'architecte et l'entrepreneur doit attendre la vérification de l'architecte avant de poursuivre les travaux. Sinon, il en sera tenu responsable.

2 ÉMIS POUR SOUMISSION 2025-12-05
1 ÉMIS POUR COORDINATION 2025-10-08

Toute utilisation de ce dessin sans le sceau et la signature de l'architecte dans celui-ci est interdite et dégage l'architecte de toute responsabilité.

© 2025 L'Atelier, collectif d'architectes inc.
Tous droits réservés. Ce document et son contenu de celui-ci est protégé par les lois sur le droit d'auteur et ne peut être reproduit sous aucune forme et pour aucune raison sans la permission écrite du détenteur du droit d'auteur.



L'Atelier
architectes

Centre de services scolaire des Draveurs
Québec
ÉCOLE CARLE
Centre de services scolaire des Draveurs
Rénovation intérieure phase 5 et réfection de la toiture
306 rue Jacques-Buteux, Gatineau (QC)
NO. APPEL D'OFFRES _____ NO. PROJET CLIENT _____

TITRE DU DESSIN:
- PHOTOS DE L'EXISTANT

CONCUS PAR: A.T.J.A.C. DATE: 2025-12-05
DESSINÉ PAR: M.-C.L.M. NO. PROJET:
VÉRIFIÉ PAR: A.T.J.A.C. 2737-3666-25

A902